

**LE CHEF SONGYE  
KAMANDA  
YA KAUMBU**

**AU RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE  
ET DE LA MÉMOIRE CONGOLAISE**

**Donatien Dibwe dia Mwembu**

COLLECTION DIGITALE

« Documents de Sciences humaines et sociales »

**AFRIQUE  
MUSEUM**

L'édition originale de cet ouvrage est parue en 2007 aux Presses universitaires de Lubumbashi (RDC). Cette réédition revue et enrichie se fait avec leur aimable autorisation.

Mise en page : Fabienne Richard (Quadrato)

Photo de couverture : *Le chef Yakahumbu et son léopard* (titre original). AP.0.2.13229, collection MRAC Tervuren ; photographe non identifié (ancien fonds Office colonial), avant 1936. Tous droits réservés.

Relecture : Clarisse Buydens (MRAC)

Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren (Belgique), 2022  
[www.africamuseum.be](http://www.africamuseum.be)

This work is licensed under a Creative Commons Attribution 3.0 License (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>).



ISBN : 978-9-4926-6997-1

Dépôt légal : D/2022/0254/09

## L'AUTEUR

**Donatien Dibwe dia Mwembu** est docteur en histoire (Université Laval, Québec). Il est actuellement professeur émérite de l'Université de Lubumbashi. Depuis 1990, il s'intéresse à l'histoire sociale, particulièrement aux cultures populaires urbaines. En collaboration avec Bogumil Jewsiewicki, il anime le projet « Mémoires de Lubumbashi » dont il est président du comité scientifique local. Il est coordonnateur de l'Observatoire du changement urbain de l'Université de Lubumbashi.

### Bibliographie sélective

Dibwe dia Mwembu, D. 2002. « Processus d'«informalisation» et trajectoires sociales. Le cas de la ville de Lubumbashi ». In G. de Villers, B. Jewsiewicki & L. Monnier (éd.), *Manières de vivre. Économie de la « débrouille » dans les villes du Congo/Zaire*. Paris/Bruxelles : L'Harmattan/Institut africain (coll. « Cahiers africains », n° 49-50), pp. 33-63.

Dibwe dia Mwembu, D. 2004. « Le poids des sources orales dans l'écriture et la réécriture de l'histoire contemporaine au Katanga ». In P. Mabilia Mantuba-Ngoma (éd.), *La Nouvelle Histoire du Congo. Mélanges eurafricains offerts à Frans Bontinck, C.I.C.M.* Paris/Tervuren : L'Harmattan/MRAC (coll. « Cahiers africains », n° 65-67), pp. 35-45.

de Lame, D. & Dibwe dia Mwembu, D. 2005. *Tout passe. Instantanés populaires et traces du passé à Lubumbashi*. Paris/Bruxelles : L'Harmattan/MRAC (coll. « Cahiers africains », n° 71), 336 p.

Dibwe dia Mwembu, D. & Jewsiewicki, B. 2005. « Mémoires et oublis congolais du temps colonial ». In J.-L. Vellut (éd.), *La Mémoire du Congo. Le Temps colonial*. Tervuren/Gand : MRAC/Snoeck, pp. 205-208.

Dibwe dia Mwembu, D. 2010. « Let's laugh it off : Mufwankolo's theatre and the quest for morality ». In D. de Lame & C. Rassool (éd.), *Popular Snapshots and Tracks to the Past. Cape Town, Nairobi, Lubumbashi*. Tervuren : MRAC (coll. « Studies in Social Sciences and Humanities », vol. 171), pp. 141-162.

Dibwe dia Mwembu, D. 2016. « La perception du kazi (travail salarié) par les travailleurs de la Gécamines (1910-2010) ». In P. Mabilia Mantuba-Ngoma & M. Zana Etambala (éd.), *La Société congolaise face à la modernité (1700-2010). Mélanges eurafricains offerts à Jean-Luc Vellut*. Paris/Tervuren : L'Harmattan/MRAC (coll. « Cahiers africains », n° 89), pp. 161-175.

Dibwe dia Mwembu, D. & Omasombo Tshonda, J. 2020. « “Derrière les lunettes de Lumumba”. Usages et pillages de l'image du héros congolais depuis l'indépendance en RDC ». In M'Bokolo, E. & Sabakinu Kivulu, J. (éd.), *L'Indépendance du Congo et ses lendemains*. Tervuren : MRAC (coll. « Studies in Social Sciences and Humanities », vol. 179), pp. 293-317.

## REMERCIEMENTS

Cet ouvrage doit beaucoup au concours du Musée royal de l'Afrique centrale de Tervuren qui nous a fourni le document d'archives de base. Nous pensons ici à Jean-Luc Vellut et à Sabine Cornelis pour leur précieuse aide.

Nous remercions de tout cœur Bogumil Jewsiewicki pour ses encouragements dans cette entreprise sur la reconstruction de la mémoire. Nous associons à ce même sentiment de gratitude Claude Mwilambwe Mwendé, assistant à l'Institut supérieur d'Études sociales de Lubumbashi, Ambroise Kalamba Mudila Mpiku, chef de travaux à l'Université de Lubumbashi, Astrid Munyemba Lumanu, ma fille aînée, Roger Ndjibu Kitenge, mon cousin, ainsi que tous les étudiants de l'Université de Lubumbashi, extension de Kabinda, actuellement Université autonome de Kabinda, pour leur fructueuse collaboration.

Le concours de Maître Dieudonné Mundala et de tous nos informateurs et informatrices a été précieux dans l'élaboration de cet ouvrage. Nous leur en sommes sincèrement reconnaissant.

Les collègues Ndua Solol Kanampumb et Ngandu Mutombo ont accepté de lire notre manuscrit. Leurs critiques nous ont permis de corriger le texte et de lui donner sa forme actuelle. Qu'ils veuillent bien trouver ici l'expression de notre profonde gratitude.

Enfin, nous remercions Pierre Kasongo Ngoy Pauni, docteur en langue et civilisation latines, dont la contribution a donné forme au texte. En outre, Pierre Kasongo Ngoy Pauni a accepté de préfacer cette étude.

Donatien Dibwe dia Mwemba

## PRÉFACE

J'ai lu avec un très vif intérêt *Le Chef songye Kamanda ya Kaumbu au rendez-vous de l'histoire et de la mémoire congolaise* de Donatien Dibwe dia Mwembu. L'auteur me demande d'y ajouter une brève note de présentation. Je le fais bien volontiers.

La biographie du chef songye Kamanda ya Kaumbu que Donatien Dibwe dia Mwembu a le mérite particulier de mettre à la disposition du public est une excellente œuvre d'histoire. Dans sa forme, d'abord, le livre répond aux normes classiques que requiert un livre du genre. C'est que, contrairement à l'écrivain qui tente d'expliquer sa propre pensée, de faire connaître au lecteur, ou à la différence de l'orateur qui veut persuader et essaie de pénétrer la pensée de l'auditeur, de lui répondre ou d'en devenir l'écho, l'historien Dibwe n'a pas encombré son texte de figures de style qui chargent les mots d'un poids additionnel. Il a su employer le mot juste et simple, répondant ainsi à la qualité première d'un historien : dans un style clair et concis, se limiter à l'exposé de faits. Appeler « chat » un chat, « figure » une figure comme le conseillait déjà dans l'Antiquité Lucien de Samosate.

D'autre part, le personnage dont il relate les lointaines origines tout à fait modestes, un règne éclatant et une fin héroïque et tragique, mérite bien d'être exhumé des oubliettes de l'histoire. Le chef Kamanda revendiquerait à juste titre sa place au panthéon de l'histoire congolaise, pour avoir été le premier ou tout au moins l'un des premiers nationalistes de notre pays. À la différence d'autres résistants, il s'est affiché comme un implacable indépendantiste. Que ne le prendrions-nous pas, à l'instar d'autres cultures, pour un précurseur dont les Joseph Kasa-Vubu, les Patrice-Emery Lumumba, les Moïse Kapend Tshombe ne seraient que de successifs avatars ? Je crois, avec Goethe, que « ce n'est pas tant pour avoir laissé quelques ouvrages que pour avoir agi et vécu et porté les autres à agir et à vivre qu'un homme reste marquant ». Les gens heureux n'ont pas d'histoire. La fin tragique du chef songye a enrichi une légende vraie qui a résisté à l'action oblitérante du temps. D'où toute l'importance des témoignages qui émaillent le livre qui lui est consacré.

La vie de Kamanda ya Kaumbu est au carrefour de l'histoire nationale et de celle d'un peuple fondateur d'empires méconnu, les Songye. Je vois en ce livre une introduction (générale) à une histoire générale des Songye, « passée et à venir » qui serait la bienvenue, et surtout dans les meilleurs délais, comme l'est d'ailleurs déjà cette prosopographie, pour reprendre les mots mêmes de l'auteur, à cette « heure de la résurgence des identités collectives tribales, ethniques et provinciales ». En donnant à ce grand homme une vie privée, un cœur, un corps aussi, Donatien Dibwe dia Mwembu, en historien formé et pratiquant, sans passion, sans rancœur ni jugement de valeur, réhabilite par ricochet le peuple songye dont l'histoire avait intentionnellement été occultée par le colonisateur belge et auquel les historiens nationaux n'ont toujours réservé qu'un rôle obscur. Faudrait-il évoquer ici la fondation par ce peuple de ce que l'histoire appelle le premier Empire luba, la « mise en valeur » du Katanga minier par les Belges avec son concours, sa récente résistance héroïque aux troupes d'agression rwandaises aux portes de la « ville » de Kabinda ?...

Comme le disait Hippolyte Taine, « la véritable histoire s'élève seulement quand l'histoire commence à démêler à travers la distance du temps l'homme vivant, l'homme agissant, doué de passions, muni d'habitudes avec sa voix et sa physionomie, avec ses gestes et ses habits, distinct et complet comme celui que tout à l'heure nous avons quitté dans la rue ». Comment aborder l'histoire d'un peuple non encore éteint sans prendre en compte la charge d'émotions vécues par ses contemporains ? L'histoire c'est aussi la mémoire de l'émotion. Et cela, Donatien Dibwe dia Mwembu le sait.

Sur tous ces sujets, et sur bien d'autres, le lecteur trouvera en ce livre les analyses, justes et utiles, d'un homme qui a su prouver que le silence de l'histoire n'est jamais une fatalité et que, par ailleurs, l'ignorance de son histoire compromet chez un peuple toute action présente ou future.

Voici un livre qui se lit comme une archive de secret d'État. Le bonheur de lecture qu'on y prend, tant il est fort, paraît un peu illégal. C'est ce qui fait son originalité, son charme ; il a de l'avenir ; ses lecteurs ne seront pas déçus.

Professeur Pierre Kasongo Ngoy Pauni

## PROLOGUE

« L'historien dépend totalement de ses sources ;  
là où celles-ci font défaut, il doit se taire,  
tout en espérant que des recherches ultérieures  
découvriront de nouvelles traces du personnage  
dont il veut reconstituer la vie »  
(Bontinck 1980 : 609).

### Les demi-civilisés du Congo. Crime rituel au Lomami<sup>1</sup>

« Fétichisme, vaudou, on les croit disparus des terres semi-barbares, parce que les nègres ont la radio et que certaines tribus se réclament de la Société des Nations.

Mais il y a des retours étranges ! C'est Paul Morand qui nous dit : "Oui, le Goll à tête de bœuf avait parlé, du village de Krou, il ne restait rien." Et, dans *Le Peuple des Étoiles filantes*, il raconte l'histoire d'un élan qui, saisi d'une mystérieuse frénésie, voulue, préparée, provoquée par les sorciers, brûle les cases, tue le bétail, détruit les plantations, ravage tout ce que, sous la conduite d'un Blanc, il avait créé à grand-peine.

C'est aussi l'histoire suivante, survenue l'été dernier. Elle n'est nullement imaginée et me la conte un ami depuis longtemps au Lomami. Partageant l'émotion ressentie par les plus réfléchis parmi les coloniaux, "elle est toute récente, écrit-il, la radio n'a pas encore dû la faire connaître à Bruxelles, mais parmi nous qui vivons, ou qui croyons vivre, en contact permanent avec l'indigène, sa révélation a fait sensation."

Avant les faits, voyons les personnages principaux. Il y a, en premier lieu, Yakayumbo, le chef. Yakayumbo, âgé d'une trentaine d'années, est à la tête d'une région aussi grande que la Belgique. Son père Lumpungu, avant l'arrivée des Blancs à Kabinda, a étendu son territoire en menant la guerre contre ses voisins. Quand le "Bula Matari" s'implante dans le pays, il y trouve un véritable royaume nègre dont l'organisation est solidement étayée sur les "lois de la coutume".

Ces lois empreintes, en principe, de la sagesse des lois naturelles sont parfois cruelles dans leur application. Comme il avait été fait ailleurs, on décida de conserver cet édifice social, quitte à en rendre petit à petit l'administration moins barbare.

Un des moyens employés à cette intention fut de préparer l'héritier présomptif du grand chef, c'est-à-dire le jeune Yakayumbo, à la tâche de chef indigène acquis aux méthodes européennes. On fit son éducation. On lui enseigna le français. On lui apprit à se vêtir, à se comporter comme nous. À vrai dire, ce jeune chef avait de l'allure. Grand, élancé, une certaine noblesse dans les traits et dans l'attitude, il paraissait avoir gagné le poil, la finesse qu'on peut attendre d'un être civilisé.

Bref, quand le vieux Lumpungu mourut, ce fut un chef *up to date* qui lui succéda. Du moins Yakayumbo sembla tel et crut le démontrer.

---

1. Article paru dans le journal *La Meuse*, sous la plume de Cid Frenay, le 25 novembre 1935.

Il se fit construire une maison européenne à étages. Ses revenus, qui dépassaient souvent cent mille francs, lui permirent de se payer autos, chauffeurs et garde-robe à la dernière mode. Des mœurs de son père, il n'avait conservé que l'habitude d'entretenir un important harem qui comptait quelques centaines de femmes.

Il parcourait ses États, en voiture, comme un grand seigneur, accompagné d'une mulâtresse qui était sa favorite. Dans un camion, sa Cour le suivait. À l'image du maître, ces courtisanes étaient aussi des évolués, toujours habillés à la mode de Paris, parlant un français presque pur. Ils avaient gardé cependant les fonctions parfois redoutables, dont la loi des ancêtres les avait investis.

L'un d'eux, bourreau attiré, était d'autre part clerc dans une firme de transports automobiles. On le voyait toujours correctement mis, sans extravagance et portant de larges lunettes en écaille qui lui donnaient l'air d'un intellectuel pan-nègre. Un autre, qui était chambellan, se distinguait, par son élégance outrancière : veston de sport à boutons de cuivre, pantalon de flanelle blanche à la ligne impeccable. Peu avant l'affaire, il était allé chez les Blancs se présenter comme secrétaire dactylographe.

Un troisième personnage, non le moins puissant, était "sorcier". Mais il avait l'air bonasse du nègre jovial et volubile qui joue les marchands de cacahuètes sur la Batte.

On s'aperçut bien que, pour administrer et rendre la justice, Yakayumbo avait l'art de faire des lois du Blanc et de celles de la "coutume" un mélange subtil dans lequel son intérêt personnel trouvait toujours ses avantages. Mais on mit cela sur le compte de sa jeunesse, de sa trop récente initiation aux méthodes métropolitaines. Et, comme dans l'ensemble, les choses visibles ne marchaient pas trop mal, on se félicitait de cette "européanisation" si réussie.

Ce n'était qu'une apparence ! Un crime récent vient de montrer Yakayumbo tel qu'il est en réalité, tel qu'il est resté avec son âme primitive, ses croyances ancestrales, aussi "nègre" que ceux de son clan et poussé au meurtre par ces mêmes lois coutumières dont on l'avait cru libéré. »

## INTRODUCTION

En plaçant en prologue l'article publié dans le journal métropolitain *La Meuse* en son édition du 25 novembre 1935, nous avons voulu montrer que Kamanda avait laissé derrière lui une fabuleuse histoire. Cette dernière a été racontée à toutes les extrémités de la planète par des gens, blancs et noirs, qui avaient séjourné à Kabinda pendant tout l'exercice de leurs services. Pour tout dire, l'épopée trouve sa cause et son explication dans l'histoire d'une femme, Kapinga wa Tshiyamba, et de sa fille mulâtresse. L'affaire Kamanda ya Kaumbu et Kapinga wa Tshiyamba a défrayé la chronique métropolitaine et a fait couler beaucoup d'encre et de salive. Cet événement a animé toutes les conversations et a été sujet des spéculations parmi la population rurale et urbaine, coloniale et métropolitaine. Le grand chef songye Kamanda ya Kaumbu fut condamné à mort par l'administration coloniale pour avoir assassiné et mangé une femme du nom de Kapinga et tué sa fille, une mulâtresse âgée de deux à trois ans.

Kamanda ya Kaumbu est un personnage dont l'histoire est jusqu'aujourd'hui fort controversée. Il serait passé inaperçu dans l'histoire générale du Congo et surtout dans la mémoire congolaise s'il n'y avait pas eu dans sa vie cette femme appelée Kapinga wa Tshiyamba.

L'affaire Kapinga wa Tshiyamba, comme le souligne le journal *La Meuse*, constituait un grand point d'interrogation pour les colonisateurs sur ce qu'ils croyaient comme atteint à savoir la « libération » du Congolais de ses croyances ancestrales et son insertion ou, mieux, son emprisonnement, dans la culture européenne. En d'autres termes, le colonisateur voulait dépouiller complètement le Congolais de ses coutumes « sauvages », c'est-à-dire de son identité culturelle par l'action de l'enseignement et de l'évangélisation. Le comportement du grand chef Kamanda a remis en question cette croyance et fait voir que le Congolais avait un choix à faire entre l'apport des colonisateurs et ses croyances ancestrales, qu'il n'avait pas jeté toute son identité première au profit de l'identité coloniale, mais qu'il a opéré pour une identité hybride, une sorte de consensus culturel entre l'école traditionnelle et l'école moderne.

Selon une chanson populaire songye intitulée *Panadi mukinga kwetu kwa yaya* (« Quand j'étais enfant chez mon père »), les deux écoles se complètent. Si l'école moderne apprend à l'enfant songye

*Otanda mwana, mulangie, Musongye.  
Musongye mukielengie,  
Tuambangashi mukalasa, akalongo muikelo,*

*Mukalasa abalongo nyi anka bia kukita,  
Tabalongo bia kuikala.  
Mwinyi mulongeshi mukulu akulanga  
Pangi nyi bia bofsha  
Mwana apudishanyi kenyi kalasa  
Anka mutue muyilo  
Tashinyi banyina, tatshini banshaye,  
Tadi mwanana.  
Kuela kwa mono mwaye muibenga  
Tadi mwana buwa*

*Panadi mukinga kwetu kwa yaya,  
Yaya bandunguile :*

Songye, lorsque tu as un enfant, éduque-le.  
Le Songye est éveillé (blanc),  
Ne crois pas que l'on apprend le savoir-vivre à l'école,

À l'école on apprend le savoir-faire,  
On n'apprend pas le savoir-vivre, le savoir-être,  
L'enseignant lui-même est un adulte à éduquer,  
car il lui arrive par moment de dévier.  
L'enfant qui termine ses études a la tête en l'air  
(devient hautain).  
Il ne respecte pas ses mères ni ses pères  
(Car) Il est devenu un monsieur  
Le fait de mettre de l'argent dans ses poches  
Fait de la fille une dame.

Quand j'étais enfant chez mon père,  
mon père me disait :

<i>Bokiebe kuka muikelo pansenga, Wetalanga ku mutue, mesu ngabidinka, Matui ngabidi, kukanwa nyi nkumune, Kumona na kupusha nkukile kuakula su. Okiebe muikelo, ikala na meso na matui akata Kukanwa kuibungie Tuambangashi nkami enka nkulungula bamilo Shilunguluanga bayile mu luendo na tuvi kubilamba Langayi bana bapete nyikashi ya bu muntu.</i>	Si tu veux bien vivre dans ce monde, Regarde ta tête, (il y a) deux yeux, deux oreilles, mais une seule bouche. Regarder et écouter valent mieux que parler. Si tu veux bien vivre, aie de grands yeux et de grandes oreilles, mais une bouche fermée. Ne te crois pas le seul orateur du peuple, L'homme orgueilleux a fait un voyage avec des habits souillés de matières fécales. Prodigue des conseils aux enfants pour en faire de vrais hommes.
---	---

le savoir-faire, par contre l'école traditionnelle songye l'éduque, lui apprend le savoir-vivre et le savoir-être. C'est ce dernier qui fait du Songye un homme.

Le chef Kamanda constituait un obstacle commun aux objectifs de trois forces dont les intérêts étaient divergents. Les Luba du Kasai voulaient se débarrasser, à travers le grand chef Kamanda, de l'hégémonie songye, c'est-à-dire, avec l'aide des colonisateurs, les égaier ou alors les dominer à leur tour. Les Ben'Eki et les Belande, propriétaires fonciers du territoire de Kabinda, voulaient se défaire de Kamanda et, à travers lui, de la domination des étrangers bekalebwe en vue de recouvrer leur autonomie, mettre un terme à cette société pyramidale et revenir ainsi à la société songye acéphale d'avant l'avènement de Lumpungu. Les colonisateurs belges voulaient écarter du pouvoir Kamanda dont les idées contagieuses et dangereuses d'indépendance risquaient de perturber l'ordre public et de compromettre l'avenir de la colonie. L'élimination physique de cet individu aurait été profitable aux uns et aux autres. Pour les colonisateurs, elle servirait de leçon à quiconque oserait se dresser contre l'autorité coloniale.

L'esprit d'indépendance avait déjà été exprimé implicitement, bien avant Kamanda, par d'autres chefs africains. En 1891, Msiri, le roi de Garenganze, soucieux de conserver son indépendance, a été assassiné par un officier belge. En 1920, le roi kuba, Mabunc, s'adressant à Louis Franck, ministre des Colonies, dit : « Rends-moi les droits de mes ancêtres ou qu'il y ait seulement deux autorités, la tienne et la mienne, mais actuellement, tout Blanc délivre des "mukanda" et chacun se croit juge<sup>2</sup>. »

L'affaire Kapinga wa Tshiyamba s'est en fait avérée l'occasion tant attendue par les uns et les autres pour déclencher le processus d'élimination politique et physique du grand chef songye.

Qui est la femme Kapinga wa Tshiyamba ? Était-elle un être réellement vivant ou un fétiche fabriqué par les Luba du Kasai, particulièrement ceux de Mutombo Katshi IV ou par les Ben'Eki et, éventuellement, les Belande, expressément pour piéger le chef Kamanda reconnu extrêmement faible devant le sexe faible ? La femme Kapinga wa Tshiyamba était-elle une pure machination coloniale avec la complicité des ennemis du chef Kamanda ? Comment se présente cette histoire complexe et pathétique ? Et quelles sont les différentes interprétations qu'on lui accorde ?

L'histoire des Songye en général et celle du chef Kamanda en particulier est soucieuse de sortir de son état problématique. Dans un pays en crise multidimensionnelle comme la République démocratique du Congo où l'histoire officielle a du mal à se reconstituer, la mémoire se développe à sa guise. Ce travail a été conçu essentiellement grâce aux enquêtes orales menées aussi bien à Lubumbashi

2. Franck 1930 : 286-287.

qu'à Kabinda auprès des vieux Songye et Luba du Kasai. La mémoire, à travers les représentations, les images, les paroles et les visions, tend à combler la coquille vide laissée par l'histoire officielle.

Actuellement, par exemple, les biographies des grands opérateurs politiques, économiques, sociaux, culturels et religieux congolais ayant marqué l'histoire du pays de la période aussi bien coloniale que postcoloniale, ne sont possibles que grâce à la récolte des récits de vie et des témoignages oraux auprès des populations ciblées. Ici, la mémoire contribue largement à la connaissance de l'histoire. Son importance est cependant relative. Dans le cas qui nous concerne, nous partageons le point de vue de Valérie-Barbara Rosoux selon lequel « la mémoire humaine ne se réfère pas au passé de manière neutre et objective [...] qu'elle ne peut être le reflet exact et parfait du passé [...] que les souvenirs ne sont pas littéralement conservés, mais plutôt reconstruits, remaniés en fonction des circonstances<sup>3</sup> ». Il résulte le jeu alternatif d'ombre et de lumière qui rend malaisée l'appréhension du passé.

Les difficultés ne manquent donc pas dans la récolte des données orales. Cependant, l'attitude de l'historien doit être la même face aussi bien aux sources orales qu'aux sources écrites. Le discours du narrateur peut être vrai ou faux selon l'identité de l'enquêteur et le type de relations qui lie le narrateur à l'enquêteur. Les informations et les interprétations que le narrateur fournit à l'enquêteur pendant la reconstruction du passé du chef Kamanda dépendent aussi du contexte temporel et spatial dans lequel le narrateur se trouve. Ainsi, le narrateur peut éviter de parler des problèmes intimes qu'il veut garder secrets et ne voudrait donc pas partager avec l'enquêteur. Il parlera donc des faits connus de monsieur Tout-le-Monde et pour lesquels il trouve de l'intérêt et mettra de côté ceux qu'il juge lui-même embarrassants, comprometteurs. « *Mukusumine nkunde, mukusambe munda busungu* » (« Quiconque te prive les haricots, t'évite les douleurs abdominales »), dit un adage songye. Cela veut dire que le moment n'est pas indiqué pour fournir à l'enquêteur de l'information dont il a besoin dans la mesure où elle peut lui causer des ennuis, des difficultés. En fait, ne dit-on pas que toute vérité n'est pas bonne à dire. L'enquêté qui dit ce que monsieur Tout-le-Monde connaît s'évite et évite à son interlocuteur des problèmes.

Le Songye lui-même met en garde tout enquêteur qui offre de la boisson (*lutuku* généralement) et de la nourriture à son interlocuteur sous peine de récolter des médiocrités. Lisons cet extrait de la chanson populaire *Panadi mukungu kwetu kwa yaya* :

<p><i>Akulungula mwanda weyendo</i>  <i>Tamba shi tuntemunanga</i>  <i>Anka akulungula ashimika kasele,</i>  <i>Su mpaka bangipushe</i>  <i>Pa mulangi wa malwa na mutanda wa biashi</i>  <i>Toipusha muntu mwanda nya.</i>  <i>Mulangi wa malwa na nsala munda,</i>  <i>Abipeya muntu kubalakana.</i>  <i>Otanda mwana, omulangie biobio.</i></p>	<p>Celui qui te parle d'un problème important  Ne te demandera jamais de ne pas le dénoncer  Il te parlera avec autorité pour qu'en cas de doute, des explications lui soient demandées.  Devant une bouteille d'alcool et un plat de bukari, ne pose pas de questions à ton interlocuteur (altéré et affamé, car)  La soif de l'alcool et la faim amènent l'être humain à dire n'importe quoi.  Lorsque tu as un enfant, prodigue-lui ces conseils.</p>
--	--

Nous sommes ainsi confronté, dans le cas présent, à la divergence des versions données par les narrateurs sur le chef Kamanda. Cette situation est tout simplement due à des raisons d'ordre

3. Rosoux 2001 : 452-453.

idéologique (pour les colonisateurs) et tribal (pour les Songye et les Luba du Kasai). Face à de telles situations, nous recourons généralement à l'histoire, aux renseignements écrits sur la période au cours de laquelle l'événement a eu lieu<sup>4</sup> ou alors nous choisissons la confrontation des narrateurs ou, en l'absence de ces derniers, celle des témoignages en présence. Nous prenons nous-même position après discernement et nous justifions notre choix.

Lors de la quatrième édition du projet « Mémoires de Lubumbashi », le « *Nganda* mémoire » organisé sur le chef Kamanda et la femme Kapinga wa Tshiyamba a été fort enrichissant dans la mesure où il nous a permis d'assister à un échange de vues ou, mieux, une confrontation des témoins katangais originaires des espaces songye et luba du Kasai sur cet événement.

Comme le lecteur peut le constater, ce travail n'a pas l'ambition de faire une histoire exhaustive du grand chef Kamanda, mais il veut montrer ce qu'est Kamanda dans la mémoire congolaise.

Nous divisons ce travail en deux parties essentielles. La première parlera de la société songye avant l'avènement du grand chef médaillé Lumpungu Kaumbu. La seconde traitera de la période de Kamanda et sera focalisée autour de l'affaire Kapinga wa Tshiyamba et de sa fille mulâtresse.

---

4. Vansina 1992 : 41-49.

# I. LA SOCIÉTÉ SONGYE À L'AVÈNEMENT DU CHEF LUMPUNGU A KIKOLO

## 1. L'espace songye

Les Songye se sont installés dans la région comprise entre les 5° et 6° parallèles sud ; entre le Sankuru et le Lomami, et même au-delà.

À cause du tracé arbitraire des frontières de provinces à l'époque coloniale, les Songye se retrouvent actuellement partagés entre les entités administratives du Kasai-Oriental, du Maniema et du Katanga. Le Kasai-Occidental renferme parmi ses populations une petite fraction de Songye. Ceux-ci avaient fui les incursions répétées de Lumpungu pour se réfugier, sous la direction de leur chef Nsapu Nsapu, à Kananga.

La majorité des Songye occupent les territoires actuels de Kabinda et de Lubao au Kasai-Oriental. Les groupements les plus importants dans le territoire de Kabinda sont les Ben'Eki, les Bena Milembwe, les Belande, les Basanga, les Bakankala, les Bena Majiba, les Bena Mpaze. Le territoire de Lubao comprend les Bekalebwe, les Balaa, les Bena Ngunji, les Bapina, les Baembe, les Bena Ebombo, les Basonge (Bena Sala, Bena Kafuma, Bena Kahuwa, Bena Mukungu, Bena Muumbo, Bena Bwabe, Bena Muo, Bena Sangwe, Bena Kibumbu, Ben'Eshadika, etc.).

L'aire occupée par les groupements cités ci-dessus fut subjuguée au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle par les bandes armées de Mpania Mutombo dans le nord, de Ngongo Letete à l'est et de Lumpungu dans le sud.

Les Songye formaient une société acéphale, dépourvue d'une organisation à pouvoir central fort. La société songye était donc constituée de plusieurs groupements politiquement indépendants les uns des autres, dirigés par des chefs traditionnels dont le pouvoir était héréditaire électif. À titre d'exemple, Mwana Kankieza dirigeait les Ben'Eki, Mwana Ngoie Kabamba gouvernait les Bena Milembwe, Kabwende administrait les Bena Musolo, Kapepula était à la tête des Bena Kibeshi, etc. Chaque groupement avait alors une autorité centrale propre. Celle-ci était représentée par le Ya Kitenge chez les Bekalebwe et par le Nkole chez les Ben'Eki, les Bena Milembwe et les Belande. Alors que le Ya Kitenge était choisi parmi les trois familles régnantes – Batoto, Baseme et Bafwankese –, le Nkole, chez les Ben'Eki, était fourni alternativement par deux familles : les Babenga et les Babangu. L'Ehata chez les Bekalebwe et le lac Mbebe chez les Ben'Eki constituaient les lieux d'investiture. Celle-ci était conditionnée par une série d'interdits et d'actes : le Ya Kitenge devait commettre un acte incestueux avec une de ses sœurs, tandis que le Nkole immolait sa fille aînée. Chaque chef de groupement était entouré d'un conseil composé des anciens et des chefs de villages. Chez les Bekalebwe, par exemple, le conseil était composé d'un Tshite, conseiller principal de Ya Kitenge, grand juge et président de l'Ehata ; d'un Dipumba, d'un Shaja et d'un Kilala, tous conseillers du Tshite ; d'un Lukungu, introducteur des palabres et messenger de Ya Kitenge auprès de la population, etc.

La structure était quasiment la même chez les populations songye de la province du Katanga (Bena Kalonda, Bena Kilushi, Ben'Ekumbi, Bena Kayayi... respectivement régis par un Mukanjila Ngulu, un Ilunga Mpumpi, un Kitenge Umbo, un Kihungu) et chez celles de la province du Maniema (Bena Malela, Bena Bushiba, etc. obéissant à Lusuna ou à Kakona). Chez ceux-ci, Dipumba se dit Lihumba, Shaja Sasha, Kilala s'appelle Kilolo et le Lukungu se nomme Mutombukulu.

Au niveau du village, le chef du village était aussi entouré d'un conseil dont les membres étaient pourvus de mêmes titres que ceux précédemment cités, mais à un degré inférieur. Lumpungu va

rassembler tous ces groupements en un État aux structures centralisées. Mais, qui est Lumpungu et de quelle famille était-il issu ?



**Le chef Lumpungu en 1912.**

AP.0.0.22154, collection MRAC Tervuren ; photo D. Pieters, 1912.

## **2. L'émergence de la famille Kaumbu ka Ngoyi**

Beaucoup d'auteurs font descendre Lumpungu de la famille d'un certain Kalamba Kangoi, chef des Bekalebwe, que Tippe-Tip aurait aidé à soumettre certains de ses sujets révoltés contre son autorité<sup>5</sup>. D'autres, par contre, avancent que Lumpungu est le fils de Kaumbu ka Ngoie, originaire du village de Makonde, dans le groupement des Bekalebwe Tungulu<sup>6</sup>.

Le véritable nom du père de Lumpungu ne constitue plus aujourd'hui l'objet de spéculations. D'abord parce que tous les gens que nous avons interviewés parlent de Kaumbu ka Ngoie. Ensuite, en 1920, lors de son investiture, Kamanda, le fils de Lumpungu, prit le nom de son grand-père ya Kaumbu et non celui de Kalamba.

L'origine « royale » de Lumpungu est discutable. Les chefs traditionnels des Bekalebwe étaient élus parmi les membres mâles des trois familles régnantes toutes issues de la descendance directe de Pibwe Kitenge, premier chef des Bekalebwe. Les Tungulu dont descendait Lumpungu font partie des Bampata, c'est-à-dire des groupements qui avaient le droit d'élire les chefs. Il s'avère que Lumpungu,

5. Gilain 1887 : 91-92 ; Timmermans 1962 : 29-52 ; Merriam 1975 : 14.

6. Muteba Kabemba 1973 : 39. Cf. aussi nos entretiens avec Mwana Ndjibu, Kaumbu Milambu, Fwabana Kasatuka, Kabamba Mabuija.

comme tous les membres des Bampata, était électeur. Il n'était donc pas éligible à la charge cheffale. De plus, la liste généalogique des chefs bekalebwe (les Ya Kitenge) établie par l'administrateur de territoire R. Strythagen ne mentionne aucun Ya Kitenge portant le nom de Kaumbu ka Ngoie. En outre, Lumpungu n'a « succédé » qu'au chef Shiso Lusuna de la famille de Bafwankese, mort vers 1900 et qui ne fut pas légitimement remplacé<sup>7</sup>.

### 3. Origine du nom Lumpungu

Un enfant de sexe masculin né Ngoyi Mafula s'est vu affubler du surnom de Lumpungu. Deux versions donnent l'origine de ce surnom. La première fait venir ce nom de celui d'un fétiche grâce auquel Kibala, l'épouse stérile de Kaumbu ka Ngoyi, eut un enfant. Le couple donna alors le nom de Lumpungu à l'enfant en mémoire du fétiche de fécondité. Voici le récit :

« Kibala, la femme de Kaumbu ka Ngoyi, était stérile. Elle s'adressa au sorcier le plus réputé du pays pour avoir un enfant. Ce dernier lui remit un fétiche du nom de Lumpungu. Ce fétiche devait être placé au-dessus d'un arbre du village et la femme devait se placer, de temps en temps, en dessous du fétiche pour que celui-ci fasse son effet. Bientôt Kibala fut enceinte. Durant sa grossesse, on surprenait toujours le fétiche au bas de l'arbre au début du jour, tandis qu'il était haut perché à la fin du jour sans que quelqu'un pût intervenir pour son déplacement. Kibala accoucha d'un enfant de sexe masculin. Ce dernier reçut le nom de Ngoyi Mafula et le surnom de Lumpungu en mémoire du fétiche de fécondité. L'arbre qui servait de support au fétiche est encore visible au village Mpanga de Kembe Bekalebwe. Le sorcier qui avait fabriqué ce fétiche a déclaré que l'enfant conçu sous ses auspices ne pourrait vivre sous le même toit ni dans le même village que sa mère sous peine d'encourir de grands malheurs. Respectant les instructions du grand sorcier, Kaumbu ka Ngoyi attendit le sevrage et se sépara de son fils qu'il envoya auprès de son frère Ya Mulamba qui résidait au village de Shadika<sup>8</sup>. »

Selon une autre version, le surnom de Lumpungu signifierait un individu doté d'un grand charisme, imposant et difficilement maniable. Ce surnom est postérieur à la naissance et date de la période de prospérité de Lumpungu<sup>9</sup>.

La date de naissance de Lumpungu n'est pas connue. En 1882, H. Von Wissmann parle de lui comme d'un jeune prince<sup>10</sup>. Tshibambe Tshikutu qui cite les sources orales note qu'à l'arrivée des Européens, Lumpungu avait déjà mangé trente fois les fourmis ailées. Étant donné que les fourmis ailées ne volent qu'une fois l'an, cela veut dire que Lumpungu avait trente ans en 1882. Tshibambe Tshikutu note : « Chez les Songye, à la naissance d'un individu, ses parents apprêtaient un vase à conserver soigneusement. On y mettait, après chaque Nouvel An, un jeton. Ainsi, à la mort de cet individu, on savait exactement à quel âge il était mort. Il a dû en être de même pour Lumpungu ; chaque fois qu'apparaissaient les fourmis ailées, on a pu introduire un jeton dans son vase facilitant plus tard d'apprécier son âge. C'est pour cela que la chronologie relative des sources orales

7. Strythagen 1921.

8. Kabundji Yando, témoignage recueilli à Kabinda en mars 2002.

9. F. Yamukoko Kalunga, interview accordée à Kabinda, 22 mars 2002.

10. Von Wissmann 1891 : 188.

porte à retenir que Lumpungu serait né vers 1852<sup>11</sup>. » La date de naissance avancée par Tshibambe pose quelques problèmes. Si Lumpungu était né en 1852, il serait âgé de 15 ans à la mort de son père en 1867. Cela justifierait son évincement du pouvoir au profit de sa tante paternelle qui, à son tour, passa le pouvoir à son mari. À l'arrivée de H. Von Wissmann en 1882, Lumpungu aurait alors 30 ans. Pourquoi H. Von Wissmann l'aurait-il alors qualifié de jeune prince, tandis que 9 ans plus tard, soit en 1891, A. Delcommune lui donnait l'âge approximatif de 25 ans<sup>12</sup> ? Si les estimations de H. Von Wissmann et de A. Delcommune sont exactes, Lumpungu serait né vers 1866. De toutes les façons, le chef Lumpungu est né dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Quant à son portrait, en 1886, Von Wissmann qui le rencontrait pour la seconde fois fut fort impressionné par son apparence. Elle avait fort changé. La petite vérole dont il avait été atteint l'avait terriblement défiguré, lui causant la perte d'un œil<sup>13</sup>. A. Delcommune abonde dans le même sens lorsqu'il note en 1891 que Lumpungu, grand et mince, borgne et grêlé par la variole, avait une figure antipathique<sup>14</sup>. Les gens que nous avons pu interviewer prétendent que Lumpungu était un personnage farouche. À cause de son infirmité (il était borgne), Lumpungu ne tolérait pas qu'on le dévisageât. Aussi, à son passage, les gens devaient-ils se prosterner ou se voiler le visage pour ne point le regarder et, partant, s'attirer la peine capitale.

La prosternation des sujets devant le chef ne signifie pas seulement que ce dernier est nécessairement farouche. Ce geste est considéré partout en Afrique noire comme un signe de soumission, de respect du peuple vis-à-vis de son chef.

Mais, comment la famille Kaumbu ka Ngoyi a-t-elle émergé ? D'après une version de la tradition orale, tout remonterait à une guerre dénommée « *Ngoshi ya Konyi ka Mukuku* » (« le conflit autour d'un coucou<sup>15</sup> ») qui avait opposé les Bena Tshofue aux Bekalebwe.

« Un jour, lors d'une chasse organisée à l'occasion du feu de brousse, réunissant les Bena Tshofue et les Bekalebwe, un oiseau appelé *mukuku* ("le coucou") surgit et reçut un projectile lancé par un chasseur de Bena Tshofue. Et comme il arrive souvent, les chasseurs en ont bonne souvenance, l'oiseau ayant reçu un coup peut toujours se propulser. Ce que fit le coucou en question qui continua à voler. Mais pas pour longtemps, car un Mwikalebwe (singulier de Bekalebwe) donna le coup fatal et l'oiseau mourut. Le chasseur mwikalebwe ramassa sa proie et la mit dans sa gibecière. Le Mwina Tshofue qui avait asséné le premier coup à l'oiseau, réclama son butin, mais en vain. Une dispute s'en suivit et se transforma vite en une bataille rangée entre les Bena Tshofue et les Bekalebwe. Un notable mwikalebwe appelé Kabengiele y trouva la mort. Les Bekalebwe cherchèrent à se venger. Quelques jours après, Malangu, le neveu du feu notable, et certains membres de sa famille tuèrent une femme "Ndalamumba" de Bena Tshofue et sa suite en visite dans un village des Bekalebwe. À la suite de cet assassinat, les Bena Tshofue déclarèrent la guerre aux Bekalebwe.

Les Bena Tshofue, placés sous la protection de Mpibwe Kitengie, remportèrent la victoire.

---

11. Tshibambe Tshikutu 1994 : 294.

12. Delcommune 1922 : 91.

13. Von Wissmann 1891 : 188.

14. Delcommune 1922 : 91.

15. Il s'agit en fait de l'espèce africaine de la famille des cuculidés, dont le nom est Oxylophes à collier blanc (*Clamator coromandus*).

Les Bekalebwe subirent de lourdes pertes parmi leurs combattants. Ya Kilengiela, descendant de Mudimi-a-Kapenga et témoin privilégié de la déconfiture des Bekalebwe, fit appel à son ami Kaumbu, originaire du village de Makonde. Les deux personnes avaient fait connaissance dans leurs activités économiques : Kaumbu échangeait le sel de fabrication locale contre les perroquets qu'il vendait aux Arabes installés à Isangi, là où la rivière Lomami se jette dans le fleuve Congo. C'est d'ailleurs de ce commerce de perroquets que lui vient le surnom de Kakusu. Kaumbu Kakusu veut dire Kaumbu vendeur de perroquets. Kaumbu s'était rendu compte de la force de frappe des Arabes disposant des armes à feu face aux populations qui ne disposaient que des flèches. Alors Kaumbu vint au secours de son ami et s'impliqua, avec sa suite, dans la guerre contre les Bena Tshofue. Comme ces derniers étaient toujours très forts, Kaumbu fit intervenir les Arabes dont le plus connu fut Juma Merikani. Les Bena Tshofue, vaincus, furent repoussés au-delà de la rivière Lomami, à l'endroit appelé aujourd'hui Kipushya et qui était appelé "*Kipushya maboko*", c'est-à-dire "Balancer les bras en signe de liberté".

D'après la coutume songye en général et des Bekalebwe en particulier, l'allié invité était toujours récompensé après la guerre en guise de reconnaissance. Les Bekalebwe offrirent à Kaumbu des femmes, des esclaves, des chèvres, des moutons, des perles, etc. Mais Kaumbu qui, depuis longtemps, nourrissait l'ambition de devenir un jour ya Kitengye Kwibwe, déclina l'offre et déclara qu'il avait plutôt besoin d'une partie du territoire des Bekalebwe. Ces derniers, pour éviter de nouvelles violences, accédèrent à sa volonté. Kaumbu s'établit à l'Ehata en qualité de Ya Kitengye Kwibwe (chef). Les Bekalebwe lui donnèrent ce titre en échange de la paix. Mais il ne fit pas longtemps, car il mourut d'une épidémie de dysenterie. Son fils, Lumpungu-Kaumbu, lui succéda<sup>16</sup>. »

Ce récit montre que de par son origine, la famille de Lumpungu ne tenait pas son pouvoir de la coutume. Aidé par les Arabes, Kaumbu ka Ngoyi a profité de la faiblesse des Bekalebwe qui ont sollicité son concours pour s'imposer et exiger en paiement une concession et un titre cheffal. Il accédait ainsi, avec la complicité des circonstances, à la famille royale des Bekalebwe, contre la volonté de ces derniers. Cela justifie l'absence du nom de Kaumbu ka Ngoyi sur la liste généalogique des chefs bekalebwe légitimes. Pourquoi Lumpungu n'a-t-il pas effectivement succédé à son père ? Selon Tshibambe Tshikutu, Lumpungu, mineur à la mort de son père, fut écarté du pouvoir au profit de sa tante paternelle Kashindi qui, à son tour, en remit l'exercice à son mari. Cette situation justifierait l'émigration de ce jeune prince en direction de l'ouest, dans le territoire des Ben'Eki et des Belande en vue d'y conquérir d'autres terres et de s'y imposer chef. On assiste au même scénario que chez les Ruund où les frères de Ruej, frustrés par le fait que leur sœur avait remis le pouvoir à son mari, un étranger, ont émigré pour fonder d'autres royaumes.

Selon certains auteurs, le père de Lumpungu avait bénéficié de l'aide de Tippto-Tip dans le conflit qui l'opposait aux Bekalebwe de l'Est. Après la défaite de ces derniers, Lumpungu devint le vassal de Tippto-Tip et devait apporter à son maître un lourd tribut en ivoire, esclaves et *madiba* (étoffes en fibres de raphia). La partie occupée par Lumpungu faisait partie de la zone d'influence des Arabisés. Le souci d'amasser encore plus de richesse, c'est-à-dire plus d'esclaves et d'ivoire, aurait poussé Lumpungu et Mpania Mutombo, esclave de son père, à conquérir un territoire plus vaste en direction

16. Ya Ngoba Kamanya (1928), ancien travailleur du Parquet de grande instance, Ngoyi Tshofue (1925), ancien agent de l'administration publique, et Kankieza Mukomba (1927), ancien combattant. Interview accordée à Kabinda en date du 22 mars 2002.

du territoire des Ben'Eki en 1886<sup>17</sup>. Ces auteurs restent muets quant aux relations qui existaient entre Mwana Kankieza, chef des Ben'Eki, et Lumpungu. Seul H. Von Wissmann a repris le témoignage de Said, l'un des favoris et chef de troupes de Tippto-Tip, installé dans le pays des Bekalebwe. D'après ce dernier, Lumpungu, en dépit de son alliance avec Tippto-Tip, entretenait des relations commerciales avec un autre trafiquant arabe Jama bin Sabim, alias Famba. En outre, Lumpungu avait l'habitude de couper les têtes des messagers de Tippto-Tip et de les offrir à ses sujets bekalebwe pour leur festin. C'est pourquoi le puissant arabe envoya Said pour punir le rebelle Lumpungu ainsi que les guerriers des chefs tributaires Lusuna, Dibwe et Langongo. Averti du danger, Lumpungu s'enfuit et ne réapparut pas. Ce n'est que plus tard que Said et ses guerriers apprirent la nouvelle de la récente alliance avec Mwana Kankieza et avec les Belande, et de son nouveau campement dans le sud-ouest<sup>18</sup>. C'est donc de chez les Belande et les Ben'Eki que Lumpungu reprit ses incursions et étendit le royaume dont il fixa la capitale à Kabinda.

L'installation de Lumpungu à Kabinda, loin de son pays natal, est l'objet de plusieurs versions.

Si, d'après H. Von Wissmann, telle était la cause du départ de Lumpungu vers les régions des Ben'Eki et des Belande, on se poserait la question de savoir pourquoi seulement la région des Ben'Eki et des Belande. Ensuite, pourquoi Tippto-Tip avait-il laissé impunis les massacres de ses messagers après qu'on eût connu le nouvel emplacement de Lumpungu ? En outre, cette version semble fragmentaire en ce sens qu'elle demeure muette sur la raison qui poussa Lumpungu à dévaster le pays des Ben'Eki dont Mwana Kankieza, son nouvel allié, était le chef.

Tout compte fait, l'émergence de Lumpungu marque la naissance d'un nouveau type de pouvoir coutumier militaire qui, grâce à l'acquisition des armes à feu obtenues des étrangers (Arabes à l'est de l'Afrique et Portugais à l'ouest), s'impose au pouvoir coutumier traditionnel. Ce nouveau type de pouvoir s'intercale entre le pouvoir traditionnel et celui moderne des étrangers.

Comme on le voit, l'histoire des Songye est non seulement fragmentaire, mais aussi hypothétique. Les Songye eux-mêmes ne sont pas unanimes en ce qui concerne, par exemple, la biographie du chef Lumpungu. Les versions diffèrent selon qu'on est un Mwin'Eki (singulier de Ben'Eki) ou un Mwikalebwe (singulier de Bekalebwe). Chacun aspire à glorifier son passé. Cependant, la version que nous donnons ici semble vraisemblable. Mais nous pensons que des études ultérieures plus fouillées en ce domaine pourront nous offrir une histoire complète et plus ou moins objective.

#### 4. Lumpungu dans le territoire des Ben'Eki et des Belande

Lumpungu, un des chasseurs et guerriers les plus réputés chez les Bekalebwe, serait entré en contact avec Mwana Kankieza, chef des Ben'Eki, à la faveur d'une querelle de succession. Passons en revue quelques versions relatives à cet incident politique.

D'après la première version, Mwana Kankieza et Mwana Budja étaient des demi-frères et fils de Mwana Mbôo, chef du groupement mwineki. À la mort de leur père, un conflit éclata entre les deux prétendants : Kankieza, le fils aîné et en principe l'héritier, et son demi-frère Budja. Comme Kankieza était avare et égoïste, la plupart de ses sujets lui préférèrent son demi-frère Budja, qui était généreux, serviable, compréhensif, etc. De peur qu'il ne soit évincé par son demi-frère, Kankieza demanda de l'aide à Sendwe Mutamba. Ce dernier, comme l'indique le terme « *sendwe* », était forgeron et non guerrier. Cependant, il entretenait des relations amicales avec les gens auxquels il vendait des pointes de flèches, des houes, etc. Parmi ses clients, il y avait Lumpungu Kaumbu. Sendwe Mutamba fit appel

---

17. Timmermans 1962 : 29-52 ; Vansina 1966 : 239.

18. Von Wissmann 1891 : 200.

à ce dernier. Au cours de la guerre qui éclata entre les deux prétendants au trône, Mwana Budja fut tué par les troupes de Lumpungu. Les survivants des partisans du feu Mwana Budja, harassés par les incursions répétées des guerriers de Lumpungu, durent s'enfuir vers Kananga sous la conduite de leur chef Nsapu Nsapu.

Après la victoire de Mwana Kankieza, Lumpungu qui voulait rentrer dans sa région natale, exigea de son allié un cadeau pour sa participation à la guerre. Mwana Kankieza, n'ayant pas d'esclaves, lui offrit de rester avec lui et de se faire payer tribut<sup>19</sup>. Mwana Kankieza ne voulait pas laisser s'en aller Lumpungu et ses guerriers. Il avait peur qu'une fois ses alliés partis, ses ennemis ne revinssent le détrôner. Le chef des Ben'Eki proposa à Lumpungu de s'installer sur la colline, à côté du chef Yankinda de Kabinda. Cette colline offrait l'avantage d'une place stratégique en ce sens qu'elle permettait d'apercevoir l'ennemi et de l'empêcher de s'approcher de la résidence de Mwana Kankieza. Pour qu'à l'avenir, Mwana Kankieza ne revienne pas sur sa décision en renvoyant Lumpungu de la région, des cérémonies eurent lieu sur la colline et des fétiches y furent enterrés. Désormais ce qu'avait dit Mwana Kankieza, en ce qui concerne l'installation de Lumpungu à Kabinda, demeurerait inchangé à travers les générations.

Deux versions apportent quelques corrections à la première en ce qui concerne les liens de parenté entre Mwana Kankieza et Mwana Budja. La première d'entre elles a été recueillie auprès des chefs coutumiers favorables au chef Lumpungu tandis que la seconde, celle rapportée par Mwana Shimbi, de la famille de Mwana Budja, a été sans doute recueillie auprès des chefs coutumiers opposés à Lumpungu. Voyons d'abord la première de ces deux versions.

« À la mort de Mwana Nkima, chef de Ben'Eki, son fils aîné, Mwana Kasongo Nkila, lui succéda. Mais ce règne fut de courte durée, car Kasongo Nkima mourut quelque temps après. Comme Mwana Kankieza était encore trop jeune pour succéder à son père défunt, Mwana Kasongo, les notables désignèrent Mwana Budja, frère du défunt, pour assurer la régence. Selon la coutume, Mwana Kankieza, une fois devenu majeur, devait reprendre le pouvoir.

Le moment venu, Mwana Budja ne se conforma pas à la coutume et ne reconnut donc pas les droits de Mwana Kankieza de reprendre le pouvoir. Cette entorse à la coutume ne fut cependant pas ratifiée par la majorité des Ben'Eki. Alors Mwana Kankieza se souleva contre son oncle paternel Mwana Budja pour reconquérir le pouvoir qui lui revenait de droit. Mwana Kankieza fut battu. C'est alors qu'il fit appel à Kasongo Kalombo, un frère du chef Kasongo Niembo, et eut des guerriers armés de fusil à piston. Une guerre éclata entre Mwana Kankieza et Mwana Budja. Ce dernier fut tué. Sa femme s'enfuit avec les enfants chez les Basanga, sa région d'origine.

Après la mort de Mwana Budja, Mwana Kankieza prit le pouvoir chez les Ben'Eki Bena Kasongo. Ces événements auraient eu lieu entre 1881 et 1882 dans la mesure où la mort de Mwana Budja avait eu lieu au moment de la première traversée du territoire des Ben'Eki par H. Von Wissmann.

Du territoire des Basanga où il s'était réfugié avec sa mère et ses frères et sœurs, Ngiele, le fils aîné de Mwana Budja, organisa un complot en vue de reprendre le pouvoir. Pour ce faire, il sollicita la collaboration des Bena Kima, une famille de Bena Kasongo, et fit appel à Kema, un des assassins les plus réputés de l'époque et originaire de la tribu

---

19. Pour les Ben'Eki, c'est le signe que Mwana Kankieza venait de passer le pouvoir à Lumpungu, un étranger. C'est ce qui expliquerait, entre autres, le départ de la branche de Nsapu Nsapu vers Luluabourg (actuelle ville de Kananga).

des Balaa dans la région de Tshofa. Ngiele voulait faire assassiner Mwana Kankieza. Il bénéficia aussi de la complicité de Kutwa Katombe, capita de Bena Kima, et de sa fille. Une fois sur place, pendant la nuit, Kema tenta à la vie de Mwana Kankieza, mais ne parvint qu'à le blesser grièvement à coups de couteau et de hache. Rattrapé dans sa fuite, Kema fut tué par les partisans de Mwana Kankieza.

Ce complot avorté suscita de la haine chez Mwana Kankieza qui décida de se venger sévèrement. Il commença par mettre à mort les différents capitas des Bena Kima, complices de Ngiele. Ensuite, il demanda de l'aide à Lumpungu dont la puissance débordait déjà les frontières du territoire des Bekalebwe. De peur que Lumpungu ne ravage leur territoire, les Basanga lui livrèrent la femme et les enfants de feu Mwana Budja. À son tour, Lumpungu prit ses prisonniers et les remit, sauf un qu'il confia à son frère Kidinda, au chef Mwana Kankieza. Ce dernier les fit mettre à mort le même jour : Kyaima, femme de Mwana Budja, ses fils Ngiele, Kidimba et Mukonkole ainsi que ses trois filles Kibeshi, Ngoie et Musau. Le seul rescapé, celui qui était confié à Kidinda, s'appelait Mwana Shimbi<sup>20</sup>, alors âgé de trois à quatre ans<sup>21</sup>.

Mwana Kankieza se fit alors l'allié de Lumpungu et offrit à ce dernier sa fille en mariage. Lumpungu s'installa au village Tunta, près de l'actuel centre urbain de Kabinda. Mais comme la coutume n'admettait pas que deux enfants, issus d'une même souche, mais de deux branches entre lesquelles du sang avait été versé, vivent ensemble dans une même famille, Lumpungu chercha à se débarrasser de Mwana Shimbi. Il le remit à Paul Le Marinel lors de son passage au village Tunta entre 1884 et 1885. Ce dernier l'amena en Europe et le fit inscrire à l'athénée d'Ixelles en Belgique où il termina ses humanités complètes. Pendant son séjour en Belgique, Mwana Shimbi changea de nom et s'appela André Luce. Après ses études, il rentra au Congo belge entre 1895 et 1896<sup>22</sup>. »

La seconde version, celle de Mwana Shimbi lui-même, diffère de la précédente en quelques points seulement relatifs au conflit de pouvoir chez les Ben'Eki.

« Mwana Budja était le véritable chef des Ben'Eki. Mwana Kankieza voulait tout simplement le détrôner. Mais il ne disposait pas d'un aussi grand nombre de guerriers que Mwana Budja. À la suite de la guerre qui opposa ces deux ennemis, Mwana Kankieza, grièvement blessé, prit la fuite et alla se réfugier chez les Bena Majiba. Pendant ce temps, Budja, vainqueur, fixa sa capitale dans son village, chez les Bena Kasongo. Guéri de ses blessures, Mwana Kankieza qui tenait toujours à prendre le pouvoir demanda de l'aide à Lumpungu. Ce dernier remporta la victoire. Mwana Budja, prisonnier, fut amené auprès de Mwana Kankieza qui ordonna de le tuer. Ce qui fut fait. Pendant la guerre, les descendants et les partisans de Mwana Budja furent tous tués à l'exception de Mwana Shimbi encore trop jeune que Lumpungu cacha chez un membre de sa famille installé au village de Tunta.

Après la guerre, Lumpungu demanda un cadeau à Mwana Kankieza pour son intervention. Mwana Kankieza, qui était déjà très vieux et sentait sa mort prochaine, confia la

---

20. Valentin prétend que le véritable nom de cet enfant était Mwana Ejimba. Shimbi serait donc une déformation de Ejimba. Entretien accordé en date du 26 janvier 1991 au quartier Bel Air à Lubumbashi.

21. Mwana Shimbi serait né entre 1877 et 1878.

22. Fonds Vellut, « Documents pour servir à l'histoire sociale du Zaïre », microfiche n° 2579, Université Laval, Québec, Canada.

régence de son territoire à Lumpungu en attendant que son fils, Mwana Mbô, atteigne la maturité et reprenne son pouvoir. Méfiant, Lumpungu fit empoisonner Mwana Kankieza. Quelques années plus tard, Paul Le Marinel et le commandant Michaux arrivèrent à Kabinda. Paul Le Marinel fit alors dire à l'un de ses agents, Manka Putu, qu'il avait besoin d'un petit boy. C'est ainsi que Mwana Shimbi fut remis à Le Marinel. Ce dernier l'emmena en Europe. Mwana Shimbi passa plusieurs années en Belgique. Pendant ce temps Lumpungu le croyait déjà mort. C'est pourquoi il fut très étonné de le revoir à Kabinda en 1915<sup>23</sup>. »

La quatrième version, celle des Bena Milembwe, se situe au niveau du retour de Lumpungu après sa brillante victoire sur Mwana Budja et ses partisans.

« Le moment venu, le chef Mwana Kankieza récompensa son hôte en plusieurs présents dont, entre autres, hommes et femmes. Lumpungu prit le chemin de retour vers chez lui à Kamana. Malheureusement, il fut attaqué par les Bena Milembwe (une autre souche du clan Ben'Eki que Lumpungu est venu combattre) aux environs du village Kabaa et dépouillé donc de tout son butin chèrement acquis.

Lumpungu ne pouvait pas rentrer chez lui les mains bredouilles, après tant de sacrifices consentis. Il décida de retourner chez Mwana Kankieza pour lui demander de résider d'abord sur ses terres. Par hospitalité et reconnaissance pour les services rendus, le chef Mwana Kankieza lui accorda une résidence dans sa contrée. »

D'après la cinquième version, celle de Kibambe Kieunga, un autre chef songye autoproclamé, « Lumpungu était rentré à Kabinda pour se faire soigner d'une hernie par Lubamba et Tshibankumu Mutamba appelés aussi sendwe Mutamba. Lumpungu profita ainsi de l'hospitalité du chef Mwana Kankieza pour s'installer sur la colline de Kabinda, lieu stratégique, d'où il avait une vue d'ensemble sur toutes les plaines environnantes. Et cette position lui permettait de voir à distance tout ennemi. Il y vivait ainsi aisément sans heurts. »

La sixième version que l'étudiant René Kabangu Ngoyi a récoltée auprès d'autres informateurs diffère des trois premières en ce qui concerne toujours la raison de l'installation de Lumpungu à Kabinda.

« Après cette victoire éclatante et sanglante, Lumpungu demanda au chef Mwana Kankieza de lui payer un collier de *mitunda* (“*moshi u mitunda*”) (monnaie locale) dont la longueur équivaldrait au périmètre du centre de Kabinda. Mwana Kankieza, incapable de lui fournir une telle somme, lui demanda d'occuper l'actuel espace que couvre aujourd'hui la cité de Kabinda. »

La septième version apporte un complément d'information en ce qui concerne les fétiches enfouis dans la terre sur la colline de Kabinda et justifie pourquoi, jusqu'à nos jours, le centre de Kabinda est inexpugnable.

« Au terme des hostilités qui avaient opposé Mwana Kankieza à son demi-frère Mwana Budja, la paix fut rétablie. En prévision d'autres attaques éventuelles et n'ayant pas

---

23. Fonds Vellut, « Documents pour servir à l'histoire sociale du Zaïre », microfiche n° 2583, Université Laval, Québec, Canada.

grassement récompensé son allié Lumpungu et sa suite, Mwana Kankieza plaça son héros Lumpungu en amont de Kabinda et lui-même demeura à Bena Kasongo, à plus ou moins 20 km en aval de Kabinda, sur la route vers Miombe et Lubao. Tous les chefs coutumiers songye se réunirent pour établir le bilan de toutes ces guerres fratricides. Les atrocités avaient été énormes d'autant plus que les victimes furent comptées par milliers. Et, pour qu'à l'avenir des combats meurtriers n'eussent plus lieu sur la colline de Kabinda, les chefs coutumiers enterrèrent en ce lieu des fétiches. Cet acte appelé "*kibindi*" signifiait aussi qu'à Kabinda, aucune attaque, d'où qu'elle vienne, ne pourrait plus jamais s'y dérouler. "*Kubinda*", verbe d'où dérive le nom de "*Kabinda*", veut donc dire "protéger, préserver rituellement avec un fétiche contre la guerre ou contre les calamités"<sup>24</sup>. »

De tout ce qui précède, plusieurs points concordent. Un conflit de pouvoir avait opposé Mwana Budja, père de Mwana Shimbi, à Mwana Kankieza, tous deux issus d'une même famille régnante chez les Bena Kasongo. Un deuxième point commun concerne la tentative d'extermination, par Mwana Kankieza, des descendants et des partisans de Mwana Budja. Il est fort probable que ce fut à cette occasion que les survivants ont dû quitter le territoire des Ben'Eki en direction de Malandji wa Nshinga (Luluabourg, actuelle Kananga). Un autre point de convergence est la vie sauve de Mwana Shimbi ainsi que son départ en Belgique où il fit ses études complètes à l'athénée d'Ixelles. Les circonstances qui avaient amené Lumpungu à cacher et à remettre Mwana Shimbi à Paul Le Marinel demeurent obscures. Pour Mwana Shimbi comme pour Valentin<sup>25</sup>, Lumpungu voulait se débarrasser d'un futur adversaire. Alors, il y a lieu de se poser la question de savoir pourquoi Lumpungu avait épargné la vie à Mwana Shimbi, pourquoi il ne s'était pas également attaqué à Mwana Mbô, fils de feu Mwana Kankieza qu'il aurait empoisonné étant donné que lui-même Lumpungu, à croire Mwana Shimbi, assumait la régence en attendant la maturité de Mwana Mbô. De plus, Mwana Shimbi ne nous dit pas de qui feu son père, Mwana Budja, tenait le pouvoir. Pour Mwana Shimbi, Lumpungu est à la fois un assassin et un usurpateur.

L'épopée de Mwana Shimbi nous rappelle celle de Sundjata Keita de l'empire du Mali dont l'infirmité lui valut d'échapper au massacre des onze autres princes que Sumaoro fit périr impitoyablement après la conquête du Mali. Mais Mwana Shimbi n'eut pas la même chance que Sundjata Keita de bouter hors de son territoire le conquérant. Le territoire des Ben'Eki ne bénéficia pas du fruit des études de Mwana Shimbi à cause de la difficile cohabitation entre ce dernier et les deux représentants des pouvoirs traditionnel et colonial dominants. Nous y reviendrons.

Lumpungu qui travaillait pour les Arabes auxquels il offrait des esclaves, de l'ivoire et des *madiba*, entreprit, à partir de Kabinda, et avec le concours de Mwana Kankieza, des incursions pour soumettre les tribus voisines et se faire payer tribut. Ce fut le début des conquêtes qui donnèrent naissance à son État et permirent de l'étendre dans toutes les directions. Selon S.L. Hinde, l'influence de Lumpungu s'exerçait chez les Lulua et au nord du Katanga<sup>26</sup>. D'après Muteba Kabemba, le royaume

---

24. Epandu Kilolo, témoignage recueilli à Kabinda en mars 2002. La tradition rapporte aussi qu'avant de monter à la potence, Kamanda ya Kaumbu a annoncé au peuple songye que suite, à sa mort, aucun étranger ne ferait couler une seule goutte de sang songye à Kabinda. Ceci pour dire qu'aucune guerre, d'où qu'elle vienne et quelle que soit son ampleur, n'atteindrait le centre de Kabinda. Les informateurs de Kabinda interviewés en mars 2002 font remarquer que ce *kibindi* ne peut pas être minimisé. Pour preuve, toutes les attaques, arabes d'abord, de Mulele ensuite et aujourd'hui des Rwandais, Ougandais et Burundais ont failli à l'entrée de Kabinda et n'ont pas atteint leurs objectifs respectifs.

25. Valentin, interview du 29 janvier 1991.

26. Hinde 1897 : 93.

de Lumpungu était limité au nord par la rivière Lumba, à l'est par le Lomami, au sud par le cours de la Lufubu et à l'ouest par celui de la Ludimbi<sup>27</sup>.

Ces limites sont vraisemblables. Mais, nous ne partageons l'avis de l'auteur lorsqu'il situe la limite ouest du royaume à la rivière Ludimbi. Ce cours d'eau est parallèle à la Lumba qui constitue la frontière septentrionale. Il est donc inimaginable que la frontière nord soit parallèle à la frontière ouest. D'après nous, la frontière occidentale du royaume doit être portée à l'ouest du territoire des Belande. Car, ces derniers faisaient partie de l'État de Lumpungu. Eu égard à ces limites approximatives, le royaume couvrait la majeure partie des zones actuelles de Kabinda et de Lubao.

La capitale était fixée à Kabinda, à cause de son rôle politique et économique (lieu d'échange des esclaves, de l'ivoire, des outils fabriqués par les forgerons, des madiba... contre les produits étrangers). Cette cité était devenue le centre de polarisation de l'espace et, partant, devait s'attirer une population nombreuse. A. Delcommune et L. Frobenius qui y séjournèrent assez longtemps, respectivement en 1891 et 1906, estimaient le chiffre de population de Kabinda entre 15 000 et 20 000 habitants<sup>28</sup>.

Créateur d'un vaste État, Lumpungu va imposer aux Songye une nouvelle organisation politique.

## 5. Organisation politique de l'espace songye

À l'avènement du chef Lumpungu, les structures politiques songye ont connu un changement dû à l'implantation d'un nouveau type de pouvoir. Lumpungu, après avoir soumis les groupements songye, parvint, avec l'aide des Arabes, à former une société dont le système politique était centralisé. S'érigeant en grand chef des Songye, Lumpungu destitua tous les chefs traditionnels récalcitrants, s'opposa à toute investiture des chefs coutumiers, ferma l'Ehata et en fit son fief. Il entreprit d'anoblir toutes les personnes dévouées à sa cause. C'est à cette occasion que Sendwe Mutamba devint le bras droit de Lumpungu et vint s'installer à Kabinda. Le nouveau chef songye créa un conseil supérieur composé des représentants des chefs assujettis.

Sur le plan économique, Lumpungu créa une monnaie nationale les « *mitunda* ». Il fit de l'esclave domestique une marchandise au même titre que l'ivoire et les *madiba*, se fit payer tribut par toutes les populations soumises. Il monopolisa, à l'instar des autres grands chefs, le commerce des esclaves et de l'ivoire et fit intégrer la société songye dans le commerce arabo-swahili.

La structure sociale et politique instituée par le nouveau type de pouvoir présentait une forme pyramidale avec Lumpungu au sommet, suivi des chefs de groupements assujettis, des chefs de villages et des sujets à la base. Chaque chef, à son niveau, était entouré d'un conseil. On assista ici à la coexistence du pouvoir nouveau instauré par Lumpungu et du pouvoir traditionnel étant donné que la plupart des chefs traditionnels étaient maintenus à la tête de leurs groupements respectifs.

Lorsque survint l'autorité coloniale belge à Kabinda, le chef légitime Mwana Kankieza, ne sachant pas parler le kituba, fut de ce fait obligé, encore une fois, de recourir aux services du guerrier Lumpungu qui, lui, parlait très aisément le kituba, pour lui présenter ses tributs, cadeaux, etc. C'est alors que, profitant de cette précieuse occasion, le redoutable et guerrier Lumpungu entretint délibérément une confusion en interprétant les présents et tributs du chef Mwana Kankieza comme un acte de soumission de ce dernier à son égard (de Lumpungu)<sup>29</sup>. C'est ainsi que ce malin étranger sur les terres Ben'Eki se fit passer pour chef aux yeux de l'autorité belge, laquelle le reconnut comme tel au

27. Muteba Kabemba 1973 : 39.

28. Delcommune 1922 : 92 ; Frobenius 1906 : col. 392.

29. Selon Tshibambe Tshikutu (1994 : 293), Mwana Kankieza, jaloux des succès de Lumpungu, aurait déclaré à ce dernier la guerre. Battu, il devint vassal de Lumpungu et lui payait tribut.

détriment de Mwana Kankieza qui lui avait accordé l'hospitalité. Lumpungu, reconnu par le pouvoir blanc, s'installa et vécut ainsi à Kabinda pendant que Mwana Kankieza, le chef légitime, était resté vivre dans son village.

Jaloux de l'accumulation de sa nouvelle puissance et de sa richesse, Lumpungu va s'intégrer dans un nouvel environnement politique imposé par la colonisation. Nous chercherons à dégager, dans les lignes qui suivent, la difficile coexistence entre le nouveau type de pouvoir et le pouvoir colonial.

## 6. Lumpungu et le pouvoir colonial

Cette partie sera subdivisée en quatre volets. Le premier traitera des faits et des causes qui avaient présidé à l'alliance de Lumpungu avec l'État indépendant du Congo. Le deuxième parlera de Lumpungu au service du pouvoir colonial, le troisième traitera des relations conflictuelles entre Lumpungu et les Ben'Eki par l'entremise de Mwana Shimbi, tandis que le dernier volet abordera les problèmes relatifs à la difficile cohabitation entre Lumpungu et le pouvoir colonial, à la mort du chef songye et à la réorganisation de sa chefferie.

### 6.1. L'alliance de Lumpungu avec l'État indépendant du Congo

L'année 1892 marque un tournant dans l'histoire de Lumpungu. En effet, ce chef songye, jadis une des figures importantes dans le conflit lointain entre les Arabes et l'État indépendant du Congo (EIC), devint en octobre 1892, un des premiers alliés des forces de l'État. Nous essayerons, dans ce paragraphe, d'étudier les faits et les causes qui incitèrent Lumpungu à abandonner ses maîtres arabes pour se rallier aux Européens.

#### 6.1.1. Les faits

En 1891, pendant le séjour de Delcommune à Kabinda (du 9 au 17 juin), Lumpungu signa un traité d'alliance avec l'État. Delcommune qualifie cet acte de la haute politique. En effet, se sachant entre le marteau et l'enclume, c'est-à-dire entre deux forces supérieures à la sienne (les Arabes et les Européens), Lumpungu devait les ménager pour ne pas subir les contrecoups<sup>30</sup>.

À la fin du mois de juin 1891, Paul Le Marinel rencontre Lumpungu chez Mpania Mutombo. Selon cet explorateur, Lumpungu, inquiet, se rendait à Lusambo pour visiter les Européens<sup>31</sup>. Quelques jours plus tôt, Ngongo Leteta était humilié par ses maîtres arabes inquiétés par la puissance de ce vassal et par le danger qu'il représenterait pour eux à l'avenir<sup>32</sup>. Cette humiliation incita le chef des Tetela à chercher l'appui des Européens et à se débarrasser du joug arabe. Sa tentative, mal interprétée, par les Blancs, aboutit à un affrontement. Et par deux fois (5 et 9 mai 1892), Ngongo Leteta, le vaillant chef guerrier tetela, craint de tous, subit une défaite face aux forces de l'État.

#### 6.1.2. Les causes

L'humiliation de Ngongo Leteta coïncide avec le désir de Lumpungu de rendre visite aux Blancs installés à Lusambo. Il y a lieu de se demander si Lumpungu, inquiet par le comportement des

---

30. Delcommune 1922 : 95.

31. Le Marinel 1891 : 39.

32. Ola 1981 : 6 ; Lohaka 1974 : 59.

Il est à noter que Ngongo Leteta et Lumpungu avaient tous deux reçu l'ultimatum de Sefu. Selon Dhanis, à la suite de la soumission de Lumpungu à l'EIC, le principal champ de chasse aux esclaves était prohibé aux Arabes. De plus, ils ne pouvaient plus exiger de Lumpungu les tributs exorbitants qu'ils faisaient payer en madiba. C'est frapper les Arabes au cœur. Sans esclaves, ils ne pouvaient plus trafiquer ni transporter leur ivoire à la côte ; sans madiba, ils ne pouvaient rien acheter au marché de Kasongo, ni dans le Samba, ni dans le Malela. C'est le blocus de Kasongo, le principal centre arabe (Merriam 1975 : 21).

Arabes à l'égard de Ngongo Leteta, ne voulait pas prendre ses dispositions pour qu'en cas de coup dur, il soit protégé par les forces de l'État. Le chef songye aurait aussi été animé de cet esprit d'indépendance, cette tendance à se soustraire à l'emprise des Arabes auxquels il devait de lourds tributs. Mais la défaite du redoutable Ngongo Leteta face aux troupes du commandant Dhanis confirma la supériorité de l'État et décida Lumpungu à se rallier à l'EIC en octobre 1892. Il accepta la fondation d'un poste d'État à Kabinda et fut confirmé comme chef allié par Dhanis. En se ralliant aux Européens, Lumpungu ne voulait sans doute pas subir la même défaite que Ngongo Leteta et, partant, perdre éventuellement son prestige et son pouvoir auprès de ses sujets. Le chef des Songye, grâce à l'appui dont il bénéficiait des Arabes en compensation des services qu'il leur rendait, était en train de se tailler un vaste empire qui allait couvrir et même déborder l'aire songye. L'arrivée des Européens avait été un obstacle à la réalisation du projet qu'il avait conçu. Ainsi, son ralliement à l'EIC lui permettrait-il de maintenir son pouvoir, et si possible, de l'étendre, cette fois-ci, avec la bénédiction des Blancs. Il était dès lors évident qu'il se fit leur ami et se dévouât à leur cause.

## 6.2. Lumpungu au service du pouvoir colonial belge

Comme l'occupation du territoire n'était pas encore effective à cause du nombre restreint du personnel européen, de l'étendue considérable du district, de la lenteur des communications et de l'éparpillement des populations, les recensements étaient difficiles et la contribution des autochtones aux charges financières de l'État fort malaisée. L'État seul ne pouvait donc pas s'en sortir sans le concours des chefs autochtones. Le chef Lumpungu se vit obligé d'apporter une aide à ses alliés.

L'apport de Lumpungu à l'État indépendant du Congo n'a pas débuté avec son ralliement en 1892. Il date d'avant cet événement. En effet, le chef des Songye avait facilité les déplacements de nombreux explorateurs. Il leur fournissait tout ce dont ils avaient besoin notamment la nourriture, le logement, les porteurs... pour mener à bien leurs explorations à travers cette contrée de l'Afrique centrale.

Après son ralliement à l'EIC, Lumpungu fut l'un des chefs autochtones qui ont le plus efficacement secondé les forces de l'État dans la campagne contre les Arabes. En effet, les 22 et 23 novembre 1892, il participait avec ses guerriers à la bataille de Tshinge contre le chef arabe Sefu qui voulait se venger de Ngongo Leteta parce que ce dernier, après sa défection, avait trahi la cause arabe en se soumettant à l'EIC. En décembre de la même année, Lumpungu prenait part à la bataille de Lusuna. Il ne put cependant poursuivre ses anciens maîtres arabes au-delà de la rivière Lomami. Il aurait eu peur de s'aventurer plus loin et d'être ainsi abandonné par son peuple à cause de la présence dans la région du Lualaba de la dysenterie et de la petite vérole<sup>33</sup>.

Trois ans plus tard, le 4 juillet 1895, éclatait à Kananga la révolte des Batetela. Les mutins, en route vers Ngandu, passèrent par Kabinda qu'ils pillèrent. Lumpungu fit tout ce qui était en son pouvoir pour écarter le danger de son royaume. C'est ainsi qu'il combattit les révoltés aux côtés du chef de station Bollen qui fut tué. C'est sans doute grâce Lumpungu que le lieutenant Shaw, dont le bruit de la mort avait couru, fut protégé par les autochtones<sup>34</sup>.

Devenu désormais ennemi mortel des Arabes, Lumpungu renforça les 150 soldats commandés par Brasseur de ses cent guerriers dans une expédition militaire organisée par l'EIC contre Chiwala, sultan arabisé établi sur la rive gauche du Luapula<sup>35</sup>.

33. Hinde 1897 : 128 ; Flament 1952 : 225.

34. « Les troubles de Luluabourg », in : *La Belgique coloniale 1895-1896* : 5.

35. Flament 1952 : 180.

Cette attitude de Lumpungu fut considérée par les Blancs comme un « dévouement » à la cause coloniale. Ils l'investirent comme chef de l'importante chefferie qui porta son nom en 1902. Lumpungu continuera à aider l'État même après la création du district de Lomami dans lequel fut incorporée son entité territoriale.

Le « dévouement » du chef des Songye ne pouvait laisser les autorités coloniales indifférentes : « Ce chef, écrivait le commissaire de district de Lomami, continue à faire preuve du même dévouement. La station ne disposait plus de travailleurs nécessaires pour assurer le débroussement des abords du poste, Lumpungu a été invité à y établir ses plantations. De nombreux hectares ont été ainsi débroussés, labourés et ensemencés en quelques jours. Une grande activité a été également déployée par ce chef sous le rapport de la perception de l'impôt. L'on peut juger aisément si l'on songe que les chiffres de 5000 et 4000 francs obtenus au cours du premier trimestre proviennent presque exclusivement des indigènes de Lumpungu et que les paiements ont été effectués au poste même<sup>36</sup>. »

Cette déclaration prouve que le « dévouement » de Lumpungu n'était nullement désintéressé. Il n'aurait peut-être pas envoyé ses sujets débroussailler les environs du poste s'il n'y avait pas cette proposition d'y établir ses champs propres. En outre, comme il avait droit à un certain pourcentage dans la perception de l'impôt, dans les recrutements, le portage..., on comprendra pourquoi, en 1918, toute la population du village était recensée et, sa contribution aux charges financières de l'État élevée à 20 000 francs<sup>37</sup>. De plus, les 300 porteurs demandés par le gouverneur général pour le Tanganyika furent réquisitionnés à Kabinda. Et, même pour l'évacuation du 3<sup>e</sup> bataillon en 1919, Lumpungu fournit encore 600 porteurs<sup>38</sup>.

Le chef des Songye paraissait donc aux yeux des Européens comme un élément, une force dont les colonisateurs ne pouvaient se passer dans l'occupation et l'administration du territoire. C'était un allié fidèle. Pour renforcer leur domination par le truchement de leur allié, les Blancs organisaient des opérations de police contre les populations qui se montraient récalcitrantes vis-à-vis de Lumpungu<sup>39</sup>. Par cet acte, les Européens voulaient lui faire croire que sa contribution était compensée par l'affermissement de son pouvoir. En réalité, ils se servaient de lui pour satisfaire à leurs besoins. C'est pourquoi ils ne pouvaient souhaiter l'émancipation des populations conquises par Lumpungu avant leur arrivée. Leur souhait était donc de maintenir le *statu quo*, car le contraire engendrerait un éparpillement de la population qu'il serait difficile de contrôler efficacement. Apparemment, les colonisateurs se montraient complices du nouveau type de pouvoir instauré depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Et ces apparences ne dureraient que tant que Lumpungu demeurerait un allié fidèle.

Dans l'entre-temps, les autorités coloniales supérieures durent se tracer une ligne de conduite à suivre vis-à-vis de ce chef autochtone :

« Ne pas l'inquiéter avec des affaires de minime importance, tolérer ses excès d'humeur, mais sévir avec rigueur contre les sujets qu'il emploierait ou protégerait pour tenter de réorganiser son ancien empire<sup>40</sup>. »

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre l'indignation d'un administrateur de territoire lorsqu'il note en 1916 :

---

36. ASRK, « Rapport politique du district du Lomami » 1915 : 1.

37. ASRK, « Rapport politique du district du Lomami » 1918 : 4.

38. ASRK, « Rapport politique du district du Lomami » 1916a : 12 ; 1913 : 14.

39. ASRK, « Rapport politique du district du Lomami » 1918 : 4.

40. ASRK, « Rapport politique du district du Lomami » 1916b : 2.

« Très orgueilleux, habitué longtemps à voir tous ses actes, même les plus répréhensibles, approuvés par les autorités, sinon expressément, au moins tacitement, il [Lumpungu] ne permet à personne de s'occuper de ses affaires, mais ne peut s'empêcher de s'occuper constamment de celles des autres<sup>41</sup>. »

Mais, il fallait s'y résigner, car ceux des colonisateurs qui ne se conformaient pas à cette ligne de conduite, étaient transférés. Le commissaire de district *a.i.* G. Heenen abonde dans le même sens lorsqu'il écrit en 1918 :

« Il [Lumpungu] est une force avec laquelle il faut compter qu'on le veuille ou non. Les commissaires de district passent, Lumpungu reste<sup>42</sup>. »

En outre, le fait que M. Paul Orbon, commissaire de district *a.i.* ait mis à la porte M. Allard, un commerçant blanc de Kabinda, qui reprochait à l'État sa politique de laisser-aller vis-à-vis de Lumpungu, est très significatif<sup>43</sup>.

Mais, les bonnes relations entre Lumpungu et l'administration coloniale furent éphémères. Le chef des Songye prit conscience de l'esprit dominateur qui caractérisait ses « alliés » blancs. Il dut prendre ses précautions.

### **6.3. Les relations conflictuelles entre Lumpungu et les Ben'Eki (Mwana Shimbi)**

L'installation de Lumpungu à Kabinda n'était pas bien perçue par les Ben'Eki et les Belande, propriétaires fonciers, dans la mesure où elle mettait pratiquement fin à leur autonomie. La lutte pour recouvrer leur liberté fut menée ouvertement par le truchement de Mwana Shimbi.

#### **6.3.1. Mwana Shimbi de retour dans son terroir**

Après avoir terminé ses humanités complètes à l'athénée d'Ixelles dont il fut d'ailleurs l'un des meilleurs élèves, Mwana Shimbi regagna le Congo vers 1895-1896. Il devint chef de gare à Matadi, puis à Kinshasa en 1908. Mwana Shimbi fut donc l'un des premiers Congolais instruits à avoir occupé des postes importants à cette époque aussi bien dans l'Administration coloniale que dans des entreprises commerciales privées. À ce propos B. Jewsiewicki note :

« Jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale et à l'arrivée massive des Européens dans les années 1920, aussi bien l'administration que les Églises chrétiennes et le commerce cherchent des colonisateurs noirs qui occupent des postes relativement importants, comme Panda, Budjoko ou cet ancien serviteur de Le Marinel qui termine l'athénée d'Ixelles et devient chef de gare à Kinshasa<sup>44</sup>. »

Non content de ce poste sans doute peu rémunérateur, Mwana Shimbi se lança dans le commerce et quitte Kinshasa. Il se dirige alors vers Kabinda. En 1914, il arrive à Lusambo et y rencontre le

41. ASRK, « Rapport politique du district du Lomami » 1916b : 1.

42. Cité par Muteba Kabemba 1973 : 40-41.

43. ASRK, « Rapport politique du district du Lomami » 1916b : 5. Voici comment le commissaire de district *a.i.* Paul Orbon rapporte les faits : « M. Allard partit alors dans une charge à fond contre l'État qui laisse faire à un ivrogne tout ce qui lui passe par la tête, au plus grand détriment des particuliers. [...] Je l'ai alors poliment prié de se taire ou de sortir, n'admettant pas qu'il critiquât devant moi la politique suivie par le gouvernement à l'égard des indigènes » (Rapport 1916b).

44. Jewsiewicki 1976 : 49.

substitut Marzorati, un de ses anciens compagnons de classe. Avec le consentement du chef Lumpungu, Marzorati aida Mwana Shimbi à obtenir des porteurs des caisses de ballots entre Lusambo et Kabinda. Mwana Shimbi s'installa à Kabinda en 1915. Il multiplia ses activités commerciales entre Matadi et Kinshasa pour l'achat et la vente des ballots. En 1917, Mwana Shimbi qui remontait le Sankuru obtint du commissaire de district de Lusambo une concession de terre pour y établir une factorerie dans les environs du village de Mutshipula, en face du poste de Mpania Mutombo. C'est au cours de son séjour à Kabinda que le climat se détériora entre Mwana Shimbi et les deux pouvoirs traditionnel et colonial.

### 6.3.2. La difficile coexistence avec les deux pouvoirs

L'installation de Mwana Shimbi à Kabinda avait provoqué deux réactions chez les chefs coutumiers favorables à Lumpungu et auprès des Blancs, anciens compagnons de classe de Mwana Shimbi. Pour Lumpungu, Mwana Shimbi était un adversaire politique de taille. Issu de la famille régnante chez les Ben'Eki, Mwana Shimbi pouvait d'un moment à l'autre revendiquer ses droits à la succession. Ensuite, après ses brillantes études secondaires faites en Belgique, Mwana Shimbi qui avait rencontré certains de ses anciens compagnons de classe à Kabinda, notamment Marzorati et de Meulenaere, se sentait aussi de taille à participer à la gestion de son territoire. C'est dans ce contexte qu'il se mit à briguer la médaille du chef des Ben'Eki et entra en conflit avec le chef Lumpungu. N'oublions pas que Lumpungu lui-même était en conflit avec les autres chefs coutumiers (Ebondo, Mulenda...) dont il méconnaissait l'autorité en provoquant dans leurs chefferies des mouvements contestataires et migratoires. Mwana Shimbi aurait alors trouvé du soutien auprès de ces ennemis jurés de Lumpungu. C'est pourquoi il se mit résolument à saper l'autorité de ce dernier qu'il ne cessait de traiter d'usurpateur. S'érigeant en défenseur des intérêts des Ben'Eki et croyant bien faire, Mwana Shimbi voulut montrer aux colonisateurs le vrai visage de Lumpungu et de Sendwe Mutamba dont il condamnait les agissements :

« Sendwe Mutamba a dans son lupangu 300 femmes, toutes les filles des Bena Kasongo pour lesquelles il n'a pas donné la dot indigène. Outre cela, il a agi très mal envers les vieux notables des Ben'Eki comme Mwana Mutombe, Mwana Milambo, Mwana Kisumene, Mwana Ebondo, etc. leur réclamant à chaque instant des impôts sans que vous le sachiez. Lumpungu également a une centaine de femmes Ben'Eki dans son lupangu pour lesquelles il n'a pas payé la dot indigène aux parents. Je vous assure que toutes ces femmes sont maltraitées par ces deux types. En 1914, de mes propres yeux, j'ai vu qu'il leur donnait de la chicotte et les mettait en prison sans motif<sup>45</sup>. »

En s'attaquant ouvertement à Lumpungu et à ses notables, Mwana Shimbi, soutenu par la plupart des notables Ben'Eki opposés à Lumpungu, s'attaquait également à l'autorité coloniale dans la mesure où la population mwin'eki commençait à montrer des vellétés d'indépendance vis-à-vis de Lumpungu et, partant, de l'autorité coloniale. Elle décida de ne pas s'acquitter de ses « devoirs », notamment le paiement de l'impôt, aussi longtemps que Mwana Shimbi n'était pas investi chef, elle se mit à méconnaître tous les ordres qui lui étaient transmis. C'était une véritable insoumission. Voici quelques stratégies utilisées que note l'administrateur territorial :

« Mwana Mutombe avec son concours fit jeter dans la Ludimbi un fétiche mortel pour tous ceux qui franchiraient cette rivière qu'il faut traverser pour se rendre à Kabinda ;

---

45. Fonds Vellut, « Lettre du 9 mars 1918 adressée au commissaire de district par André Luce », microfiche n° 2586/1.

à Kazadi ka Mpania, le capita fit répandre le bruit que Sendwe Mutamba avait décidé d'anéantir les Ben'Eki et que des sentinelles étaient postées sur toutes les routes et dans les champs avec pour instruction de tuer quiconque irait à Kabinda qui n'y serait envoyé par un blanc. Une véritable agitation se créa, une insoumission s'étendit, l'impôt fut refusé, le nettoyage des routes ne fut plus effectué (chez les Bena Kima et à Kazadi ka Mpania), le blanc fut accueilli par les indigènes en armes, aux portes de Kabinda<sup>46</sup>. »

L'administration coloniale se trouva dans une situation délicate. D'une part, Lumpungu qui s'était aperçu que les Blancs voulaient usurper son pouvoir, prenait ses distances vis-à-vis du pouvoir colonial et tentait par tous ses moyens, nous l'avons vu, « à reprendre son ancien ascendant sur les populations qui avaient échappé à son pouvoir lors de la création des chefferies » et à méconnaître l'autorité de ses collègues chefs de chefferies<sup>47</sup>. D'autre part, Mwana Shimbi méconnaissait l'autorité de Lumpungu en briguant la médaille du chef des Ben'Eki et en invitant ces derniers à l'insoumission. En fait, les activités de Lumpungu et de Mwana Shimbi, bien qu'ayant des objectifs différents et opposés, se révélaient du sable dans l'engrenage administratif de la colonisation. Tous deux entretenaient chacun de leur côté une résistance passive.

Étant donné que les Blancs voulaient réduire petit à petit le royaume de Lumpungu<sup>48</sup>, il est intéressant de savoir pourquoi ils n'ont pas poussé leur audace jusqu'à ériger en chefferie indépendante le territoire de Mwana Shimbi qui plus est, non seulement avait des relations et des connaissances parmi les autorités coloniales, mais aussi, et surtout avait reçu une éducation à l'européenne susceptible de lui permettre d'administrer la chefferie dans le sens voulu par le colonisateur. En outre, la situation était favorable aux colonisateurs pour reléguer Lumpungu et le faire remplacer par Mwana Shimbi. Pourtant, tel ne fut pas le cas. Les colonisateurs préférèrent le vieux et illettré Lumpungu au jeune et intellectuel Mwana Shimbi.

Rosalie Musangilayi Mukendi K. justifie cette prise de position des colonisateurs en ces termes :

« La prise de conscience des intérêts réciproques (Lumpungu – autorité coloniale) prit le caractère d'un contrat bilatéral entre le puissant chef Lumpungu et Bula Matadi qui s'évertuait à soutenir l'autorité du premier pour bénéficier de plus en plus de son aide. C'est dans cette perspective qu'elle poursuivit l'indigène Mwana Shimbi dit André Luce qui était ennemi farouche du chef Lumpungu<sup>49</sup>. »

Eu égard à ce qui précède, il appert que les colonisateurs ont voulu se faire malgré eux « amis » à Lumpungu et combattre Mwana Shimbi pour ensuite se tourner contre Lumpungu. D'ailleurs, la mort de ce dernier qui ne tardait pas à survenir leur permettrait de réorganiser la chefferie à leur guise. L'élimination de Mwana Shimbi doit être comprise dans ce contexte général de l'attitude des colonisateurs face aux élites congolaises de cette époque. La relégation de Mwana Shimbi s'offrait comme le seul salut.

46. Fonds Vellut, « Lettre du 15 juin 1918 adressée au commissaire de district par l'administrateur territorial de Kabinda », microfiche n° 2580.

47. Dabwe dia Mwembu 1985 : 67.

48. *Ibid.* Nous l'avons vu, certains groupements avaient été érigés en chefferies indépendantes. Ce fut le cas de Ebondo, Piani Tshungu, Kitumbika, Ngoie Lukamba, Mulenda, etc.

49. Musangilayi Mukendi K. 1974 : 39.

### 6.3.3. La relégation de Mwana Shimbi

Le décret du 5 juillet 1910 relatif à l'institution de la relégation au Congo belge stipulait en son article premier l'objet de la relégation en ces termes : « est astreinte à s'éloigner d'un certain lieu ou d'habiter un lieu déterminé toute personne se trouvant sur le territoire de la colonie qui par sa conduite compromet la tranquillité publique<sup>50</sup> ».

Dans la conception des Blancs, la présence de Mwana Shimbi minait davantage aussi bien les activités de Lumpungu que celles de l'administration coloniale. La première réaction du colonisateur fut de refouler Mwana Shimbi vers les activités manuelles loin du territoire de Kabinda et, partant, de la chefferie Lumpungu. L'administrateur du territoire notait : « On va octroyer une situation à André Luce dans le territoire de Samba qui permettrait de l'éloigner quelque peu de la région qu'il troublait profondément et où sa présence devenait une puissance certaine<sup>51</sup>. »

Mwana Shimbi n'avait donc pas été avisé de sa relégation dans le territoire de Samba. Officiellement, il s'agissait d'une occupation. C'est ainsi qu'en date du 28 mai 1918, Mwana Shimbi signa le contrat n° 736/3 avec la Colonie représentée par le commissaire de district adjoint du Lomami, Gaston Heenen. Ce contrat dont la durée était de trois mois stipulait que Mwana Shimbi s'engageait à servir la Colonie en qualité de surveillant des travaux dans le territoire de Samba moyennant un salaire mensuel global de 100 francs<sup>52</sup>. Après la signature du contrat, Mwana Shimbi ne quitta le village de Keshi qu'après huit jours. En direction de Samba, Mwana Shimbi, transporté en hamac et accompagné des femmes qui lui étaient remises en guise de gratitude et d'encouragement, visita les différents chefs et notables des Ben'Eki. C'est ainsi qu'il passa par les villages : Kitumba, Penge, Lunsansa Nkongolo, Balaa, Pania Malungu, Bena Ngiefu, Bena Muale, etc.<sup>53</sup> À son arrivée à Samba, Mwana Shimbi envoya une lettre au commissaire de district du Lomami, lui faisant part des instructions qu'il venait de recevoir de M. Woeste à Bruxelles et le remerciant pour le travail qu'il lui avait procuré en attendant la suite d'Élisabethville<sup>54</sup>.

Le contrat de Samba n'était qu'un subterfuge. L'autorité coloniale avait voulu éviter que Mwana Shimbi, se sachant relégué, ne provoquât une insurrection et peut-être une révolte dans le territoire des Ben'Eki. Il fallait donc l'éloigner et attendre qu'il fût arrivé à Samba pour lui annoncer la nouvelle de sa relégation. C'est donc à Samba, loin de Kabinda et donc des siens, c'est-à-dire les Ben'Eki, de ses relations et de ses connaissances que Mwana Shimbi s'aperçut du subterfuge dont il avait été l'objet. Avant qu'il ne réagisse, l'administrateur de territoire et le commissaire de district du Lomami prirent la ferme décision de l'éloigner du district. Dans une lettre d'accompagnement du « dossier Mwana Shimbi » transmis au vice-gouverneur général du Katanga, Gaston Heenen, le commissaire de district du Lomami, justifiait sa proposition de relégation de Mwana Shimbi à Élisabethville en ces termes :

« André Luce présentait le danger pour notre domination [...] Des individus de l'espèce de Luce seraient les chefs tout désignés d'un mouvement insurrectionnel qui n'est pas à craindre ici pour le moment, mais qui n'en est pas moins dans le domaine des possibilités. Je considère donc que la relégation d'André Luce à Samba est une mesure

50. Pour le décret du 5 juillet 1910, voir Conseil colonial 1910 : 5-21.

51. Fonds Vellut, microfiche n° 2576.

52. *Ibid.*

53. *Ibid.*

54. Fonds Vellut, « Lettre d'André Luce du 8 juillet 1918 adressée au commissaire de district, Gaston Heenen », microfiche n° 2586/1.

insuffisante et j'ai l'honneur de demander qu'il soit relégué à Elisabethville où il sera inoffensif et où il trouvera un emploi qui assure sa subsistance<sup>55</sup>. »

Mwana Shimbi était considéré comme un élément dangereux d'autant plus qu'il connaissait les intentions politiques coloniales à l'égard de la chefferie Lumpungu. C'est pourquoi l'administrateur de territoire d'abord, le commissaire de district du Lomami ensuite proposaient que le lieu de relégation de Mwana Shimbi fût situé en dehors du district du Lomami. Mwana Shimbi n'eut pas le temps de rentrer à Kabinda. Le vice-gouverneur général du Katanga signa en date du 2 septembre 1918 une ordonnance le reléguant à Elisabethville. Mwana Shimbi quitta Samba un mois après la promulgation de l'ordonnance, soit le 30 octobre 1918. En même temps, le contrat relatif au terrain loué à Mwana Shimbi et sis Mpania Mutombo fut résilié unilatéralement<sup>56</sup>. La lutte que l'Administration coloniale menait pour étouffer dans l'œuf les revendications des Ben'Eki n'a pourtant pas empêché le chef Lumpungu de se méfier de ceux qu'il prenait pour ses alliés.

#### **6.4. Lumpungu prend ses distances vis-à-vis du pouvoir colonial**

Lumpungu est l'un des chefs noirs qui auraient accepté le ralliement à l'État sans pour autant se considérer comme soumis à son administration. L'alliance dont il est question entre ces chefs autochtones et l'administration coloniale est reflétée par la réponse du chef Mukenge Kalamba à H. Von Wissmann lors d'un entretien. En effet, lorsque l'explorateur allemand dit un jour qu'il souhaiterait voir tous les Noirs, les Batshok, les Lulua, les Baluba..., vivre en paix entre eux et écouter les Blancs, le chef des Lulua rétorqua que cela n'était pas son aspiration. Sa volonté était d'être écouté par tous les Blancs et par tous les Noirs<sup>57</sup>. L'entretien Kalamba-Wissmann fait surgir une divergence d'opinions quant aux aspirations qui présidaient à l'alliance entre les deux pouvoirs africain et européen. De cette conception découlent toutes les difficultés que connaîtra la politique indigène quant à son application dans certaines chefferies. L'entité territoriale de Lumpungu ne fit pas exception à ce cas.

Le chef des Songye considérait les Blancs installés chez lui comme ses hôtes, les sujets d'un roi allié dont il était l'ami. Il ne cessait de répéter à ses gens qu'il était le seul maître et que les Européens de Kabinda étaient des esclaves, des gens de rien ; qu'il n'y avait que lui et son « *ndugu* » le roi Albert<sup>58</sup>. Le « dévouement » de Lumpungu n'était qu'une aide qu'il apportait à ses alliés. D'ailleurs, ces différents services n'étaient-ils pas compensés par des dons ? Aux yeux de Lumpungu, les relations qu'il entretenait avec les Blancs ne différaient en rien de celles qui le liaient à ses amis, chefs alliés africains. C'est pourquoi il manifestait son esprit d'indépendance, gouvernait sa chefferie à sa guise et ne permettait pas qu'on s'occupât de ses affaires. Il ne pouvait cependant pas s'empêcher de s'occuper constamment de celles de ses hôtes. Raison pour laquelle il ne tolérait pas que les Européens recensent ses populations et visitent tout son empire. Maître absolu de son territoire, Lumpungu imprimait à son peuple, quand il le jugeait nécessaire, une ligne de conduite à suivre vis-à-vis de tel ou tel Européen récalcitrant. À titre d'exemple, le comportement de M. Allard lui ayant déplu, Lumpungu interdit à ses sujets de vendre à ce commerçant des noix palmistes, de faire

55. Fonds Vellut, « Lettre du commissaire de district, Gaston Heenen, Kabinda, 18 juillet 1919 », microfiche n° 2578.

56. Fonds Vellut, « Lettre du commissaire de district adjoint Paul Orbon », 7 décembre 1918.

57. Archives de la division régionale des affaires politiques du Kasai-Occidental, « Lettre n° 53/AI du 24 mars 1918 ».

58. ASRK, « Rapport politique du district du Lomami » 1916a : 3.

du portage pour lui et d'entrer dans son magasin<sup>59</sup>. C'était une punition qu'il lui infligeait, car toute activité commerciale de M. Allard s'avérait impossible. Tout dépendait de lui, même le paiement de l'impôt<sup>60</sup>.

Contrairement à l'esprit du décret du 2 mai 1910 qui stipulait que le chef autochtone devait obéir à l'autorité européenne, Lumpungu se montrait plus coutumier que fonctionnaire de l'État. Cette attitude incita les Européens à saper son autorité. À le détruire. Son royaume fut réduit. Certains de ses territoires furent érigés en chefferies indépendantes (Ebondo, Piani Tshungu, Kitumbika, Ngoie Lukamba, Mulenda...) En outre, Lumpungu perdit le monopole du commerce (ivoire, esclaves...), source de sa puissance. En 1914, sa monnaie, les mitunda, fut remplacée par le nickel. Lumpungu s'aperçut, à la lumière de ces faits, que les Blancs n'étaient pas venus en alliés, mais pour usurper son pouvoir. Il devait donc changer de politique à leur égard. Cette attitude n'était pas un fait isolé. Le chef des Kuba, Mabunc, indigné du comportement des colonisateurs, ne s'était-il pas exprimé, lors de son entretien avec le ministre des Colonies, Louis Franck, de passage à Luebo en 1920, en ces termes :

« Rends-moi les droits de mes ancêtres ou qu'il y ait seulement deux autorités, la tienne et la mienne, mais actuellement, tout Blanc délivre de "*mukanda*" et chacun se croit juge<sup>61</sup>... »

Défiant l'autorité coloniale, Lumpungu entreprit de méconnaître le pouvoir de ses collègues chefs de chefferies voisines. Son objectif était de reprendre son ancien ascendant sur les populations qui avaient échappé à son pouvoir lors de la création des chefferies. Il lui fallait donc réorganiser son ancien empire morcelé par les colonisateurs en y réincorporant les territoires détachés. Il entreprit pour ce faire de désaxer l'appareil administratif colonial. Par ses intrigues, beaucoup de chefs investis par l'autorité coloniale furent l'objet de contestation ; des populations refusaient de payer l'impôt ou émigraient massivement de leurs chefferies (de Mulenda en territoire de Kisengwa, de Kitumbika, de Ebondo, de Ngoie Lukamba en territoire de Tshofa) vers l'entité administrative de Lumpungu<sup>62</sup>. Devant ces mouvements contestataires et migratoires, l'administration coloniale était dans une impasse. Les activités de Lumpungu se révélaient du sable dans l'engrenage administratif de la colonisation. Ce chef entretenait donc une résistance passive. Le reléguer provoquerait, comme l'a fait remarquer L. Guébels, un trouble souterrain, à très long retentissement, dans les relations qui s'étaient petit à petit établies entre les colonisateurs et les autochtones<sup>63</sup>. Assagis par l'expérience de Ngongo Leteta, les Européens préférèrent attendre la mort de Lumpungu. Sa disparition produirait, espéraient-ils, un effet heureux. Mais, dans l'entre-temps, loin de clamer tout haut leur impuissance, ils prétendaient pallier l'attitude de Lumpungu en évoquant les services qu'il avait rendus et continuait à rendre à l'État.

Le vieux Lumpungu mourut le 22 mai 1919. Il fut enterré dans son village, en présence de ses sujets et de nombreuses autorités coloniales.

La mort de ce grand chef fut un grand soulagement pour le colonisateur en ce sens que non seulement elle mettait fin aux tentatives de certains chefs d'imiter le comportement, mais encore et surtout lui permettait de régler enfin le problème de la réorganisation de la chefferie.

---

59. ASRK, « Rapport politique du district du Lomami » 1916b : 4-5.

60. ASRK, « Rapport politique du district du Lomami » 1916b : 1.

61. Franck 1930 : 286-287.

62. ASRK 1916 b : 2-3.

63. Guebels 1928 : 62-67.



**Enterrement du chef Lumpungu en présence d'officiels coloniaux.**

AP.0.0.14709, collection MRAC Tervuren ; photographe non identifié, s.d.

## II. LA SOCIÉTÉ SONGYE SOUS LE RÈGNE DE KAMANDA YA KAUMBU (1920-1936)

### 1. Le problème de succession

Le vieux Lumpungu a Kikolo a laissé derrière lui une nombreuse progéniture. Les avis sont partagés en ce qui concerne le nombre exact de ses enfants. D'après un rapport d'enquête de la chefferie Lumpungu non daté, le chef Lumpungu aurait eu 14 enfants : 5 garçons et 9 filles. Si cette information est réelle, la liste de ces enfants se présentait de la manière suivante :

- Ngongo (garçon), fils de Musumba
- Shidi (fille), a épousé le sous-chef Mwana Lubo en 1919
- Kitoto (fille), ex-femme du chef Mwana Mbô
- Ngoie (fille), épouse du sous-chef Sendwe Mutamba
- Mukeni (fille)
- Mianda (fille)
- Mianda II (fille)
- Mianda III (fille)
- Kapakana (fille)
- Ngama (fille)
- Kamanda ya Kaumbu (garçon), fils de Kilemba, fille du chef Kayeye de Bena Budja
- Lubo (garçon), fils de Kitenge
- Kitenge, (garçon), fils de Mianda
- Maole (garçon), fils de Mbula.

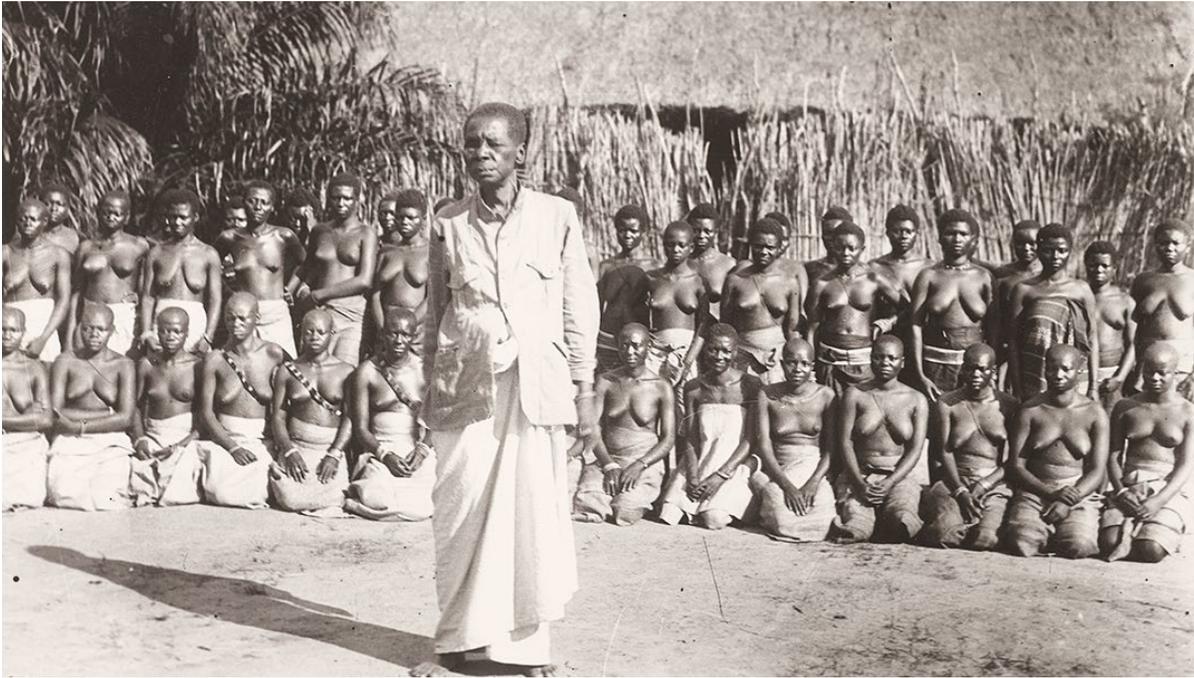
Il se dégage de cette liste que Kamanda ya Kaumbu, le second fils de Lumpungu, aurait été le onzième enfant. Certains auteurs, notamment Kibingani Mpesha et Mulamba K.B.M.Y., prétendent que le chef Lumpungu aurait laissé cinq enfants : trois garçons (Ngongo, Kamulete Yalukuka et Kamanda) et deux filles (Mfute et Mianda). Tout compte fait, le chef Lumpungu doit avoir eu plusieurs enfants étant donné le nombre considérable de femmes qui constituaient son harem.

Le problème de succession se posait avec acuité. Mais, à l'instar de ce qui s'est passé au Katanga, après l'assassinat du roi Msiri, les colonisateurs voulaient maintenir les structures politiques existantes, c'est-à-dire affermir le pouvoir de Lumpungu en le rendant héréditaire. Comme avec les Bayeke de Msiri au Katanga, les Belges voulaient se servir des Bekalebwe pour asseoir leur domination dans le territoire songye.

Forts de l'expérience qu'ils ont eue à partir de la succession de Ngongo Leteta, les Belges avaient peur que Ngongo (fils aîné de Lumpungu<sup>64</sup>), de par son caractère, n'hérite du comportement de son père et constitue ainsi un handicap aux objectifs qu'ils s'étaient tracés. Ngongo ne leur était pas favorable. Il fallait s'en débarrasser. « Qui veut noyer son chien l'accuse de rage », dit-on. G. Heenen, commissaire de district du Lomami notait :

---

64. Pour éviter toute confusion, il est important de noter que le fils aîné du chef Lumpungu s'appelait Ngongo. De son côté, le chef tetela Ngongo Leteta avait un fils qui répondait au nom de Lumpungu.



**Le grand chef Lupungu de Kabinda au Kasai, au milieu de ses femmes.**

HP.1956.15.1372, collection MRAC Tervuren ; photo E. Gourdinne, 1918.

« Ngongo est une brute à impulsions dangereuses ; il a dans le temps été condamné à trois ans de servitude pénale pour coups et blessures et il a fallu, enfin de compte, le reléguer parce qu’il constituait un danger permanent pour la tranquillité publique<sup>65</sup>. »

Ngongo fut donc relégué à Lisala. Plusieurs rencontres d’entretiens avec les notables et le conseil d’anciens avec les autorités européennes aboutirent à la désignation de Kamanda ya Kaumbu, deuxième fils de Lumpungu, qui était jusque-là âgé d’une quinzaine d’années.

Mais l’avènement de Kamanda ne s’opéra pas sans difficulté. Après la mort de Lumpungu, deux tendances ont caractérisé les chefs « coutumiers » songye. La première tendance comprenait ceux des chefs qui croyaient le moment enfin venu pour recouvrer leur liberté. Ce fut, entre autres, le cas du chef Mwana Mbô des Ben’Eki qui s’opposa énergiquement, mais en vain, à l’idée de voir son groupement continuer à être incorporé dans la chefferie de Kamanda. La deuxième tendance, soutenue par les Bekalebwe, préconisait le *statu quo*. L’administration coloniale opta pour la seconde tendance pour ne pas perdre le contrôle des populations songye.

Kamanda était alors tout désigné pour succéder à son père. Son inexpérience (il avait été tenu à l’écart de l’administration de la chefferie par feu son père) et sa jeunesse faisaient de lui un outil flexible et donc maniable au goût du colonisateur, croyait-on. De plus, Kamanda, à l’instar des autres fils des chefs et grands notables, avait été envoyé à l’école pour être soustrait à toute influence anti-européenne. En effet, Kamanda avait étudié à l’école de la Kafubu, dans l’hinterland de Lubumbashi, en même temps que Kabongo Boniface et Kabamba Yamume André, respectivement fils du chef Kabongo et de Kitenge Yamume, grand notable de Kabinda. G. Heenen notait encore : « Je pense qu’en le guidant étroitement, il y aura moyen d’en faire un auxiliaire conscient et dévoué ».

65. ASRK, « Rapport sur l’administration générale » 1919 : 7-8.

Mais, d'après Ngongo Lumpungu, un des neveux du chef Kamanda, Albert Kamanda ya Kaumbu, avait été présenté longtemps avant par son père, le chef Lumpungu, aux colonisateurs comme le fils héritier.

« Le chef Lumpungu avait plusieurs femmes et beaucoup d'enfants. Les jours passaient et les Blancs lui posèrent cette question : “Tu as plusieurs enfants, mais nous voulons connaître celui que tu as choisi pour te remplacer après ta mort. Il faut nous le présenter pour que nous le connaissions d'avance.” À ce moment-là, il ne faut pas croire que c'est nécessairement le fils aîné qui était d'office choisi pour succéder à son père. Il appartenait au chef lui-même de choisir quelqu'un parmi ses enfants, c'est-à-dire qu'il n'y avait pas que le critère d'âge qui comptait. Il y avait également d'autres critères à savoir l'intelligence, la sagesse, la serviabilité ainsi que d'autres qualités à caractère social. Le chef devait être tout d'abord autoritaire, il devait être en mesure de s'imposer. Il devait en outre avoir le sens développé d'organisation. Il devait également avoir une sagesse lui permettant de trancher les différends, de prodiguer des conseils. Enfin, c'est quelqu'un qui devait être social, toujours disposé à accueillir et à servir tout le monde sans distinction. Bref, le chef devait être en mesure de regrouper autour de lui tout le monde et de savoir sauvegarder tout le patrimoine culturel. Le choix tomba sur Albert Kamanda. Il fut présenté aux Blancs par son père comme héritier<sup>66</sup>. »

## 2. Portrait de Kamanda ya Kaumbu

La date de naissance exacte du chef Kamanda ya Kaumbu n'est pas connue exactement. Les différentes personnes interviewées donnent des années différentes : 1900 pour les unes, 1902 pour les autres, 1903 pour d'autres enfin. De toutes les façons, il est né autour de 1900.

« Beau gars, élancé et mince, avec un long pied, de teint noir ébène, apparemment calme, peu bavard et très discret, mais affichant souvent un sourire aux lèvres, ce jeune chef était un des premiers grands chefs coutumiers “lettrés”. Il était surnommé “*Sultani wa Bukalanga*” (“le Roi civilisé”) par les Songye parce qu'il avait aussi tous les biens que les Blancs possédaient<sup>67</sup>. »

D'après Lukunku Etobo, le vrai nom du chef Kamanda serait Ndala Lumpungu. Kamanda serait la déformation du sobriquet « commandant » qui lui était affublé. Mais Lukunku ne dit pas pourquoi le chef s'était fait affubler ce qualificatif.

Ce qui a retenu l'attention de Tatiana Nshale Nsaka dans le chef de Kamanda, c'est le nombre de femmes qu'il avait : « Le chef Kamanda avait plusieurs femmes parmi lesquelles il y avait Mfute – Lushiye et Musumba Lukombo. C'est Mfute qu'il aimait tant, car dans toutes ses images, dans la voiture, dans ses tournées, il était avec elle. » Laurent Ngongo Lumpungu, son neveu, nous peint le tableau de Kamanda en ces termes :

« Il avait remplacé son père alors qu'il était encore très jeune. Il avait 15 ans. Je vous assure que mon père<sup>68</sup> était très beau. Il était envié par plusieurs femmes et même les femmes blanches. Cela ne l'avait pas empêché de courir avec elles sans problème. Les

---

66. Ngongo Lumpungu, récit de vie recueilli à Lubumbashi en 1993.

67. Lukunku Etobo, témoignage recueilli à Kabinda, mars 2002.

68. Chez les Songye, on appelle toujours « papa » (yaya ou tata), par respect pour lui, un oncle paternel, quand on s'adresse à lui ou que l'on parle de lui.



**Le sultan Lumpungu du Kasai venu au camp de l'Union minière pour examiner ses sujets.  
(Kamanda avec son épouse Mfute.)**

AP.0.2.9958, collection MRAC Tervuren ; photographe non identifié (L. Gabriel ?), 1929.

femmes blanches s'offraient elles-mêmes à mon père parce qu'il était d'une beauté qui n'avait jamais existé jusque-là. Je profite de l'occasion pour vous informer que mon père avait une femme blanche avec qui il avait eu quelques enfants qui sont tous des mulâtres. Il y en a un qui réside à la commune Kenya. Il s'appelle Philippe. Mon père avait aussi hérité de son père toutes les femmes malgré qu'il ne les aimât pas toutes. Les autres femmes qu'il avait héritées traînaient dans la Cour royale. Il les distribuait aux visiteurs et aux amis en séjour dans la Cour royale. Un visiteur ne pouvait pas rester dans la cour du roi sans femme<sup>69</sup>. »

---

69. L. Ngongo Lumpungu, récit de vie recueilli à Lubumbashi en date du 19 mars 1993.

Ce tableau est complété par Muyangu Mutamba Lumpungu, le petit-fils du chef Kamanda :

« Né à Kabinda, en 1903, il grandit dans l'opulence. Son père entrant en collaboration avec les Blancs qui, à leur tour, lui demandèrent d'envoyer son fils aux études, ainsi le chef Kamanda ya Kaumbu partit à Lubumbashi et fit ses études dans une école d'administration organisée par des Blancs pour les enfants des chefs. À cet effet, avant son départ pour Lubumbashi, il obtint en dotation une épée de la part du roi des Belges par le canal des Blancs à Kabinda, cela pour représenter les deux Kasai à Lubumbashi et c'était pour montrer qu'il provenait d'un peuple guerrier et d'une famille royale.

Dès son retour de Lubumbashi, le chef Kamanda fut mari de deux cents femmes parmi lesquelles, il y avait celles qui lui ont été données en cadeaux, en butins et d'autres aussi après la guérison d'une maladie quelconque (ex : l'épilepsie, la sorcellerie, etc.). Beaucoup d'entre elles furent des stériles, mais certaines d'entre elles eurent des enfants. Il lui naquit vingt-neuf enfants dont les noms sont les suivants :

1. Paul Lumpungu (garçon)	16. Nshidi Lumpungu
2. Musumba Lumpungu (fille)	17. Ngama Lumpungu
3. Mianda Lumpungu (mariée à Jacob)	18. Kamulete Lumpungu
4. Kitenge Lumpungu	19. Vincent Maole Lumpungu
5. Mutamba Lumpungu	20. Robert Kaumbu Lumpungu
6. Ya Kasongo Lumpungu	21. Laurent Maole Lumpungu
7. Kayeye Lumpungu	22. Kiungu Lumpungu
8. Kidinda Lumpungu	23. Mulenda Lumpungu
9. Ngongo Lumpungu	24. Kaumbu Lumpungu
10. Musungu Lumpungu	25. Kitengie Lumpungu
11. Ya Mwembu Lumpungu	26. Mfute Lumpungu
12. Ya Ngongo Lumpungu	27. Tshitoto Lumpungu
13. Ngoyi Lumpungu	28. Bibi Lumpungu
14. Kiabu Lumpungu	29. Kapepula Lumpungu
15. Anna Nkusu Lumpungu	

Ses deux cents femmes étaient réparties en quatre équipes dont chacune avait un rôle spécifique : la première équipe était chargée de relations publiques, c'est-à-dire qu'elle jouait le rôle de protocole ; la deuxième équipe était chargée de l'entretien de la Cour ; la troisième était chargée de la santé des enfants (soins traditionnels) et, la dernière devait s'occuper de lui-même, le chef donc<sup>70</sup>. »

Il semble que le chef Kamanda était passionné de la chair humaine, chair à laquelle il aurait pris goût dès son enfance dans la Cour de feu son père Lumpungu I<sup>er</sup> et dont l'adoration (de cette chair) l'avait conduit à la potence.

70. Muyangu Mutamba Lumpungu, fils du chef Mutamba Kamanda et petit-fils de Kamanda, interview accordée à Kabinda en mars 2002.

### 3. La réorganisation de la « chefferie Lumpungu »

Pour mieux asseoir leur domination, les colonisateurs érigèrent en sous-chefferies tous les groupements de l'immense chefferie. Kamanda se rallia en principe à cette nouvelle organisation. Mais, les violons ne s'accordèrent pas lorsque le chef Kamanda voulut nommer les futurs sous-chefs parmi ses fidèles, car ses prétentions étaient contraires au souhait de l'administration coloniale d'avoir à la tête de chaque sous-chefferie son chef propre suivant la coutume. Kamanda dut s'incliner finalement. Mais, très vite, il comprit la stratégie coloniale : parvenir lentement, mais progressivement, à la décentralisation de la chefferie et agir directement sur les sous-chefs. Sa suprématie ne serait dans ce cas que purement nominale.

Tout compte fait, Kamanda fut investi le 8 mai 1920, soit onze mois et seize jours après le décès de son père. Il prit à cette occasion le nom de son grand-père ya Kaumbu. Dès 1921, sa chefferie fut subdivisée en douze sous-chefferies. Les noms de ces dernières en regard de ceux de leurs titulaires respectifs étaient les suivants<sup>71</sup> :

Sous-chefferies	Sous-chefs
1. Bakwa Lubo	Sendwe Mutamba
2. Bena Kabangu	Mwana Maole
3. Babenga	Mwana Mbô
4. Batshimbo	Mwana Kibambe
5. Bena Majiba	Mwadi
6. Bena Lumuna	Mwamba Mitanta
7. Bena Kampoto	Mwamba
8. Bena Kishiba	Mukonkole
9. Bena Ngongo	Kikumbi
10. Bena Kibeshi	Kapepula
11. Bena Panda	Kankieza
12. Bena Milembwe ya Mpanda	Sapidi Mpania

Les colonisateurs instaurèrent un système confusionniste dans les rapports qui régissaient le successeur de Lumpungu et ses administrés noirs. On assista ainsi à un enchevêtrement de trois pouvoirs : le pouvoir colonial, le nouveau type de pouvoir et le pouvoir traditionnel. Étant donné que, pour leurs doléances, les chefs des sous-chefferies ne devraient plus s'adresser qu'aux autorités coloniales, le pouvoir de Kamanda se trouva réduit à sa plus simple expression. Les objectifs de la colonisation étaient désormais atteints : la mainmise sur toute la chefferie de Lumpungu.

En principe la relégation de Mwana Shimbi, alias André Luce, devait être levée après la mort du chef Lumpungu. Des cas semblables avaient été vécus ailleurs. Au Bushi, par exemple, le *mwami* Rugema, considérant Muliri, un notable de Kabare, comme un traître, avait amené l'administration coloniale à se débarrasser de lui. L'administration qui tenait à effacer le pouvoir de Rugema finit par reléguer Muliri en 1928. Mais, lorsque Rugema s'exila à Léopoldville en 1937, l'administrateur du

71. ASRK, « Rapport sur l'administration générale » 1920 : s.p ; 1921 : s.p.

territoire n'hésita pas à lever la relégation de Muliri<sup>72</sup>. Plus près de nous, dans la chefferie Mutombo Katshi dans la province du Kasai-Oriental, Kabengela Lutonga, relégué en 1914 sous le règne du chef Mutombo Katshi III, vit sa relégation levée à la mort de ce dernier et à l'avènement du chef coutumier Mutombo Katshi IV en 1916<sup>73</sup>. Mais, l'attitude de l'administration coloniale n'était pas la même partout, surtout à l'égard des Noirs instruits, des évolués de l'époque. Cette catégorie de Noirs constituait un danger politique pour l'administration coloniale.

La période du refoulement et de la relégation de Mwana Shimbi a coïncidé avec celle de l'effervescence de la « société de secours et de développement moral et intellectuel de la race congolaise » en Belgique dont Paul Panda Farnana était le président. Aux yeux des Belges tant métropolitains que coloniaux, les Noirs instruits constituaient un danger : « Le gouvernement métropolitain doit [...] mettre une sérieuse muselière aux Noirs du genre Panda qui, en Belgique, dans les cercles coloniaux, voire au congrès colonial de Bruxelles, induisent grossièrement l'opinion publique en erreur<sup>74</sup>. » Chez les Bakwa Kalonji, Mutombo Polycarpe, petit-fils du feu Mutombo Katshi s'était illustré dans sa correspondance avec l'administration coloniale (depuis 1926) par un mépris total à l'égard des chefs traditionnels qui dirigeaient les chefferies. Ses souhaits de voir ces chefs traditionnels remplacés par des gens instruits, libérés de toutes les idées païennes n'avaient jamais été acceptés par l'autorité coloniale<sup>75</sup>. C'est à partir de ce moment que le colonisateur belge commença à redouter pour sa propre sécurité la formation spontanée d'une élite congolaise susceptible de rompre l'équilibre socio-économico-politique établi. D'où l'adage fort connu au Congo belge : « Pas élite, pas d'ennui ».

Entre Paul Panda Farnana et Mwana Shimbi, il n'y avait qu'un pas à franchir. Et, c'est dans ce contexte qu'il faudra situer et comprendre le refoulement, la relégation de Mwana Shimbi loin du district et de son territoire de Kabinda. C'est donc là le but inavoué du refoulement. Cela nous fait comprendre l'acharnement avec lequel le commissaire de district, Gaston Heenen, s'opposait à la levée de la relégation de Mwana Shimbi, un danger politique permanent.

« Il se pourrait qu'en apprenant la mort du chef Lumpungu, le relégué Mwana Shimbi, dit André Luce, sollicite l'autorisation de pouvoir se rendre à Kabinda pour y défendre ses droits, sinon à la succession de Lumpungu, du moins à l'autorité sur les populations Ben'Eki. Je me permets de vous demander que cette autorisation soit refusée à André Luce dont la présence ne pourrait qu'aggraver les réelles difficultés que nous rencontrons pour arriver à une solution heureuse du problème que pose la succession politique de Lumpungu<sup>76</sup>. »

En 1920, longtemps après la mort de Lumpungu, Mwana Shimbi qui voulait regagner son territoire natal fut obligé de signer, en date du 23 mars, une déclaration selon laquelle il renonçait totalement et définitivement à toute prétention à la chefferie des Ben'Eki, tant pour lui-même que pour sa descendance. Fort de cette déclaration, le vice-gouverneur général du Katanga, Charles Tombeur demanda au commissaire de district, Gaston Heenen, s'il ne voyait pas d'objection à l'approbation de l'ordonnance relative à la relégation de Mwana Shimbi et, partant, au retour de ce dernier dans son milieu

---

72. Lufungulo Mundeke 1980 : 77.

73. Kalonji Mashinda 1973 : 159-162.

74. *ABC* 20 mars 1921, cité par Bontinck 1980 : 593.

75. Kalonji Mashinda 1973 : 145-146.

76. Fonds Vellut, « Lettre du 15 février 1919 n° 279/8 du commissaire de district de Lomami, Gaston Heenen, au vice-gouverneur général du Katanga ».

natal<sup>77</sup>. Gaston Heenen s'opposa énergiquement à la proposition du vice-gouverneur général de lever la relégation prétextant que le « vernis de civilisation » de Mwana Shimbi le ferait intervenir farouchement dans les affaires politiques du pays<sup>78</sup>.

Il faut aussi nous rappeler que la mort de Lumpungu avait suscité plusieurs réactions : elle fut un soulagement pour les Européens qui s'étaient débarrassés de Mwana Shimbi et avaient désormais les mains libres pour réorganiser à leur guise la chefferie Lumpungu. Elle fut pour les Ben'Eki une occasion de reconquérir leur indépendance et leur liberté après une longue période d'assujettissement et de harcèlement. C'est chez eux que Lumpungu, avec la complicité de Sendwe Mutamba, faisait souvent percevoir l'impôt, prélever les recrues à destination du Haut-Katanga industriel, les porteurs, etc. C'est une des raisons pour lesquelles Mwana Mbô, fils de feu Mwana Kankieza, s'était opposé au fait de voir les Ben'Eki continuer à être incorporés dans la chefferie Lumpungu et, partant, croupir sous l'autorité de ses descendants<sup>79</sup>. La mort de Lumpungu risquait d'ouvrir la porte à une période de troubles, de règlements de comptes entre les dominés et les dominants. La levée de la relégation de Mwana Shimbi et le retour de ce dernier dans le territoire des Ben'Eki risquaient d'embraser la situation politique pour trois raisons fondamentales. La première fut l'esprit vindicatif qui transparaisait dans la correspondance de Mwana Shimbi du 22 mai 1920. Il notait :

« Je désire qu'avant mon arrivée à Kabinda, que monsieur le commissaire de district fasse rapatrier dans les villages respectifs les notables Bena Kalebwe qui étaient avec le feu Lumpungu afin d'éviter toutes discussions avec ces vieillards : Tshomba Kamango, Kasongo, Milambo, Kapepula, Kalenga, Mulamba Lupapa, Sanga, Fataki, Pombo Masengo<sup>80</sup>. »

La deuxième raison réside dans la volonté de l'administration coloniale de protéger la famille de Lumpungu et de l'aider à régner continuellement pour éviter tout changement brutal susceptible de perturber l'ordre public et de faire perdre au colonisateur le contrôle des chefferies songye.

La troisième raison est le fait que, ne l'oublions pas, tous les Ben'Eki, notamment les partisans de Mwana Mbô, fils de feu Mwana Kankieza, vainqueur de feu Mwana Budja, père de Mwana Shimbi, n'étaient pas favorables à la présence de Mwana Shimbi dans le territoire eki. Son séjour allait donc provoquer la résurgence des conflits entre les familles régnautes et, partant, amener la scission au sein des Ben'Eki.

Pour le besoin de l'administration coloniale, le commissaire de district, Gaston Heenen, mit à la tête de la chefferie le chef Kamanda, fils de feu Lumpungu, inexpérimenté en matière d'administration de la chefferie. Il espérait en faire un instrument colonial efficace, un auxiliaire soumis et engagé à servir les intérêts du pouvoir colonial. La succession devenait ainsi héréditaire. Et, pour assurer le bon fonctionnement de l'Administration coloniale, le commissaire de district, Gaston Heenen, adopta la politique de « *divide ut imperes* » (« divise pour mieux régner »), en créant des sous-chefferies. Ainsi, les Ben'Eki se trouvèrent divisés en quatre sous-chefferies : les Bakwa Lubo étaient dirigés par Sendwe Mutamba ; les Bena Kabangu par Mwana Maole ; les Babenge par Mwana Mbô et les Batshimbo par Mwana Kibambe<sup>81</sup>. La réorganisation de la chefferie Lumpungu devint effective avec l'investiture de Kamanda ya Kaumbu et des sous-chefs de chefferies en date du 8 mai 1920.

77. Fonds Vellut, « Lettre du 27 mars 1920 du V.G.G. du Katanga au commissaire de district Gaston Heenen ».

78. Fonds Vellut, « Lettre du 13 avril 1920 du commissaire de district au vice-gouverneur général du Katanga ».

79. Kibingani Mpesha 1984 : 62.

80. Fonds Vellut, « Déposition d'André Luce du 22 mars 1920 ».

81. Dibwe dia Mwembu 1985 : 69-70.

Ne se sentant pas pour autant battu, Mwana Shimbi adressa une lettre au roi de Belgique. Il lui racontait non seulement sa vie, mais aussi exposait les circonstances qui avaient amené le commissaire du district de Lomami à le faire reléguer et demandait sa réhabilitation à la tête de la chefferie Lumpungu. La lettre que le ministre des Colonies adressa au major Gaston Heenen, commissaire du district de Lomami, montre que Heenen avait le dernier mot en ce qui concernait la levée de la relégation de Mwana Shimbi :

« Je vous serais obligé de me faire tenir vos avis et considérations au sujet de cette demande. Je vous prie notamment de bien examiner de façon tout à fait objective si actuellement, en présence de la mort de Lumpungu, laquelle a amené la dislocation de la chefferie artificielle et la reconnaissance autochtone des divers groupements coutumiers qui la constituaient, il ne serait pas intéressant au point de vue expérimental – et pour autant, bien entendu, qu'André Luce ait des droits coutumiers à la charge qu'il revendique et qu'il soit désiré par la population – de mettre à la tête des Ben'Eki un chef ayant eu une éducation européenne et vraisemblablement apte, de ce fait, à administrer sa chefferie dans l'esprit selon lequel nous désirerions voir évoluer les communautés indigènes. Le fait que cette chefferie soit proche de Kabinda permettrait heureusement à l'autorité territoriale de suivre l'expérience de près et de prendre immédiatement toute mesure adéquate si l'on s'aperçoit qu'André Luce n'exercerait pas ses fonctions selon le prescrit du décret du 2 mai 1912. »

Le major Gaston Heenen demeurait toujours ferme dans sa décision. Pour lui, lever la relégation de Mwana Shimbi risquait « de compromettre la paix, la tranquillité chèrement acquises dans le pays songye<sup>82</sup> ». Dans l'entre-temps, Mwana Shimbi qui était devenu employé à la firme Corrèa sollicitait en janvier 1922 auprès du vice-gouverneur général du Katanga l'autorisation de s'installer dans le district de Lomami comme recruteur et commerçant. Mais, toujours méfiant à ses paroles, Gaston Heenen demanda et obtint du même vice-gouverneur général du Katanga en date du 21 mars 1922 une ordonnance interdisant à Mwana Shimbi de séjourner dans le district du Lomami<sup>83</sup>.

En 1928, le major Gaston Heenen devint vice-gouverneur général du Katanga. Lui-même qui s'était toujours opposé à l'idée de voir Mwana Shimbi résider dans le district du Lomami, signa pourtant en date du 9 octobre 1928 une ordonnance abrogeant celle du 24 octobre 1925 qui interdisait à Mwana Shimbi de résider dans le territoire de Kabinda. Dans une note adressée au commissaire de district du Lomami, le vice-gouverneur général autorisait Mwana Shimbi à s'installer à Luputa pour y commencer une entreprise de culture et d'élevage. De plus, Mwana Shimbi pouvait voyager en vue d'effectuer des transactions commerciales. Cependant, le vice-gouverneur général demandait avec insistance au commissaire de district du Lomami d'exercer une surveillance discrète sur tous les faits et gestes de Mwana Shimbi<sup>84</sup>. Ce dernier devait d'ailleurs être tenu éloigné de Kabinda.

Mais, les activités commerciales de Mwana Shimbi ne furent pas aussi florissantes qu'il l'espérait. De nouveau, Mwana Shimbi était sans emploi et sans ressources. Dans une lettre adressée au

---

82. Fonds Vellut, « Lettre du major Heenen du 28 décembre 1921 adressée au ministre des Colonies ».

83. Fonds Vellut, « Lettre du major Heenen du 24 février 1922 adressée au vice-gouverneur général du Katanga ».

84. Fonds Vellut, « Lettre du vice-gouverneur général Gaston Heenen du 11 octobre 1928 au commissaire de district du Lomami ».

commissaire de district du Sankuru, le commissaire de province, Wauters, notait qu'il était intervenu auprès du gouverneur général pour faire accorder un emploi à Mwana Shimbi démuné de ressources et qu'en attendant la régularisation de sa situation, il lui avait accordé un prêt de 250 francs sur les crédits de la relégation publique<sup>85</sup>.

Mwana Shimbi demanda, en vain, la levée de la relégation. Pourtant sans emploi et sans ressources, Mwana Shimbi, réduit à la plus simple expression, voulait regagner son milieu natal<sup>86</sup>. Il est à noter que la situation politique dans le territoire de Kabinda en général et dans l'ancienne chefferie Lumpungu en particulier n'était pas bonne. L'Administration coloniale n'était pas parvenue à faire du chef Kamanda ya Kaumbu un auxiliaire soumis et totalement dévoué à la cause coloniale comme elle le souhaitait.

#### 4. La construction de la puissance de Kamanda

« *Mpungwe mudia pashi muiyilu a kalala* » (« L'aigle qui attrape ses proies sur la terre ferme, mais passe la nuit sur la cime des arbres ») est un des éloges que Ntunta, le griot de la Cour, évoquait régulièrement à l'endroit du grand chef Kamanda de 4 heures à 7 heures du matin pour exprimer la puissance du chef songye. L'aigle, un grand chasseur, aperçoit d'en haut sa proie (poussins, rats, reptiles, etc.), fonce sur elle, l'attrape sur terre et s'envole la dévorer au-dessus, sur la cime des arbres où il passe d'ailleurs la nuit. Le griot compare le chef Kamanda à l'aigle. Grand chasseur et guerrier redoutable, Kamanda aperçoit ses adversaires du haut de sa capitale perchée sur la colline, fonce sur eux, les défait et ramène prisonniers de guerre et butins dans sa capitale inexpugnable.



**Le chef Lupungu, de Kabinda, en auto.**

AP.0.0.31920, collection MRAC Tervuren ; photo Ravoet, avant 1936.

85. Fonds Vellut, « Note du commissaire de province Wauters au commissaire de district du Sankuru », 19 août 1935.

86. Fonds Vellut, « Lettre d'André Luce du 13 mai 1936 adressée au commissaire du district du Sankuru » ; voir aussi « Lettre de l'administrateur de territoire du 19 mai 1936 adressée à André Luce » dans laquelle l'administrateur du territoire Benoît V. notait qu'aucune décision n'avait été prise concernant la levée de la relégation d'André Luce.

Le chef avait une maison à étages. Il passait la nuit à l'étage, mais prenait ses repas au rez-de-chaussée. Chaque matin, la foule attendait sa sortie pour trancher les différends ou pour présider diverses manifestations à caractère politique ou magico-religieux. Dès que les guetteurs l'apercevaient, ils annonçaient sa sortie à la foule en entonnant cette chanson :

*Ngiawa Mwana Ngye  
Ngiawa Mwana Ngye shakuma olese  
Bakumu olese mitshima fwe, fwe, fwe  
Shalala pashi, shalala pashi.  
Ngiawa Mwana Ngye,  
Shakumu olese, bakumu olese mitshima  
fwe, fwe, fwe.  
Shalala pashi, Batata, batata, batata.*

Voilà le Fils du Léopard,  
Voilà le Fils du Léopard qui ne touche pas aux  
feuilles de manioc,  
Dès qu'il y touche, les viscères se détériorent  
Mettez-vous par terre, mettez-vous par terre.  
Voilà le Fils du Léopard,  
Qui ne touche pas aux feuilles de manioc, dès  
qu'il y touche, les viscères se détériorent.  
Mettez-vous par terre, les aînés, les aînés, les  
aînés.

Au passage du chef Kamanda, fils du Léopard, les visiteurs se prosternaient, assis à même le sol, en signe de soumission et de respect.



**Kabinda. Notables, chef Lumpungu, 24 octobre 1927.**

HP.1953.21.573, collection MRAC Tervuren ; photo E. Devroey, 1927.

Les éloges du griot Ntunta envoûtaient, affolaient et enorgueillissaient le chef Kamanda à tel point que les Songye avaient l'impression qu'aucun autre chef coutumier du Kasai ne l'égalait. Dans ce cadre, plusieurs chansons de louange lui étaient dédiées par la population. Nous reproduisons les extraits de quelques-unes recueillies à Lubumbashi et à Kabinda.

*Tata Kabamba,  
Tshia Ntambwe wadia  
Watshina tshia Mutshienge ne Kabundi*

Père Kabamba,  
Tu peux manger ce qui appartient au Lion  
Tu peux craindre ce qui appartient au Renard et à  
la Fouine

Le chef Kamanda est comparé ici à la fouine et au renard, deux petites bêtes en ce qui concerne leur taille, mais pourtant déterminées à aller jusqu'au bout de leur entreprise. *Mutshienge* (« Renard »), petite bête sauvage de la famille du chat, a l'habitude de poursuivre sa proie (le plus souvent les poules) jusqu'au village et est même capable de ravager tout le poulailler si le propriétaire n'y fait attention. La fouine, petit animal rusé et doté d'une superbe vision de loin, détecte et suit avec une attention particulière les mouvements de ses adversaires. Ces différents attributs affublés au chef Kamanda mettent à nu ses caractères : il était très fort, rusé et insaisissable. Lorsque son pays était attaqué, le chef Kamanda ne se contentait pas seulement de repousser l'adversaire, mais aussi le poursuivait jusque dans ses derniers retranchements.

À l'instar de tous les chefs coutumiers investis par le pouvoir colonial, le chef Kamanda percevait l'impôt auprès de la population de sa chefferie. D'après certains informateurs, Kamanda percevait aussi un pourcentage au prorata du montant récolté. Cela constituait une source de ses revenus. Les autres chefs coutumiers jaloux de la richesse du chef songye nourrissaient une haine contre Kamanda non seulement à cause de cela, mais aussi et surtout du prestige dont il jouissait auprès des autorités politiques coloniales.



**Le chef Yakahumba et ses notables (Katanga).**

HP.1967.1.1153, collection MRAC Tervuren ; photographe non identifié (ancien fonds Office colonial), s.d.

Le succès du chef Kamanda atteignit son point culminant lors de la visite qu'il avait effectuée le prince Léopold de Belgique en 1925 à Kabinda. Très impressionné par l'accueil combien chaleureux que le chef Lumpungu lui avait réservé, le prince Léopold aurait remis au chef Kamanda une épée d'honneur et lui aurait fait cette promesse d'ordre politique : « Les nouvelles vous concernant qui nous parviennent en Belgique nous réjouissent beaucoup. Nous sommes vraiment contents de vous. J'ai reçu mandat de venir vous dire que tous les responsables blancs vous doivent du respect, obéissance et soumission. S'il y en a qui s'enorgueillissent, veuillez nous le faire savoir. Nous les démettrons de leurs fonctions et ferons remplacer par ceux qui se soumettront à vous sans bouder. Nous avons placé toute notre confiance en vous. »

La générosité qualifiée de légendaire par la population a augmenté le taux de popularité du chef Kamanda. Cet extrait d'une chanson populaire en dit long :

*Tata Kabamba, baya Mfute, baya Mianda  
Tata Kabamba, baya Bibi Kalambu  
Tata Kabamba, nakuimuna na kutompo  
Tata Tshisakatshi mukua Madimba*

Père Kabamba, époux de Mfute et de Mianda  
Père Kabamba, époux de Bibi Kalambu,  
Père Kabamba, je te salue et viens à tes nouvelles,  
Père Tshisakatshi mukua Madimba

Le *tshisakatshi* est un arbre géant au grand feuillage, pourvoyeur de fleurs comestibles pendant la saison sèche, période au cours de laquelle les légumes sont rares. C'est pourquoi beaucoup de familles en quête des légumes l'entourent.

Tireur d'élite et grand chasseur, Kamanda abattait beaucoup d'animaux, les partageait en trois parties : une pour la population, une autre pour les Blancs, mais destinée aux prisonniers, et, enfin, une troisième pour lui-même et sa famille. Il semble que lorsque la population percevait un début de négligence en ce qui concernait l'hospitalité du chef, elle le rappelait à l'ordre. C'est dans ce contexte que tous les Blancs qui se ravitaillaient chez le chef Kamanda entonnaient la chanson suivante lorsqu'ils se sentaient lésés : « *Kamanda tua kuluidi bua tusangale petu, ukadi mutubenge bua kutusankisha buetu bulongu budi biakudia kabiena bimpe to* » (« Kamanda, nous venons vers toi pour que nous nous réjouissions aussi ; tu nous a déjà écartés de ces réjouissances. Notre terre ne produit pas de bonnes denrées alimentaires »). Les colons blancs recevaient des œufs, des poules, de la viande et divers autres produits. Quiconque voulait manger chez le chef était le bienvenu. Trois repas étaient préparés à la Cour du chef : un pour les Blancs, un deuxième pour la population et un troisième pour lui-même.



**Orchestre bakalebwe du chef Yakahumbu à Kabinda.**

HP.1966.1.942, collection MRAC Tervuren ; photographe non identifié (ancien fonds Office colonial), s.d.

On comprend alors la raison d'être de cette métaphore. Le chef Kamanda est comparé à cet arbre géant qui produit des fleurs pendant la saison sèche. Cette saison est comparée à des périodes de disette, de rareté en denrées alimentaires. Le territoire des Ben'Eki, par exemple, n'est pas très giboyeux. La consommation de la viande y est considérée comme un luxe par les familles pauvres. Les tributs en viande que le chef reçoit de ses sujets des régions giboyeuses sont redistribués aux gens des milieux qui en sont dépourvus. Kamanda avait fait siens les enseignements fondamentaux de l'école traditionnelle chers à tout chef songye contenus dans la chanson populaire *Panadi mukinga kwetu kwa yaya* :

<p><i>Panadi mukinga kwetu kwa yaya, Yaya bandunguile : Babakupa bufumu Weyukie bantu Bantu abakutulu Su bodi bufumu bantu natusepu Bwabwa abufunfumuka Su bodi bufumu bantu nakudila Bwabwa abufunduluka Mashinda na bibelo bibukata, tabikulungamina, Mototambukilanga wenyunyanga, Totambuka muibungie.</i></p>	<p>Quand j'étais petit chez mon père, Mon père me disait : Lorsqu'on te donne le pouvoir (tu es élu chef) Pense au peuple Le peuple te soutiendra Si tu règues et apportes le sourire au peuple Ton règne prospérera Si tu règues et apportes les pleurs au peuple Ton règne s'appauvrira Les larges avenues et les portes (des maisons) Te seront rétrécies. Toi qui te promenais fièrement, Tu passeras inaperçu.</p>
--	---

Il est cependant important de noter que les maisons construites près de l'arbre géant courent le danger de voir leurs murs lézardés et finalement détruits par ses racines rampantes. Le chef Kamanda était un bon pourvoyeur, mais pouvait facilement éliminer tout collaborateur ou tout pays voisin qui ne partageaient pas son point de vue.

Somme toute, certains adages populaires songye, notamment « *Mfumu Bantu, Bantu Mfumu* » (« On est le chef avec un peuple ; on est peuple avec un chef ») et « *Apadi Mfumu, tuadia kantu* » (« Là où le chef mange, nous en profitons aussi »), confirment le caractère de pourvoyeur des chefs songye en général et du chef Kamanda en particulier. Un vieil enquêté de la commune de Kenya nous a proposé cette interprétation :

« *“Mfumu Bantu, m' bantu Mfumu”* : on n'est chef que lorsqu'on a sous ses ordres des personnes et autour de soi une population que l'on gouverne. Toute population a besoin d'un chef pour la gouverner. Et, un chef est celui qui comprend bien son peuple, plaide pour lui dans des moments difficiles. S'il arrive que dans un village le chef ne sache bien entretenir sa population, celle-ci, inquiète, pourrait être amenée à contester son pouvoir, à l'abandonner au profit d'un autre plus puissant, plus compréhensible et capable de satisfaire leurs besoins.

A-t-on déjà rencontré un chef de la brousse ou de la forêt ? Un chef qui gouverne les herbes ou les arbres ? Non, n'est-ce pas. On est chef pour la population et non pour soi-même. Un chef qui est en bons termes avec son peuple découvre beaucoup de choses de ce peuple.

“*A padi Mfumu, tuadia kantu*” est un adage populaire qui veut dire que là où le chef mange, nous mangeons aussi. Le chef est le pourvoyeur de sa population. Cet adage est le plus souvent employé par les membres de l’entourage du chef qui jouissent presque des mêmes privilèges que ce dernier. Lorsque le chef est en déplacement, ses conseillers qui l’accompagnent se partagent la boisson, la nourriture, les dons offerts au chef. “Qui travaille à l’hôtel dîne à l’hôtel”, dit-on ici. À son retour, le chef partage les présents qui lui ont été offerts avec ses courtisans. De ce fait, chacun ramènera dans son ménage quelque chose, signe que le chef a été bien accueilli et qu’il n’a pas mangé seul. D’autre part, certaines gens se rendent chaque matin et chaque soir à la Cour royale pour faire leur civilité au chef. S’il arrive que pendant leur visite, les femmes du chef offrent de la boisson ou des mets à leur époux, le chef mangera-t-il seul sans en offrir à ses visiteurs ? Non, il ne peut pas se comporter de cette façon. De même, il n’est pas possible que le chef mange seul de la viande et offre à ses visiteurs des légumes. D’où la chanson suivante qu’entonnait autrefois un des griots du chef : “*Ami lomba lua Mfumu, nadia kalese, ami akudi’etombole nadia kikukwe ?*” (“Moi le chantre (ou le batteur de tam-tam) du chef, pourquoi mangerais-je les feuilles de manioc, moi qui mérite de manger le coq ou la poule ?”) »

Les visites à la Cour royale étaient suspendues pendant les heures de repos du chef Kamanda. Mais comme ces moments n’étaient pas fixes, la population était informée par cette chanson qu’entonnait le griot :

<i>Nteksha Mwembo apele bantu kuno, Nteksha Mwembo apele bantu kuno, A Ngye, a Ngye, Lumpungu akala tabadi binu, Lumpungu akala tabadi binu.</i>	Le puissant Mwembo ne reçoit pas (des gens) ici, Le puissant Mwembo ne reçoit pas (des gens) ici. Léopard, Léopard, L’ancien Lumpungu n’était pas ainsi, L’ancien Lumpungu n’était pas ainsi.
--	---

Le surnom de *Mwembo* était donné aux vainqueurs et aux chefs à cause de leur puissance. Cet hymne, entonné lorsque le grand chef se reposait ou était ivre, interdisait tout accès à la Cour royale. Quiconque entendait cette chanson devait rebrousser chemin au cas où il aurait voulu rendre visite au chef. Au même moment, le griot excitait le léopard à se constituer en obstacle contre tout visiteur indésirable qui tenterait d’accéder à l’intérieur de la cour. Cet hymne qui se substituait à une affiche ou à un communiqué cessait dès que le repos du chef prenait fin.

Comme pour le repos, les sorties ou les déplacements du chef Kamanda étaient annoncés à la population par des chants de louange appropriés dont voici un extrait :

<i>Tankumona Mfumu bi wande, Tankumona Mfumu bi wande, Kabamba Kabamba Kikunku, Kabamba Kabamba Kikunku, Kintu tshinkala kankala, tshinkala mutue, Kintu tshinkala kankala, tshinkala mutue, Un, deux, trois, quatre, Luembe oloka !</i>	Je n’ai jamais vu un chef pareil au mien, Je n’ai jamais vu un chef pareil au mien, Kabamba Kabamba, le grenier, Kabamba Kabamba, le grenier, Chose impossible, impossible, redresse la tête, Chose impossible, impossible, redresse la tête, Un, deux, trois, quatre, Sa Majesté, levez-vous (montrez votre taille).
--	--

Ce cantique était exécuté, comme nous l'avons dit, lorsque le chef Kamanda était sur le point de sortir de la Cour royale ou de se déplacer. Le griot, après l'avoir exalté, comptait jusqu'à quatre et demandait au chef de se lever et de partir. Le griot donnait pratiquement un ordre puisque le chef, dans sa tenue blanche, se levait immédiatement, la casquette sur la tête et quittait la cour pour une tournée dans le chef-lieu de la chefferie ou à l'intérieur de celle-ci. Cette vie princière prit fin en 1935 avec l'affaire Kapinga wa Tshiyamba.

En effet, les relations entre Kamanda et les autorités coloniales, qui étaient bonnes au début, commencèrent à se détériorer. Hier pacifique, la cohabitation entre les deux pouvoirs, colonial et coutumier moderne, devint conflictuelle.

## 5. Le martyre de Kamanda

Les relations entre le chef Kamanda et l'administration coloniale furent à la longue teintées de malentendus et se détériorèrent. Le double assassinat de la femme Kapinga wa Tshiyamba et de sa fille mulâtresse imputé à Kamanda fut l'occasion tant attendue par l'administration coloniale pour rompre avec le chef songye. Ce fut le début de son martyre qui le conduisit à la peine capitale par pendaison le 3 septembre 1936. Mais, invitons d'abord la mémoire et l'histoire pour nous donner leurs versions respectives, populaires pour la première, et officielle et coloniale pour la seconde.



**Burozi. *Lumpungu et Kapinga assassinée*. Lubumbashi, Haut-Katanga, RDC, 1995.**

HO.2013.57.1235, collection MRAC Tervuren. Huile sur toile. 47 x 57 cm. Tous droits réservés.

### 5.1. L'affaire Kapinga d'après la mémoire populaire

L'affaire Kapinga est complexe dans la mesure où elle fait l'objet de plusieurs variantes. D'après la première, Kapinga n'était qu'une pure invention de l'administration coloniale désireuse de se débarrasser de Kamanda. La seconde et la plus répandue atteste l'existence de Kapinga que le chef Kamanda aurait rencontrée sur la route Vunayi-Kabinda et transportée jusqu'à sa résidence à Kabinda. Alors, la question épineuse que la mémoire populaire ne parvient pas à trancher est celle de savoir l'auteur du double assassinat de Kapinga et de sa fille. Deux versions se dressent l'une contre l'autre. La première impute le double assassinat aux épouses du chef Kamanda, tandis que la seconde considère Kamanda comme l'auteur du crime. Cependant, Kapinga n'aurait pas été tuée par Kamanda qui d'ailleurs avait la prétention d'en faire une femme, mais par l'une de ses épouses jalouses.

#### 5.1.1. Les épouses du chef Kamanda ont assassiné Kapinga et sa fille

Beaucoup de versions font reposer la responsabilité de l'assassinat de Kapinga wa Tshiyamba sur les femmes du chef Kamanda. Selon Adolphe Kitengye, l'épouse de Kamanda (probablement Mfute), poussée par la jalousie, avait assassiné sa « coépouse » alors que Kamanda était à la chasse. Kamanda qui voulait accuser son épouse dut y renoncer face à la pression des notables scandalisés devant ce comportement de défection que le chef allait afficher. Jamais un chef songye n'a osé traduire devant la justice son épouse pour avoir commis un quelconque forfait. Kamanda demanda alors à ses notables présents de tout faire pour dissimuler le meurtre et faire disparaître aussi l'enfant de la défunte. Ce qui fut fait. Mais, le crime ne put passer inaperçu<sup>87</sup>.

Un autre informateur abonde dans le même sens :

« Un Européen, probablement un Belge, avait pour épouse une indigène du nom de Kapinga, une originaire des Baluba du Kasaï. Elle était d'une beauté rare, beauté qui ne laissait aucun homme indifférent. Cette charmante fille donna naissance à un garçon de son union avec le Blanc. Mais, lorsque le Blanc rentra chez lui, Lumpungu Kamanda dont les yeux étaient braqués sur la charmante Kapinga, se résolut d'en faire une de ses femmes ou sa concubine préférée. Cet acte irrita la première de ses épouses dont la jalousie ne pouvait plus être dissimulée. Son irritation fut tellement forte qu'elle profita d'une absence de son mari pour assassiner sa nouvelle rivale.

À son retour, Lumpungu Kamanda fut informé du malheureux événement et décida de traîner son épouse (la première) en justice. Mais pour raison de dignité et sur conseils des notables de la Cour, Lumpungu revit sa décision et opta pour celle de faire disparaître le cadavre de la pauvre Kapinga et de supprimer ensuite la vie à l'enfant dont la chair pourrait être consommée par le chef. Ce qui fut fait et tout se passa dans une grande discrétion. »

Si ces deux premières versions parlent de Kapinga et de sa fille en tant qu'êtres vivants, les deux suivantes, bien qu'attribuant le double assassinat aux épouses de Kamanda, considèrent les deux victimes comme des *bilengeleshi*, c'est-à-dire des fétiches transformés en êtres humains.

« Lumpungu aimait les femmes. Il les aimait tellement qu'il les draguait à sa guise, très nombreuses. Pour la conquête amoureuse, il envoyait des émissaires auprès de celles qui lui plaisaient. Sa mort vient de là. Voici ce qui s'était passé : officiellement, lors de son

---

87. Kitengye 1953 : 20-28.

investiture, il n'avait que deux femmes. Les notables lui avaient préparé un fétiche sur un van (*lungo*). Ce fétiche devait être enterré devant la porte de l'une de deux femmes avec interdiction d'être "exhumé" à l'avenir. À la question de savoir devant la porte de laquelle de deux épouses cela devait se faire, il opta pour la porte de la première épouse. Cela se fit tel qu'il l'avait souhaité. Plus tard, il s'éprit d'amour avec une troisième qui l'affola. Le chef ordonna qu'on déterre le fétiche pour l'enterrer devant la porte de cette dernière. Refus des notables qui le rappelèrent à l'ordre. Intransigeant, il insista et menaça d'en tuer quelques-uns pour insubordination. La peur les fit s'exécuter et la volonté du chef fut faite. Trois jours plus tard, il y eut l'apparition d'une femme blanche dans le village de Kabinda. Le chef apprit la nouvelle et décida de conquérir son cœur. Il ne tarda pas à la solliciter sans savoir que c'était son fétiche qui s'était transformé en femme blanche. Abordée, elle agréa les avances du chef et lui céda le corps. Ses trois épouses apprirent que "Sa Majesté le Roi" les cocufiait avec une Blanche ; elles se révoltèrent, se ligüèrent et attaquèrent la rivale qu'elles battirent à mort. La nouvelle s'ébruita. Le chef décida de livrer ses trois épouses aux Blancs (colonisateurs) au cas où ceux-ci apprendraient le drame et viendraient pour enquêter. Les notables lui dirent qu'il n'était point besoin de livrer ses épouses. Le chef devait assumer ses responsabilités : se reconnaître auteur de la tragédie. Et en tant que grand chef, les Blancs ne lui feraient rien tant il était respecté. Quand ceux-ci arrivèrent, Lumpungu exécuta la proposition de ses notables. Mais auparavant, il promit malheur à tous (notables et épouses) au cas où il lui arriverait un mauvais châtement de la part des Blancs. Il avait donc endossé la responsabilité du meurtre. La nouvelle se répandit sur ses terres : "Lumpungu a tué une femme blanche". Le commissaire de district de Kabinda ainsi que l'inspecteur de police firent rapport à Léopoldville, chez le gouverneur général et en Belgique chez le roi. Le rapport stipulait en substance : "Lumpungu qui mangeait ses frères noirs vient de commencer à manger le cœur des Blancs"<sup>88</sup>. »

La deuxième version est celle d'un fétiche fabriqué par une créancière (*mwin'eki* ?). Une femme sorcière et féticheuse aurait préparé un fétiche que Kamanda lui aurait demandé en vue d'asseoir son autorité tant sur les Blancs que sur les Noirs. En contrepartie, elle espérait obtenir du chef Kamanda une partie du territoire qu'elle dirigerait. Mais elle fut déçue et conçut alors un stratagème pour éliminer le chef Kamanda. Kapinga wa Tshiyamba et sa fille ne seraient qu'un fétiche fabriqué par la sorcière pour se venger de Kamanda qui n'avait pas honoré ses engagements. Voici comment cela se serait passé :

« À Kabinda, Kamanda alla consulter une femme féticheuse et sorcière du nom de Kapinga afin de solliciter quelques gris-gris qui lui permettraient d'augmenter sa puissance mystique avec en toile de fond l'extension de son autorité tant à ses sujets noirs qu'aux Blancs. De cette façon, les Blancs devaient accepter tout ce qu'il leur proposerait sans discussion. En contrepartie, il concéderait à Kapinga une partie de sa chefferie que cette dernière administrerait et dans lequel elle régnerait. Kapinga accepta l'offre, fit un fétiche à Kamanda et demanda à ce dernier d'être fidèle à ses paroles. Il faut avouer que ce fétiche était très puissant. La réaction du fétiche de la sorcière Kapinga ne s'était pas fait attendre longtemps : le pouvoir de Kamanda se répandit à telle enseigne que les

88. Témoignage récolté par Jacques Kabulo.

Européens n'écoulaient plus que ce qu'il leur disait. Pour les réunions, il ne se déplaçait que lorsque les colons blancs lui envoyaient une voiture et un chauffeur qui devait le transporter. Faute de quoi, il restait chez lui, vaquant à d'autres occupations. Mais, des jours s'écoulèrent et, ivre du pouvoir et imbu de lui-même, le chef Kamanda oublia ses engagements vis-à-vis de la sorcière Kapinga. Il ne se doutait du tout ce qui l'attendait. Il mangeait, buvait, s'amusait comme bon lui semblait. Kapinga enrageait, mais n'osait pas encore se prononcer auprès du tyran.

À la Cour royale, il y avait plusieurs femmes et hommes parmi lesquels un domestique du nom de Kabombo Dima qui était très fidèle au roi. Et le chef Kamanda sentit les effets du fétiche : tout était calme. La chefferie vivait sous un calme et une paix absolus. Les Blancs ne pouvaient plus agir sans recourir à l'aval du chef Kamanda. Ils lui offraient des présents et recevaient en retour des esclaves dont ils se nourrissaient de la chair. Le pouvoir de Kamanda se raffermissait davantage, sa chefferie prospérait. Tout était calme. Kapinga finit par en avoir haut le cœur et vint trouver le chef Kamanda. Elle s'adressa poliment à lui, faisant savoir le mobile de sa visite. D'ailleurs, Kamanda le savait fort bien. L'ayant écoutée, il lui demanda de revenir après quelques semaines. Sans rouspéter, elle retourna chez elle d'où elle revint quelques semaines plus tard pour recevoir la même réponse auprès du chef Kamanda. Ce furent des promesses intenable et des aller et retour sans succès. Kamanda promettait toujours à Kapinga qu'il donnerait satisfaction à sa requête, mais n'arrivait jamais à y répondre. Il s'écoula des jours, des semaines, des mois et des années sans que la sorcière Kapinga fût satisfaite. Elle ne se fatigua point ni ne se découragea si bien que ses visites à la Cour du chef Kamanda furent fréquentes au risque de lui attirer des ennuis. Sa présence ne passait pas inaperçue aux yeux des femmes du chef Kamanda qui pouvaient voir en elle la maîtresse de leur époux. Cela signifie que la jalousie et la haine qu'elles entretenaient contre Kapinga Mwambu furent telles qu'elles provoquèrent une crise qui atteignit son paroxysme. Le chef Kamanda le remarqua très vite et, sans tarder, réagit violemment à l'égard de la sorcière qu'il somma de ne plus fouler ses pieds à la Cour sous peine d'y subir un châtement exemplaire. Sur ces entrefaites, Kapinga, très déçue par ce comportement d'ingratitude de la part du chef Kamanda, salua le chef et partit comme un trait, promettant de se venger contre le chef Kamanda qui ne voulait pas honorer sa parole donnée le jour où il la consultait pour solliciter le pouvoir magique. Très fâchée, Kapinga décida d'éliminer physiquement le chef Kamanda, qui se croyait au-dessus de tout, pareil à un aigle qu'un crapaud ne pourrait atteindre.

De retour à la maison, Kapinga se mit à étudier minutieusement tous les points forts qui, selon les pouvoirs magiques dont Kamanda était possesseur, lui conféraient l'irréductibilité. Elle se mit au combat en diminuant chaque plan de métamorphose du chef jusqu'au moment où, jugeant le moment venu, elle devait passer à l'assaut. Elle lui expédia bien des épreuves que Kamanda déjouait avec autant de souplesse possible. La lutte dans le monde métaphysique était âpre entre les deux adversaires. Kapinga envoyait des sortilèges que le chef Kamanda déjouait et, à son tour, Kamanda répliquait. Kapinga se moquait de Kamanda et attaquait de nouveau. Pour elle, tout ce qui se passait entre le chef Kamanda et elle ressemblait au simple amusement entre chat et souris. Ce combat mystique dura plusieurs jours jusqu'à ce que Kapinga décidât de sortir alors sa dernière carte. Il s'agit d'un *kilengeleshi*, un vrai sosie de femme blanche. Avec tous les pouvoirs

magiques qu'elle détenait, elle se transforma elle-même en une dame blanche, charmante qu'on avait alors surnommée Hélène Mutoke ("Hélène-la-Blanche").

Ainsi transformée en femme blanche, Kapinga partit de chez elle tôt le matin, elle se présenta à la Cour du chef Kamanda avec tous les respects possibles et dignes de son rang. On l'annonça au chef qui était encore au lit. Celui-ci se leva, ouvrit la fenêtre de sa chambre à l'étage et, à la vue de cette belle créature européenne, il eut un coup de foudre. Il demanda de la faire monter à l'étage de toute urgence. Ce qui fut fait. Le chef s'entretint un long moment avec son hôtesse et, après échange de vues et considérations, ils s'embarquèrent tous les deux dans la voiture qui les conduisit auprès des responsables blancs qui s'occupaient de l'administration. Kamanda dont la conscience n'était plus tranquille brûlait d'envie de voir Hélène Mutoke devenir sa femme. Il n'hésita pas à poser son problème aux Blancs pour demander sa main. Après débat et délibération, les Blancs la lui confièrent en échange de pointes d'ivoire et d'esclaves. Le chef Kamanda s'exécuta et fournit tout ce qu'on lui avait exigé. Il recueillit ainsi Hélène Mutoke chez lui à la Cour au vu et au su de tous les Européens qui habitaient la contrée de Kabinda. Or, cette Hélène Mutoke n'était que la sorcière Kapinga transformée en une femme blanche pour faire disparaître le chef Kamanda. Leur nuit de noces fut une nuit de miel. Et Kamanda, qui ignorait tout de la vraie nature de sa nouvelle femme, s'adressa le matin suivant à toutes ses anciennes femmes de manière sentencieuse : "Vous toutes, femmes de ma Cour, écoutez-moi bien. Votre nouvelle 'coépouse' Hélène Mutoke ne touchera ni mortier ni pilon, moins encore la cuisine ou la vaisselle. Tous les travaux de ménage seront les vôtres et elle en sera dispensée. Si vous osez le lui faire faire, je vous tuerai et vous me perdrez puisqu'elle en mourra et les Blancs me tueront. Que mes paroles restent de stricte application, elles sont un serment."

Silencieuses, les femmes se retirèrent chacune dans leur maison, se répétant l'ordre formel qui émanait de leur chef d'époux. Les premiers jours d'Hélène à la Cour du chef Kamanda étaient beaux et gracieux. Elle s'amusait dans les bras de son mari ou s'endormait très profondément toute la journée jusqu'au moment où l'on venait la réveiller pour le repas. Ainsi se levait-elle et allait-elle s'asseoir à la table pour manger. Les visites des Blancs à la Cour de Kamanda devenaient de plus en plus fréquentes à cause de cette femme blanche, Hélène Mutoke.

Désormais c'est elle qui sortait tous les soirs avec le chef Kamanda pour des séances de détente ou de divertissements pendant que les autres femmes restaient s'occuper des travaux de ménage. Toutes les nuits étaient destinées à Hélène, la Blanche. Tout cela ne devait pas contenter ses "coépouses" qui se sentaient abandonnées par leur mari avec lequel elles partageaient le lit alternativement. Elles en furent très jalouses.

Chaque fois qu'elles s'assemblaient pour leur besogne quotidienne, elles en parlaient. Et le sujet de toute leur conversation était Hélène Mutoke. Elles se demandaient pourquoi leur mari devait épargner la Blanche de tous les travaux de ménage. N'était-elle pas femme comme toutes les autres femmes ? Elles se décidaient même de recourir à la vengeance, mais cassaient leur décision à l'idée que Kamanda se vengerait s'il arrivait quelque malheur à Hélène.

Kamanda sortit pour une tournée de quelques jours dans les villages de sa chefferie. C'était le moment tant attendu. Ses femmes préparèrent un grand bassin où elles mirent des cossettes de manioc à piler le soir. La nuit venue, elles se séparèrent pour aller se coucher. Le matin, elles se firent d'abord paresseuses à se réveiller. Le soleil était déjà

très haut dans le ciel. S'étant toutes rassemblées au milieu de la cour, elles préparèrent un grand mortier avec un seul pilon, puis envoyèrent chercher Hélène Mutoke. Celle-ci se réveilla à l'idée qu'elle allait manger. Mais, on lui demanda de descendre dans la cour où l'attendaient ses "coépouses". Elle suivit poliment l'émissaire qui la conduisit auprès des autres femmes du chef Kamanda. Elle se tint coite. Les autres la dévisagèrent avec dédain et haine. Puis l'une d'elles, la première épouse, prit la parole au nom de toutes et décréta cet ordre à la nouvelle venue : "Tu as accepté volontiers d'être la femme de Kamanda. Tu dois aussi préparer pour ton mari et faire d'autres besognes pour lui. Nous ne sommes pas tes esclaves, compris ? Maintenant tu vas te mettre à piler tout ce manioc jusqu'à emplir ce bassin de farine toi seule. Personne ne t'épaulera. Tu sauras aussi ce que ça coûte de te marier et d'être femme." Alors toutes les femmes quittèrent la cour et laissèrent Hélène visiblement choquée, sous un soleil de plomb. Elle n'eut pas d'autres solutions. Elle ramassa le pilon au sol, le plongea dans le grand mortier et se mit à piler avec autant de maladresse possible, fournissant le plus d'énergie, suffoquant et transpirant comme une gargoulette remplie d'eau. Le soleil l'accablait et elle se mordillait les lèvres sous les douleurs qu'elle éprouvait. Elle tentait de soulever le pilon qui semblait peser plus que son corps et n'y parvenait qu'au prix d'un grand effort. Tout lui était devenu douleur et asphyxie. Soudain, prise de vertige, elle vit tout tourner autour d'elle et tomba à la renverse. Lorsque les autres femmes accoururent, elles la trouvèrent étendue au sol, morte. Ce fut alors la panique à la Cour. À l'idée que si le chef rentrait et la trouvait morte il se vengerait comme il l'avait promis, certains sujets de la Cour recommandèrent le silence ou la discrétion pour que les Blancs ne le sussent. Mais, c'était trop tard. La nouvelle s'était répandue comme une traînée de poudre. Le chef Kamanda, informé, rentra et constata la catastrophe. Contrairement à ses promesses, il se contenta de proférer quelques menaces à ses autres femmes et déclara qu'elles avaient ainsi l'unique but de le perdre. Les Blancs l'ayant su se rendirent à la Cour du chef Kamanda pour s'enquérir de la situation. Le chef Kamanda ne leur dit pas la vérité et ces derniers ne s'arrêtèrent pas là. Ils continuèrent leurs investigations qui furent vaines. Ils décidèrent alors de convoquer Kamanda au tribunal. Celui-ci alla comparaître, mais ne dit rien de convaincant sur la mort de Hélène Mutoke. Plusieurs sujets, même les femmes du harem de Kamanda, furent interrogés. Personne ne révéla le secret de la mort de la "Blanche". Les Blancs qui savaient que le chef Kamanda avait un serviteur (Kabombo Dima) qui lui était plus fidèle interpellèrent ce dernier et le soumirent à un interrogatoire, allant jusqu'à lui proposer des cadeaux. Mais celui-ci tint bon. Alors, ils changèrent de méthode. Ils dressèrent un mât avec une poulie et des chaînes. Au lieu d'un siège, ils l'y attachèrent par les poings et les pieds. Ils l'élevèrent dans les airs et, ayant relâché la manivelle, le pauvre homme abattit les fesses contre terre et fit grincer les dents, mais ne dit rien. Au deuxième tour, il supporta malgré lui ses douleurs. Mais au troisième tour, il dégringola violemment et les fesses, déjà endolories, battirent le sol. Kabombo Dima en pleurs promit de leur dire la vérité. C'est ce qu'il fit.

Alors on se rendit à la tombe et on retira le corps de la défunte. Après examen, les Blancs conclurent qu'il s'agissait bien du corps de la femme blanche qui gisait là. Et le chef Kamanda fut arrêté. Son procès commença.

Ce ne fut pas facile. Il y eut trop de reports et de mauvaises coïncidences. Chaque fois que les Blancs se proposaient de l'arrêter, ils le croisaient en cours de route sans le reconnaître. Lorsqu'ils se rendaient à la Cour du chef, on leur disait que ce dernier était sorti pour se rafraîchir au bar. Ils l'y poursuivaient et, parfois, partageaient un verre avec

lui sans le reconnaître. Ceci dura longtemps jusqu’au moment où il jugea utile d’aller lui-même comparaître au tribunal. Les Blancs, courroucés, lui dirent qu’il venait de les braver, de se moquer d’eux en mangeant les boyaux de Hélène-la-Blanche, parce qu’eux mangeaient les Noirs. Toute la responsabilité de la tragédie lui fut imputée et les femmes furent blanchies : Kamanda avait tué la Blanche pour se venger du comportement des Blancs. Malgré ses protestations, il ne fut pas écouté. Leur décision était formelle : il devait être pendu publiquement à Kabinda<sup>89</sup>. »

Tous ces récits montrent que les femmes du chef Kamanda sont responsables de la mort de Kapinga wa Tshiyamba et de sa fille. C’est pourquoi, la plupart des Songye commencent ce récit par cet adage : « *Kipama nkiobe kiakushinga nsenga* » (« Pour une igname qui pourtant t’appartient, tu te couvres de terre », cela veut dire : tes propres femmes te couvrent de honte au lieu de t’honorer). La première femme, Mfute, est la plus citée. Instigatrice, elle aurait poussé ses coépouses à commettre le crime. D’ailleurs, comme nous le verrons, cette femme est citée comme témoin lors du procès. Les quatre récits montrent que Kamanda est mort pour avoir voulu sauver ses épouses et sauvegarder sa dignité.

En cela, le chef Kamanda répond aux critères d’un vrai homme selon l’école traditionnelle songye. En fait, qu’est-ce qu’un homme ? La chanson populaire songye *Panadi mukinga kwetu kwa yaya* nous en donne une description :

*Panadi mukinga kwetu kwa yaya,  
Yaya bandunguile :  
Bu mwana mulume tanka kudia nyoka na  
Mwefu ku kanwa,  
Bu mwana mulume mianda kumona  
Anka na kuyipwa :  
Mianda ku kifuko, mianda ku muilo,  
Mianda ku bamukashi.  
Ufike bufuku, ufike kanya,  
Mulume biayimana.  
Mwanda aukukwata, banda kuumina,  
Leka kudila dilanga.  
Kuidila dilanga, bebungi abakusengie,  
Bapela abakusamba.  
Mukumbo wa mulume wibu na mpika,  
Ufulwa wi mulwe  
Mikolo na mutue na munda lusungo,  
Tokumona akumusamba  
Mwana mulume nyi ntambwe na ngye  
Tafuiya bulale  
Otanda mwana, omulungule biobio.*

Quand j’étais enfant chez mon père,  
Mon père me disait :  
Être un homme, ce n’est pas seulement manger du serpent et avoir une barbe au menton,  
Être un homme, c’est endurer des problèmes et savoir les résoudre ;  
Problèmes issus de sa propre famille, problèmes issus du peuple,  
Problèmes issus de la famille de l’épouse.  
Que le problème surgisse la nuit ou le jour, l’homme est toujours prêt.  
Lorsque tu es confronté à un problème, maîtrise-toi. Ne te lamente pas.  
Si tu te lamentes, nombreux sont ceux qui se moqueront de toi ; très peu te consolent.  
La douleur d’un homme ressemble à celle d’un esclave.  
Pris des douleurs des pieds et de la tête et des douleurs abdominales,  
Personne ne te consolera.  
Un homme ressemble à un lion et à un léopard qui ne meurent pas endormis (sans avoir à résister).  
Lorsque tu as un enfant, prodigue-lui ces conseils.

89. Pilipili Kongolo Ilunga Katombe, refoulé, témoignage recueilli à Lubumbashi, novembre 2002.

La mémoire entretient une confusion entre Hélène, la femme métisse du chef Kamanda, surnommée « Hélène Mutoke » (« Hélène-la-Blanche »), et Kapinga wa Tshiyamba. Kapinga n'était pas une métisse, mais avait une fille métisse. Le dernier récit a quelque chose de commun avec le réquisitoire du ministère public du tribunal de Kabinda : de tous les prévenus, seuls Kamanda et ses épouses ont nié les faits leur reprochés, à savoir le double assassinat et le recel des objets de la défunte Kapinga wa Tshiyamba.

La deuxième version considère le chef Kamanda comme le véritable auteur du double assassinat.

### 5.1.2. Le chef Kamanda est l'auteur du double assassinat

« Tout était en sa faveur. Un jour, il se rendait dans la chefferie “Monsieur Ngoie Mwamba” à Vunayi situé entre Kabinda et Mbuji-Mayi. Il se déplaçait avec sa voiture rouge et il était habillé d'un costume blanc. Il se rendait à Vunayi pour la collecte des impôts. Il arriva sur la route ; il rencontra une mulâtresse qui avait un bébé. Il se mit à se dire intérieurement : “J'ai beau manger la chair humaine, cependant, je n'ai pas encore goûté la viande d'une mulâtresse, d'une Blanche. Ceci est une occasion pour moi. Je vais tuer cette femme et son bébé. Je vais offrir le foie en sacrifice comme d'habitude. Ensuite je prendrai la chair et la mangerai. Les esprits qui me soutiennent seront très ravis. Ils seront alors vraiment convaincus que je les adore et les respecte. Je serai ainsi de plus en plus puissant.”

Après avoir raisonné de la sorte, le chef Lumpungu donna à ses *ntomboshi* (“tueurs professionnels”) l'ordre de passer à l'action. La mulâtresse et son bébé furent pris et mis à mort. Les foies de la femme et de l'enfant furent offerts aux esprits mauvais qui soutenaient le chef Lumpungu. Quant à la chair, elle fut consommée mélangée à celle de la chèvre, du chien et du cochon comme d'habitude. Le chef Lumpungu croyait faire une bonne chose qui le rendrait plus puissant et plus crédible auprès du colonisateur. Mais ceci se retourna contre lui-même<sup>90</sup>. »

Cette version, la plus populaire, se rapproche ou s'inspire de la version officielle que nous allons découvrir dans le volet suivant. Mais voyons d'abord comment la nouvelle du double assassinat de Kapinga et de sa fille était parvenue auprès des autorités coloniales.

### 5.1.3. Comment la nouvelle est-elle parvenue auprès des autorités coloniales ?

« *Odiya ne tue muntu ne* » (« Celui avec lequel tu partages le repas n'est pas (nécessairement) ton frère »), dit un adage songye. La mémoire rapporte que le chef Kamanda avait été trahi à la fois par les Ben'Eki et par les Baluba du Kasai.

« Pierre Lukunku, percepteur d'impôt auprès du chef Kamanda, fils de Mwana Maole de Ben'Eki, s'était mis à coucher tous les incidents relatifs au double assassinat sur un bout de papier. Mais, comme il n'était pas très courageux pour aller le remettre directement à l'autorité administrative, il le glissa dans la malle où se conservaient les timbres d'impôts et les produits de leur vente. Kamanda, qui ne voyait que l'argent et les divers documents que contenaient les sacs, laissa partir les sacs, ignorant qu'au fond de ces derniers, son “fidèle” percepteur avait glissé une note destinée à l'administrateur, qui causerait à Kamanda de sérieux problèmes plus tard. “*Mushi mwa mabundji mui bimbwala*” (“Sous

---

90. Ya Ngoie, 1911, témoignage recueilli à Lubumbashi, 2001.

les pistaches se trouvent des patates douces”), dit un adage songye qui recommande la prudence, c’est-à-dire toujours s’assurer de l’identité ou de la nature de tout le contenu avant l’expédition du contenant.

Et quand l’autorité est venue contrôler le paiement d’impôts et l’état de la caisse, elle déversa le contenu de la malle par terre. La présence de ce bout de papier attira son attention. Après l’avoir lu, l’autorité comprit le message et confia le bout de papier aux autorités administratives et judiciaires de droit. Ces dernières décidèrent de traîner Lumpungu devant leur justice pour répondre de ses crimes<sup>91</sup>. »

Cette version est partagée par bien d’autres personnes et par les membres de la famille du chef Kamanda qui voyaient en ce geste la machination des Ben’Eki toujours à l’affût du pouvoir et donc favorables à l’éviction de Kamanda. Certains informateurs rapportent que les Belande et les Ben’Eki ne cessaient d’accuser le chef Kamanda auprès des Belges des actes d’anthropophagie. De plus, le chef Kamanda aurait incité le peuple songye à la rébellion contre les Belges en vue de recouvrer l’indépendance du territoire songye.

Un autre doigt accusateur était pointé sur les Baluba du Kasai. Yvonne Ndalamumba, membre de la famille Kamanda, rapporte :

« Pendant que Kamanda cherchait à rattraper Kapinga et sa fille, les Baluba du Kasai qui connaissaient sa passion pour la chair humaine, crurent qu’il avait déjà tué et mangé leur “sœur”. Ils portèrent l’affaire à la connaissance des autorités coloniales qui décidèrent d’arrêter Kamanda et de l’acheminer à Lusambo, jusque-là chef-lieu de la province du Kasai. Après l’avoir entendu, les autorités provinciales le libérèrent, probablement au bénéfice du doute. C’est plutôt à Kabinda que Lumpungu fut arrêté et exécuté non pas à cause de l’affaire Kapinga, mais pour avoir réclamé l’indépendance au roi des Belges, geste considéré comme un manque de respect à l’égard du fils du roi souverain. »

À l’instar de Yvonne Ndalamumba, Pierre Ndjibu minimise le double assassinat et attribue l’arrestation et la condamnation à la peine capitale de Kamanda à la lettre que ce dernier avait envoyée au roi des Belges. Il consacre pourtant la grande partie de son récit à l’enquête menée autour de la disparition de Kapinga et de sa fille. Mais, comment les faits se sont-ils passés d’après la mémoire populaire ? Écoutons Pierre Ndjibu :

« Une semaine après, un groupe d’hommes et de femmes sont venus dans le village de Lumpungu. Ils se présentèrent à la Cour du grand chef Lumpungu. On leur répondit : “Nous avons vu cette femme que vous cherchez. Nous l’avons reçue et lui avons offert à manger. Elle a mangé et par après elle a continué son chemin. Elle a d’ailleurs refusé de passer la nuit ici. Elle n’est donc pas ici. Allez plutôt la chercher ailleurs et non ici.” Ces hommes et ces femmes continuèrent leur recherche dans d’autres villages. Partout où ils se présentaient, on leur répondait que la femme n’était jamais passée par là. Les autres leur disaient tout simplement ceci : “Ne perdez pas votre temps à chercher cette femme. Allez plutôt la chercher chez le chef Lumpungu. C’est là qu’elle a disparu. Il n’y a que le chef Lumpungu qui sait où se trouve cette femme. Il ne faut pas avoir peur de lui.”

---

91. Ya Ngoie, 1911, témoignage recueilli à Lubumbashi, 2001.

Toutes les informations recueillies reconnaissaient en Lumpungu le seul responsable de la disparition de la mulâtresse. Quant au chef Lumpungu, il lui était difficile de démontrer le contraire.

Ces personnes qui composaient le groupe d'enquêteurs étaient des gens extraordinaires. Personne ne connaissait leurs identités ni leur provenance. Ce sont des gens qui étaient tombés peut-être du ciel. Après cette enquête, les gens déposèrent leurs plaintes au parquet auprès de l'autorité coloniale. Le chef Lumpungu fut alors convoqué au parquet. Il y trouva le chef de parquet entouré du commissaire de district, du procureur, de l'administrateur de territoire qui était une femme. Elle répondait au nom de madame Marquet. Lorsqu'il fut devant ces autorités coloniales, le chef de parquet prit la parole, s'adressa au chef Lumpungu en ces termes : "Les nouvelles que nous apprenons à votre sujet nous inquiètent de plus en plus. Nous sommes au courant de ce que vous faites. Vous mangez la chair humaine. Vous attrapez les gens comme vous voulez et vous mangez leur chair. Nous taisons ce problème dans la mesure où vous êtes quelqu'un que nous aimons, en qui nous faisons confiance. Cependant, il ne faut pas exagérer. En effet, nous avons des informations selon lesquelles vous commencez à exagérer. Vous vous permettez même d'enlever des mulâtres pour manger leur chair. Aujourd'hui, c'est une mulâtresse, demain ce sera une Blanche dont vous goûterez la chair. Finalement, vous nous exterminerez tous. Voilà pourquoi nous vous donnons le tout dernier avertissement. Nous ne voulons plus apprendre que vous continuez à attraper des gens et surtout les Blancs et les mulâtres."

Après ce discours le chef Lumpungu ne répondit rien du tout. Il retourna chez lui à la Cour où il rapporta tous les reproches qui lui avaient été faits par l'autorité coloniale. Ses femmes furent très fâchées. La première prit la parole pour dire à son mari : "Il faut faire très attention et ne pas te laisser faire. Rappelle-toi ce que le roi Albert t'avait dit lors de son séjour dans notre Cour. Il t'avait dit que tous les Blancs te doivent du respect, de l'obéissance et de la soumission. Il ne leur appartient donc pas de te faire des reproches et de t'intimider. Il faut que tu écrives au roi Albert I<sup>er</sup> et que tu lui demandes de renvoyer ces Blancs et de les faire remplacer par d'autres qui se soumettront à ton autorité." Il appela son beau-fils pour lui parler du même problème. Son beau-fils était un Blanc, comme je vous ai déjà dit. Celui-ci accepta de rédiger une lettre à envoyer à Sa Majesté le roi Albert I<sup>er</sup>. Ils lui proposèrent d'aller rédiger la lettre à Kaluishi. Kaluishi était un coin où il y avait une sorte de lac. Cet endroit était bien aménagé, les Blancs s'y rendaient pour se baigner. Les Noirs s'y rendaient également.

Alors ils s'y rendirent à 12 heures pour rédiger la lettre. Ils avaient à cet effet emporté la machine à écrire. Après avoir écrit la lettre, ils regagnèrent la Cour. À cette période-là, la capitale de la province était Lusambo. Le chef Lumpungu envoya quelqu'un poster la lettre à Lulua-gare afin que celle-ci ne tombe pas entre les mains du pouvoir colonial de la province. Lulua-gare était située à 500 km de Kabinda. La lettre fut postée et partit. Arrivée à Banana, l'enveloppe de la lettre devait être ouverte et contrôlée comme ce fut l'habitude à l'époque coloniale. Les Blancs qui travaillaient à la poste de Banana lurent la lettre et la renvoyèrent à Léopoldville auprès du gouverneur général. Celui-ci renvoya la lettre à Kabinda via Lusambo. Les Blancs travaillant à Kabinda et à Lusambo furent considérés comme des incompetents pour avoir laissé passer la lettre de Kamanda sans prendre connaissance de son contenu. Ils devaient pour ce fait se justifier pour ne pas être sanctionnés. Tous les Blancs avaient considéré cet acte comme une trahison, une

humiliation. Ils étaient tous en colère et cherchaient à se rabattre sur le chef Lumpungu. Celui-ci se préparait pour se rendre dans le territoire de Bekalebwe pour la collecte de l'impôt. L'ordre fut donné d'arrêter le chef Kamanda.

Il fut arrêté directement et conduit auprès de M<sup>me</sup> Marquet, l'administrateur de Kabinda. Le chef Lumpungu se présenta en voiture. Il était très bien habillé. Il était tout en blanc avec une cravate. Il arriva devant M<sup>me</sup> Marquet et celle-ci le gifla avant de cracher sur lui. Les gens ne croyaient pas leurs yeux. C'était là une chose à laquelle ils ne s'étaient jamais attendus. Un roi aussi puissant que Kamanda ne pouvait jamais être humilié de cette façon. Lorsque cette nouvelle considérée comme un scandale se répandit, beaucoup de gens n'y ajoutaient pas foi. Pour eux, c'était un mensonge diffusé pour dénigrer le roi Kamanda et tout le peuple qui était sous sa soumission. Il semble qu'il y avait déjà des mouvements de protestation. Les gens voulaient se soulever pour exprimer leur mécontentement. C'est pour cette raison qu'après avoir été arrêté, il fut conduit à Léopoldville où il fut emprisonné.

En fait, il était condamné à mort. Il demanda au pouvoir colonial d'être pendu sur son propre sol de Kabinda, devant son peuple. Heureusement pour lui, le pouvoir colonial accepta et le reconduisit à Kabinda. Le pouvoir colonial avait fait venir de Kisangani et de Watsa des soldats pour maintenir l'ordre et prendre le chef Kamanda. En effet, parce que grand chef, un soulèvement populaire était fort redouté sur place à Kabinda<sup>92</sup>. »

## 5.2. La version officielle

La version officielle part de la plainte que Kima, le frère de Kapinga Musau, a déposée auprès de l'administrateur de territoire en rapport avec la disparition de sa sœur pourtant arrivée dans le village du chef Mwamba Mitanta.

### 5.2.1. Le procès et la reconstitution des faits d'après le réquisitoire du ministère public du parquet de Kabinda<sup>93</sup>

Le 2 avril 1935, une femme nommée Lubelu résidant au hameau de Muntu Moshi, se trouvant à quelques kilomètres du village Fwatoni, en territoire de Kabinda, ayant été avertie de l'arrivée de sa belle-sœur à Fwatoni, se rendit immédiatement en ce village, commandé par le sous-chef investi Mwamba Mitanta, pour aller accueillir la voyageuse qui revenait au pays natal après une absence de quelque quinze ans passés à Élisabethville.

Arrivée à Fwatoni, Lubelu se rendit immédiatement près du sous-chef Mwamba Mitanta pour s'enquérir de l'endroit où se trouvait sa belle-sœur. Mwamba Mitanta lui répondit qu'il n'avait aucune connaissance de l'arrivée de cette femme en son village. Lubelu se rendit alors auprès du grand chef médaillé ya Kaumbu qui se trouvait précisément dans ce village. Elle reçut de ce dernier la même réponse.

Désespérée, Lubelu retourna alors chez elle et fit part à son mari Kima de son voyage, de ses vaines recherches et de ses craintes. Kima, alors, ne voyant pas sa sœur arriver, décida de se rendre au domicile du chef ya Kaumbu lui-même à Kabinda afin de lui demander ce qu'était devenue sa sœur (appelée Musao Kapinga). D'après Kima, le grand chef ya Kaumbu devait lui donner des indications au sujet de la disparue. Le chef ya Kaumbu a éconduit Kima et dressé à cette occasion un

92. Pierre Ndjibu, témoignage recueilli à Lubumbashi en 1997.

93. MRAC, « Parquet de Kabinda. Conclusions du ministère public. Affaire ya Kaumbu et Consorts », 1935. Nous remercions le MRAC pour nous avoir fourni la copie de ce document très précieux.

procès-verbal d'interrogatoire à sa façon sans avertir les autorités coloniales de Kabinda de la disparition de cette femme.

Désespéré, Kima s'adressa alors à l'officier de police judiciaire de Kumba, M. Potvin. Ce dernier se rendit immédiatement au village de Fwatoni et fit une première enquête sans aucun résultat. Mais, deux vieilles femmes du village de Mwamba Mitanta, les nommées Buyu et Panda, déclarèrent qu'elles avaient vu une femme accompagnée d'un enfant mulâtre arriver au village, avec deux malles et une valise. Cette femme inconnue se dirigeait dans la direction du *lupangu* du sous-chef Mwamba Mitanta, occupé en partie, à cette date, par le grand chef ya Kaumbu et ses femmes.

Interrogés, le grand chef ya Kaumbu et le sous-chef Mwamba Mitanta ont nié avoir vu la femme disparue et n'ont même pas semblé connaître quoi que ce soit au sujet de cette affaire. Les enquêtes se poursuivirent dans les autres villages sans donner des résultats positifs. Les villageois donnaient toujours une réponse négative. C'est grâce aux cantonniers que la police judiciaire put établir avec exactitude l'itinéraire suivi par cette femme inconnue et son enfant mulâtre de Kabinda à Fwatoni. Grâce aux différents témoignages et aux aveux des prévenus, la reconstitution des faits fut possible.

Accompagnée de sa fille mulâtresse et de quatre porteurs, Musao Kapinga se rendait de Kabinda à Fwatoni. Dans ce dernier village, Kapinga paya les porteurs, demanda à un certain Mulumba d'aller avertir son frère Kima de son arrivée. Entre-temps, elle se rendit chez le sous-chef Mwamba Mitanta. En cours de route, elle rencontra Maole Benoît qui la conduisit jusqu'au *lupangu* du sous-chef Mwamba Mitanta, près du grand chef ya Kaumbu. Ce dernier demanda à Kapinga si elle pouvait devenir sa femme. Kapinga lui réserva une réponse évasive. Ya Kaumbu appela alors le sous-chef Mwamba Mitanta et lui enjoignit d'aller avec la femme inconnue prendre ses bagages. Mwamba Mitanta, accompagné de Kapinga Musao, de Maole Benoît, de Lumpungu Joseph, de Lukunku Pierre, de Kasongo Mule et de quatre porteurs (Kasongo Kadiakupita, Mitanta Maloani, Tshimpele Lubinda et Kalombo Boniface), vint prendre les bagages : deux malles et une valise. Le groupe reprit la direction du *lupangu* du sous-chef Mwamba Mitanta. Les deux malles et la valise furent déposées devant la barza de la résidence du grand chef ya Kaumbu, en présence de ce dernier.

Ya Kaumbu se renseigna sur la femme inconnue : était-elle connue dans les villages environnants ? Avait-elle des parents ? L'avait-on vue sur la route ? Fort des renseignements recueillis par ses collaborateurs, ya Kaumbu décida de la mort de la femme et de sa fille de deux à trois ans.

La nuit venue, ya Kaumbu, ses épouses, ses collaborateurs et la femme Kapinga se mirent à boire de l'alcool. À vingt-trois heures, le drame commença. Sur instruction du grand chef Kamanda, Solotshi, aidé par Lumpungu Joseph, Maole Benoît et Kasongo Mule, égorgea Kapinga. Alors commença la mutilation du cadavre de la victime. Chaque personne présente put avoir un morceau du cadavre qu'elle prépara et mangea. Puis vint le tour de la distribution des biens de la défunte, c'est-à-dire ses deux malles et sa valise ainsi que de leurs contenus : vêtements, souliers, bijoux, argent. Enfin, pour effacer toutes traces présentes et futures de la défunte Kapinga, Maole Benoît fut chargé par le grand chef Kamanda de tuer la fillette de deux à trois ans. Le corps de cette dernière victime fut mis dans la valise que le grand chef Kamanda emporta le lendemain matin pour Kabinda.

### 5.2.2. Le verdict

Le ministère public proposa une série de sanctions à l'endroit du chef Kamanda :

« Vu les articles 1, 3, 6/12°, 6/13°, 18, 19 et 29 du code pénal livre II, les articles 95 à 101 ter du code pénal livre I, les décrets sur l'organisation judiciaire coordonnés par l'arrêté royal du 22 décembre 1934, le décret du 11 juillet 1923.

Déclarer établie dans le chef du prévenu ya Kaumbu la provocation directe de l'infraction d'assassinat commise sur la personne de la femme Musao Kapinga et le condamner

par application des articles 101 bis du code pénal livre 1, 1 et 3 du code pénal livre II à la peine de mort.

Déclarer établie dans le chef du prévenu ya Kaumbu la provocation directe de l'infraction d'assassinat commise sur la personne de l'enfant mulâtre de la femme Kapinga Musao et le condamner par application des articles 101 bis du code pénal livre I, 1 et 3 du code pénal livre II à la peine de mort.

Déclarer établie dans le chef du prévenu ya Kaumbu l'instruction de vol et le condamner par application des articles 18 et 19 du code pénal livre II à cinq ans de servitude pénale.

Déclarer établie dans le chef du prévenu ya Kaumbu la provocation directe de l'instruction de mutilation méchante du cadavre de la femme Kapinga Musao et le condamner par application des articles 101 bis du code pénal livre 1, 6, 12° du code pénal livre II à deux ans de servitude pénale.

Déclarer établie dans le chef du prévenu ya Kaumbu la provocation directe de l'instruction de recel des biens de la femme Kapinga Musao et le condamner par application des articles 101 bis du code pénal livre 1 et 29 du code pénal livre II à cinq ans de servitude pénale.

Déclarer établie dans le chef du prévenu ya Kaumbu l'infraction d'avoir été trouvé en possession de chair humaine destinée à des actes d'anthropophagie et le condamner par application de l'article 6 du code pénal livre II à trois ans de servitude pénale.

Déclarer non établie dans le chef du prévenu la provocation de la préparation à des actes d'anthropophagie et l'acquitter de cela.

Dire que la peine de mort absorbera les peines privatives de liberté ci-dessus prononcées<sup>94</sup>. »

Quant aux autres prévenus, le ministère public proposa des sanctions allant de la peine de servitude à perpétuité à la peine de servitude pénale de quelques mois.

Nous n'avons pu accéder au registre de jugement, mais nous pensons, étant donné la suite réservée à cette affaire, qu'en ce qui concerne le grand chef Kamanda, le jugement avait entériné le réquisitoire du ministère public, car le chef Kamanda fut effectivement pendu.

Néanmoins, d'après les témoignages recueillis, le réquisitoire fut entériné par le jugement<sup>95</sup> et ce dernier confirmé en appel à Luebo, le 4 mars 1936.

« Il fut poursuivi et condamné à mort par le jugement du tribunal de district de Kabinda le 4 décembre 1935. R.M.P 5592-Rôle 1739 coauteur du meurtre de la femme Kapinga Musao, de l'assassinat de la fille mulâtresse de celle-ci, de vol, de mutilation méchante de cadavre, de recel, d'acte d'anthropophagie et de détention de chair humaine. Il fut acquitté de l'infraction d'acte d'anthropophagie et fut coupable d'autres infractions mentionnées malgré ses dénégations constantes et formelles uniquement sur déclarations de témoins.

Le jugement fut confirmé en appel à Luebo le 4 mars 1936. Le recours en grâce adressé au roi fut rejeté et la peine exécutée le 3 septembre 1936.

94. MRAC, « Parquet de Kabinda. Conclusions du ministère public. Affaire ya Kaumbu et Consorts », 1935 : 56-57.

95. Témoignages recueillis auprès de Epandu Kilolo, Willy Kasongo-Ngoie Kalembo et de Yamakoko Kalunga Fabien, Kabinda, 22 mars 2002.

En plus, il était soupçonné d'avoir écrit une lettre demandant l'indépendance du Congo belge. On signale que son accusation fut une machination de ses ennemis, les Ben'Eki<sup>96</sup>. »

### 5.3. La pendaison

Le chef ya Kaumbu Kamanda fut pendu le 3 septembre 1936. Cet événement est raconté avec beaucoup d'emphases par les Songye soucieux de mettre en relief non seulement le martyr, mais aussi la puissance et l'esprit héroïque du grand chef Kamanda qui, à l'instar de Jésus-Christ, a accepté de mourir pour sauver son peuple de la servitude. Les Songye, fiers de leur chef, glorifient l'événement en lui attribuant un caractère international puisque, selon eux, les invitations avaient été lancées à beaucoup de gens tant nationaux qu'internationaux en vue d'assister à la mort physique du géant. Les Blancs, savourant leur victoire sur le grand chef songye, partagèrent leur joie avec leurs amis et serviteurs fidèles. Les témoignages laissent aussi voir que le chef Kamanda ya Kaumbu défiait aussi bien les Blancs que la mort. C'est pourquoi le lieu et le moment de sa mort dépendaient de sa seule volonté.

Ouvrons ici une parenthèse pour voir comment les Songye pouvaient échapper à la mort ou la retarder grâce aux fétiches *manga* (pl.) ; *bwanga* (sg). Nous avons, à titre d'exemple, les *misamu* (de *kusama*, « crier » ; *misamu*, « cris ») grâce auxquels la personne échappe à un danger quelconque en émettant seulement un cri. Kabemba Mutamba Nsumbu nous raconte que : « Lorsque le détenteur des *misamu* émet un cri, il se retrouve automatiquement hors d'atteinte ». Il y a aussi un autre fétiche appelé « *bitutula* » (de *kututula* qui veut dire « laver », mais ici ce verbe est utilisé au sens figuré et signifie « frapper, tabasser »). Le détenteur de ce fétiche ne peut pas craindre un affront. Aucune arme blanche ne peut le blesser. Même quand on le frappe, il ne sent rien, car son corps est semblable à du caoutchouc.

Mais les fétiches les plus puissants sont les *biminua* (de *kumina*, « avaler » ; *biminua*, « les fétiches avalables »). Ces fétiches, mis dans des *tupula* (calebasses de la grosseur d'une bille à jouer), sont avalés sinon alors enfouis ou cachés en un lieu secret. Les détenteurs de ces fétiches ont la possibilité de retarder leur mort, c'est-à-dire de mourir au moment voulu par eux-mêmes. Certaines personnes assistent même à la putréfaction partielle de leur corps. D'autres attendent que tout soit prêt pour l'organisation de leurs funérailles avant de livrer leur secret et de mourir enfin.

On m'a déjà raconté deux cas qui se sont produits dans mon village. Le premier concerne Dipumba Kitengie, père de Ntondo Kitengie.

« Dipumba Kitengie était malade, gravement malade, car son côté droit était déjà en putréfaction. Mais il parlait, bavardait et buvait le *lutuku*, sa boisson alcoolique locale préférée. Pour céder à la demande des membres de sa famille excédés de le voir souffrir ainsi sans mourir, il demanda qu'on lui apporte l'eau du confluent des rivières Kasulu ka Mukienge et Muiluyi. La personne chargée de puiser cette eau ne devait pas regarder en arrière après avoir rempli la bouteille d'eau. Après avoir bu le contenu de la bouteille, Dipumba Kitengie mourut. Il faut rappeler ici que depuis qu'il était en possession de son fétiche, Dipumba Kitengie ne buvait plus de l'eau. L'alcool autochtone et le vin de palme étaient sa seule boisson. »

---

96. Archives du Parquet de Kabinda, E. Mattelaer (commissaire de district), « Note confidentielle relative à la requête de monsieur Maole Laurent, fils de ya Kaumbu », 1959.

Le deuxième cas est celui du mari de ma tante paternelle Matenda a Luenyi rongé par une lèpre mystérieuse. Il a fallu le supplier pour qu'il se décide finalement à mourir. Il demanda qu'on lui attrape une hirondelle et qu'on la lui apporte grillée. Pour cela, il fallut attendre la saison des pluies, période au cours de laquelle les hirondelles envahissent le milieu. Mais, dès qu'il eut mangé la chair de l'hirondelle, il mourut.

Kabemba Mutamba Nsumbu, charpentier de son état dans la commune de Kenya, nous parle de ce qu'il a vécu :

« Celui qui a des *biminua* peut vivre autant d'années qu'il voudra sans mourir, même si les asticots sortent de son corps, il ne mourra pas s'il ne le veut pas. C'est le cas d'une femme de mon village appelée Mianda Katontame. Elle avait avalé et fait aussi avaler les *biminua* à son fils. Elle tomba malade ici à Lubumbashi et ne pouvait se mouvoir. Étant donné qu'elle souffrait atrocement, je résolus de lui demander pourquoi elle souffrait ainsi. Elle me dit qu'elle en était consciente, mais ne pouvait pas, dans son état, se rendre au village où elle avait caché ses fétiches (les *biminua*). Elle dit qu'elle voulait communiquer avec les esprits de ses ancêtres et leur demander de neutraliser ses fétiches afin de mourir. Parce qu'elle venait d'avouer son secret, elle mourut vingt-quatre heures plus tard. »

Un autre cas est celui de mon grand-père Ya Nsangwa. Il avait caché ses fétiches sous un rocher en amont d'une source d'eau qui alimentait le village de Mwembia à Tshipakula. Il eut à souffrir atrocement dans la mesure où une partie de son corps était déjà en putréfaction et laissait couler un liquide puant et des asticots. Les gens ne venaient plus lui rendre visite, car ses blessures empestaient l'atmosphère. Les membres de sa famille l'exposaient au soleil. Lorsque les rayons solaires devenaient accablants, on le couvrait d'une peau de chèvre ou de mouton pour empêcher la chaleur de pénétrer dans ses blessures. Les membres de la famille élargie se réunirent et tinrent conseil pour savoir pourquoi il tenait à souffrir ainsi et surtout à faire souffrir les siens. Il leur demanda de s'entretenir avec son frère Nkolomonyi à qui il avoua son secret : il avait avalé les *biminua*. Pour neutraliser ses fétiches, il envoya Nkolomonyi en amont de Kanfulame (nom donné au rocher d'où jaillissait la source d'eau) récupérer les fétiches qu'il y avait cachés. Dès que ces fétiches lui furent apportés, il ne fit pas plus de quarante-huit heures. Avant de mourir, il lança un grand cri : "*Nsangwa Kitete, bukome budi mwanda kubala*", ce qui veut dire : "Nsangwa (son nom), Kitete (nom d'un grand arbre mort, mais toujours debout), la puissance qui finit mal". En d'autres termes, lorsqu'un grand arbre mort s'écroule, il peut bien ou mal tomber jusqu'à provoquer des dégâts matériels importants. Mon grand-père se comparait à un grand arbre. En lançant ce cri, nous croyions qu'il avait accepté de mourir malgré lui, sous la pression de la société.

Lorsque Nkishi Mutwale est mort sous la pression de la société, il s'était produit une grosse érosion dans la savane appelée "*kipya kya Musumba*" ("savane de Musumba"). L'érosion s'est produite à l'endroit même où Nkishi Mutwale avait caché ses *biminua*. Cette érosion est toujours visible même aujourd'hui et les vieux racontent aux jeunes que c'est là que s'était caché Nkishi Mutwale du village Ngoie Musengye, dans le groupement de Tshipakula, chez les Belande-Nord. C'est dire que chaque fois qu'un détenteur des *biminua* mourait, il se produisait un phénomène étonnant.

De leur vivant, les détenteurs des fétiches ont des interdits. Par exemple, celui dont les fétiches étaient cachés dans un cours d'eau ne pouvait ni boire ni se laver de cette eau ; celui dont les *biminua* étaient enfouis au croisement de deux routes ou sentiers, ne

pouvait pas passer par cette bifurcation ; celui qui avait caché ses fétiches dans un arbre, n’approchait jamais cet arbre, etc. »

Comme à regret, le vieux Kabemba Mutamba Nsumbu termina son récit par ces mots :

« Nous regrettons une chose : le fait d’avoir converti les gens au christianisme. Les gens abandonnent leurs fétiches et se convertissent au christianisme. La conséquence est qu’ils ne savent plus vivre longtemps. De plus, ils sont devenus les victimes faciles des sorciers. Il y a une différence entre le sorcier et le féticheur. On ne sait pas découvrir un sorcier, car il opère dans le noir, tandis que le féticheur organise une manifestation publique lorsqu’il fabrique son fétiche. Les invités boivent, mangent et dansent. Tout le monde sait que telle ou telle personne a tel ou tel fétiche. Les fétiches sont bons par rapport au *mazende* (magie indienne pour tuer). »

Fermons cette parenthèse et disons que le grand chef Kamanda avait aussi ses fétiches pour retarder la mort. Par exemple, il voulait mourir chez lui, dans son Kabinda natal et non ailleurs. Cela fut fait. Fabien Yamukoko Kalunga nous raconte :

« En plus, pour sa mort, les Blancs l’avaient acheminé jusqu’à Lusambo pour l’abattre, mais ils n’avaient pas réussi à le tuer. Sa demande d’être tué à Kabinda fut finalement acceptée. Il rentra à Kabinda pour y être pendu. Les Blancs invitèrent tous les chefs coutumiers à assister à la pendaison publique de Kamanda ya Kaumbu afin qu’ils puissent en tirer une leçon. Le lieu même de sa pendaison fut fixé au camp militaire de Kabinda. »

D’après la mémoire populaire, la puissance de Kamanda s’était manifestée de diverses façons et à plusieurs reprises avant sa pendaison.

« Le jour de son exécution venu, la potence déjà dressée, le chef Lumpungu fut amené, visage voilé et habillé en vulgaire paysan. Selon une légende, Lumpungu qui avait beaucoup de fétiches, parmi ceux-ci, ceux qui lui conféraient le pouvoir de se transformer en d’autres êtres animés, avait laissé à sa première femme un œuf, qui, tant qu’il ne serait pas cassé, la mort n’aurait pas le dessus sur lui. C’est ainsi qu’à deux ou trois reprises, on passait la corde autour du cou de Kamanda. Mais, à chaque fois qu’on enlevait l’escabeau sur lequel reposaient ses pieds, c’est soit un coq, soit un mouton qui se retrouvait pendu, pendant que le condamné se retrouvait toujours à côté de la potence. »

Un autre informateur ajoute :

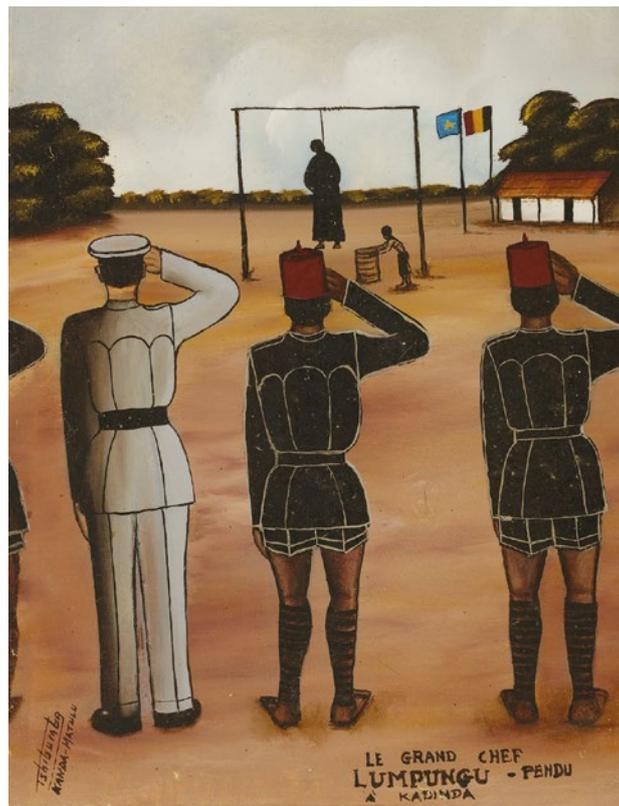
« Le chef découvrit le jeu (les Blancs voulaient le tuer ailleurs, en dehors de Kabinda) et leur (aux Blancs) proposa : “Si vous voulez me tuer, il faut le faire chez moi, à Kabinda. Vous réussirez. Je ne peux mourir en dehors de chez moi.”

“Il fut renvoyé à Kabinda. Arrivé là-bas, il demanda aux Blancs qui l’escortaient de partir et de revenir après quatorze jours. C’est le temps qu’il avait jugé suffisant pour “initier” son fils (Mutamba) à la royauté. Il s’enferma avec lui à l’étage pendant ces quatorze jours. Personne n’y entra ; on ne savait même pas comment ils se nourrissaient. Au bout de quatorze jours, le commissaire de police vint le chercher. Les invitations étaient déjà lancées partout au Congo, plusieurs délégations étaient venues de partout pour assister à la pendaison du chef. Les annonces étaient faites dans tous les villages.

Kamanda descendit, il s'amena avec son fils devant le bureau du district. Il connaissait son sort. Il y avait un monde compact, plusieurs curieux de toutes races, de toutes les provenances (certains Blancs s'étaient déplacés de Bruxelles vers Kabinda). Tous attendaient voir la pendaison du grand et redoutable chef Kamanda. Il y eut plusieurs allocutions avant l'acte final. Toutes ces allocutions justifiaient la décision tragique :

“Nous allons vous pendre, car vous avez débordé. Vous avez poussé votre hardiesse jusqu'à tuer une Blanche, au lieu de vous limiter à vos frères noirs. Nous allons, aujourd'hui vous réduire à néant<sup>97</sup>.”

Après ces adresses, on le hissa sur une table sur laquelle il y avait un fût vide. Au-dessus une chaise pendait accrochée à une latte transversale. Cela suffisait pour le compte à ce “gibier de potence”. Puis, on introduisit la tête dans le nœud de la corde, vint alors l'heure fatidique : on poussa le fût, Kamanda pendit un moment, mais disparut aussitôt. Curieusement, à sa place se trouvait alors un Blanc venu assister, assis dans la tribune. Le temps de le détacher, il était mort. Et Kamanda réapparut. On reprit le geste exécutoire et au fur et à mesure qu'il disparaissait, un Blanc, puis un autre, puis un troisième [...] mouraient. Jusqu'à seize ! On compta 8 Blancs et 8 Blanches qui périrent sur place dans ces conditions. Panique ! »



**Tshibumba Kanda Matulu, *Le grand chef Lumpungu pendu à Kabinda.*  
Lubumbashi, Haut-Katanga, RDC, 1973.**

HO.2013.57.348, collection MRAC Tervuren. Huile sur toile. 69 cm x 39 cm. Tous droits réservés.

97. Ce sont les propos du conteur et non un extrait d'un discours prononcé à cette occasion-là.

Epandu Kilolo renchérit :

« Quand on le fit monter sur les fûts superposés pour l'opération et que ces fûts furent renversés afin que ce dernier restât suspendu, on a vu un chien attaché à la corde en lieu et place de Kamanda. On le fit descendre et Kamanda se démasqua. Il reçut à cet effet des supplices, et l'opération fut reprise à zéro. Une deuxième fois, c'était un mouton qui se trouvait pendu. Et les supplices doublèrent.

En fin de compte, il pria aux bourreaux de ne pas le supplicier et qu'il était déterminé cette fois-ci, à mourir, non pas parce que les Blancs étaient plus forts que lui, mais bien par crainte de susciter un mauvais traitement à sa famille par suite de ces *bilengeleshi* (cette façon de se masquer et de se démasquer à l'infini).

Bien avant de mourir, il désigna le grand chef coutumier Mutamba-a-Lumpungu pour lui succéder au trône. Il était d'ailleurs l'un de ses fils issus du mariage avec la femme légitime (*mendaku*). À la troisième tentative, le chef Kamanda fut à proprement parler pendu et rendit l'âme. »

Le témoignage de Ngongo Lumpungu, neveu du chef Kamanda, apporte quelques éléments de plus aux témoignages précédents :

« Tout était prêt pour la pendaison du chef Kamanda, mais, par miracle, il se transforma en oiseau. Au même instant, il y avait un oiseau pendu au bout de la corde tandis que le chef Kamanda était tranquillement assis sur une chaise. Un des soldats belges prit son fusil et voulut surprendre le chef Kamanda. Il tira sur le chef Kamanda, oubliant qu'il avait affaire à un grand chef. Les balles tirées se retournèrent contre le tireur. Son ventre fut atteint et ses intestins, transpercés, furent jetés par terre. Le soldat belge mourut sur-le-champ. Devant cette mort malheureuse du soldat belge, Kamanda, souriant, dit ceci aux pauvres Belges : “Vous perdez votre temps pour rien. Ma mort dépend de ma propre volonté. Il faut que j'accepte moi-même de mourir, sinon vous mettrez toute une année à tirer sur moi sans parvenir à me tuer. Je ne veux pas mourir à Lusambo. Ramenez-moi chez moi à Kabinda.” »

Pilipili Kongolo Ilunga Katombe n'est pas songye. Il tient ce témoignage de son père, originaire du Maniema, mais qui s'était retrouvé à Kabinda, longtemps après la mort de Kamanda, pour des raisons professionnelles. Là, on lui raconta la triste nouvelle de la pendaison du chef Kamanda. À son retour dans son village natal, il raconta à son tour la triste histoire de la pendaison de Kamanda aux membres de sa famille. Ce témoignage apporte deux éléments nouveaux : le chef Kamanda a été pendu parce que ses bourreaux n'ont pas réussi à le fusiller ; le chef Kamanda n'est pas mort pendu, mais il a été enterré vivant.

« Comme il était décidé, on l'amena, élégamment habillé, sur la place publique. On le fit monter sur une table d'où il était vu par tout le monde. Puis l'on rangea des tireurs de part et d'autre de la table, immobiles, le doigt sur la gâchette, prêts à tirer. Les Blancs lui demandèrent de faire son testament à sa famille. Fièremment, Kamanda s'adressa à sa famille, l'exhortant à prendre courage malgré le supplice fatal qu'il allait subir : “Je vais mourir à cause des machinations des Blancs et de ceux qui sont jaloux de moi et de mon règne”. À la fin du testament, on commanda la fusillade. Les coups ne partirent pas, puisque tous ses bourreaux furent paralysés sur-le-champ. On reprit trois fois l'opération, mais en vain. On laissa tomber ce jour-là.

Le lendemain, on dut changer de méthode. Ce jour-là, on amena une potence avec une corde. Kamanda fut monté sur la table et on lui attacha une corde solide au cou. Il refit son testament et hop ! On renversa la table et le chef Kamanda resta suspendu à la potence, tout en battant l'air dans le vide. Il s'abattit le plus longtemps possible, les yeux grands ouverts, sans paraître étouffé par la corde qui lui enserrait la gorge. Il n'expira pas sur le coup. Excédés et impatients, les Blancs coupèrent la corde, approchèrent le cercueil, prirent le corps encore en vie et tout chaud et le déposèrent dans la bière. Ils fixèrent le couvercle à l'aide des clous. Là-dedans, le chef Kamanda s'ébattait toujours et violemment, ce qui stipulait qu'il n'était pas encore mort. C'était une mort forcée par les Blancs qui ne voulaient plus d'un chef sanguinaire qui, au lieu de se contenter de se régaler de la chair de ses sujets noirs, était allé jusqu'à se nourrir de la chair des Blancs, défiant ainsi l'homme d'outre-mer.

Après avoir hermétiquement fermé le cercueil, on le transporta au cimetière et on l'y enterra pendant qu'à l'intérieur de celui-ci, les mêmes mouvements continuaient à se faire entendre. Toute la famille fut en deuil. Et, après le deuil, les Blancs convoquèrent la famille et lui demandèrent de préparer le fils aîné pour succéder à son père. Tout le monde marqua son accord, mais le candidat voulut s'y opposer et préféra faire venir de son village natal un jeune frère à feu son père. On lui donna feu vert et il partit à la recherche du prétendu oncle paternel. Au jour fixé, ce dernier se présenta auprès des Blancs avec son nouvel hôte. Toute la population accourut pour saluer celui qui, désormais, allait être leur nouveau grand chef coutumier. Lorsqu'il monta sur le podium, tout le monde poussa un cri de surprise, car le prétendu oncle paternel qui devait succéder à Kamanda n'était, à vrai dire, qu'un prototype du chef Kamanda ou son véritable sosie. Celui-ci ne différait en rien du chef Kamanda : il portait un chapeau, les mêmes habits et coiffé de la même façon que le chef défunt. Les Blancs, après l'avoir longuement observé, le renvoyèrent et intronisèrent de force le fils aîné qui régna à la place de son père. Ainsi déjouèrent-ils encore ce stratagème des sortilèges du grand et indomptable chef Kamanda. La paix revint à Kabinda. D'où l'on s'éprit à dire : "*Kamanda mushipangani abamushipa, Kabinda kabatalala*", ce qui veut dire : "Kamanda le tueur est tué et la paix règne à Kabinda". »

L'on est tenté de se poser la question de savoir pourquoi le chef Kamanda a finalement fini par accepter de mourir. D'une part, comme l'a souligné un des témoins, il ne voulait pas voir sa famille persécutée à cause de lui. Ensuite, cause combien noble et héroïque, il mourait pour sauver son peuple de la domination belge. Les témoignages qui suivent font allusion aux atrocités et humiliations dont il fut victime de la part de ses bourreaux belges :

« Cela énerva les Blancs qui décidèrent de le détacher et de l'amener dans une chambre, à l'écart. On lui amputa le sexe et on lui dit qu'il était gracié. Il refusa, trouvant indigne de vivre sans sexe. Il insista pour qu'on l'achevât et proposa de sortir et d'être reconduit à la tribune où la foule curieuse attendait se réaliser l'issue de ce feuilleton *sui generis*. Arrivé à la tribune, il fit deux miracles : il demanda qu'on lui apporte un bananier qu'il planta. Ce dernier germa, produit des fruits ; il cueillit deux bananes mûres, en mangea une et en offrit une autre à son fils. Deuxièmement, il demanda un poussin, il le couvrit sous un panier et au bout de quelques minutes, le poussin avait pondu deux œufs, il les cuisit et en mangea un, l'autre étant destiné à son fils. Après cette cérémonie, il remit une bague à son fils et demanda alors qu'on l'exécuta : "Vous avez beaucoup lutté pour

me tuer, j'accepte de mourir, mais sachez que quiconque a insisté pour que je sois tué ou a participé de loin ou de près à ma mort, me suivra". Ces mots concernaient les femmes qui avaient tué la Blanche, les notables qui lui avaient conseillé de ne pas dénoncer les femmes meurtrières, et les Blancs qui avaient signé sa mort. »

Deux témoignages montrent que la première femme de Kamanda gardait les fétiches de son mari ou alors elle connaissait le secret à l'instar de la femme de Samson.

« Les Blancs n'ont pas su le tuer ; le chef Kamanda leur dira ceci :  
"Je ne peux pas mourir ici à Lusambo, si vous voulez que je meure, ramenez-moi dans mon village à Kabinda. Pour que je dise adieu à mes enfants et aux autres !"  
Les Blancs n'ont pas hésité, ils l'ont amené à Kabinda où il fit venir ses enfants, les membres de sa famille et les autres différentes autorités et il leur dit ceci :  
"Ne faites pas des troubles parce que moi-même j'ai accepté de mourir."  
Kamanda faisait tout cela parce qu'il ne voulait pas mourir en dehors de son territoire. Pour finir, il avait contraint les autorités belges à le ramener à Kabinda parce qu'il voulait mourir devant les gens de son village. Il a appelé sa première femme et lui a demandé de lui couper un peu de cheveux et ses ongles qu'elle a mélangés avec le sang et les fétiches de Kamanda. Après que la femme a fait ce mélange, le chef Kamanda avala et se fit pendre. C'était vers 15 heures que le chef Kamanda est mort. »

Le second témoignage abonde dans le même sens :

« Il avait fallu qu'après plusieurs échecs, Kamanda envoyât à sa brave première épouse l'ordre de casser l'œuf pour que la mort l'atteignît, car il trouvait inutile de rester en vie dans un milieu où, vénéré hier, il était devenu l'objet d'humiliation devant ceux qui, jusque-là étaient encore ses sujets. Dès que la femme obéit à cet ultime ordre et cassa l'œuf, le grand chef se fit prendre par la corde et mourut devant les chefs coutumiers, les notables de tous les clans et des milliers des curieux. »

## 6. Après la mort du chef Kamanda

Il est intéressant de constater que les témoins ont tendance à comparer le martyr du chef Kamanda à celui de Jésus-Christ. Par exemple, après la mort de Jésus-Christ sur la croix, la Bible nous apprend que des miracles eurent lieu et firent croire à certains témoins oculaires que Jésus était réellement le fils de Dieu<sup>98</sup>. Les témoignages ci-dessous montrent que la puissance du chef Kamanda a continué à se manifester même après sa mort. D'abord, les abeilles :

« Commencée le matin, l'exécution n'aboutit qu'à 14 heures. Kamanda rendit l'âme et il se produisit un fait extraordinaire : les abeilles venues d'on ne sait où piquèrent les gens ; la place se vida, les Blancs et les Noirs durent fuir, abandonnant voitures et vélos.

---

98. Dans Matthieu, XXVII, 50-54, il est écrit : « Jésus poussa de nouveau un grand cri et mourut. À ce moment, le rideau suspendu dans le temple se déchira depuis le haut jusqu'en bas. La terre trembla, les rochers se fendirent, les tombeaux s'ouvrirent et de nombreux membres du peuple de Dieu revinrent à la vie [...] L'officier romain et les soldats qui gardaient Jésus avec lui virent tout ce qui arrivait ; ils eurent alors très peur et dirent : "Il était vraiment le Fils de Dieu". » Outre ce qui est arrivé au rideau du temple, Luc (XXIII, 44-45) ajoute ce qui suit : « Il était environ midi quand le soleil cessa de briller ; l'obscurité se fit sur tout le pays et dura jusqu'à trois heures de l'après-midi ».

Il y eut une nuit de 14 à 17 heures. C'est la nuit de Kamanda qui avait été vécue même dans le territoire Bangubangu. »

Ensuite l'obscurité totale a enveloppé la ville de Kabinda et les territoires environnants. Un autre informateur nous rapporte ceci :

« À la mort du chef songye Kamanda, il y eut une obscurité pendant la journée, les coqs avaient chanté et après la lumière du soleil était revenue. Les Blancs avaient pris la fuite à cause de l'obscurité<sup>99</sup> et ils étaient revenus après. »

Selon un autre informateur, ce sont les corbeaux qui ont rendu le ciel obscur :

« Au moment où le grand chef rendit l'âme, le ciel s'obscurcit. Il était couvert des corbeaux. Après avoir survolé le territoire de Kamanda, ils s'en allèrent pour ne plus revenir. Le grand chef avait un chien répondant au nom de Tshimpuku. Il avait disparu et n'a jamais été retrouvé ni même son corps. »

Et, enfin, on parle d'une pluie torrentielle qui se serait abattue sur la ville :

« Quand la mort fut constatée, le corps fut descendu et amené à une destination inconnue. Dans l'entre-temps, une pluie torrentielle s'abattit sur toute l'étendue de la ville de Kabinda et pendant toute la journée. Ce fait fut interprété comme si c'était Lumpungu qui avait voulu effacer les traces de ses pieds à Kabinda. Et le fait que la sépulture du chef ya Kaumbu reste inconnue a fait croire aux Songye que son corps a été mangé par les Blancs. Toutefois, ce qui est vrai, c'est que le lieu d'inhumation des condamnés à mort n'est jamais connu du public. »

Il est fort probable que la pendaison du chef songye Kamanda a coïncidé avec l'éclipse solaire, ce qui explique l'obscurité dont parlent certains témoins.

## 6.1. Les différentes réactions

### 6.1.1. Les militaires

Après avoir pendu le chef Lumpungu, les soldats venus de Watsa se mirent à chanter :

*« Alleluia, Alleluia, tufurahiwe siye  
Tunauwa Lumpungu, Tunamukula  
Tunauwa Lumpungu, Tunamukula  
Alleluia, Alleluia, Alleluia. »*

Ceci veut dire : « Alleluia, Alleluia, réjouissons-nous  
Nous avons tué Lumpungu et nous avons  
mangé sa chair,  
Alleluia, Alleluia. »

---

99. Il s'agissait, d'après certains témoignages indépendants, d'une coïncidence avec une éclipse solaire. Il y aurait dans ce témoignage et dans tous ceux du genre une corruption des faits et un anachronisme involontaire. Le chef Kamanda ya Kaumbu est pendu le 3 septembre 1936. Et neuf mois après, le 8 juin 1937, il se produit une éclipse solaire d'une durée importante (sept minutes et six secondes). Elle a coïncidé avec un maxima d'activité solaire. De même que la mort du chef Lumpungu, son père, le 22 mai 1919, avait (presque) « coïncidé » avec la célèbre éclipse solaire dite « d'Einstein » de six minutes quarante-huit secondes, survenue sept jours après, le 29 mai. Pour ces éclipses solaires, cf. Delaye 1991 : 34-40.

### 6.1.2. Le peuple songye

Après la mort du chef Kamanda, le peuple songye en général et les proches parents et collaborateurs du défunt en particulier ont vécu dans un climat d'engourdissement et d'angoisse. Une attitude de regret apparaît dans beaucoup de chansons songye, entre autres celle-ci :

<i>Rrrr, haaan ! Lumpungu Kaumbu kiaba nseke a bilonda Toboile kushi kwa mema, Kaumbu Ntambwe, Mulume a Mfute, mulume a Mwadi Masengo, Tuende Nkalamba ka meshi Lumpungu Kaumbu ya Kitengie. Ta Bena Munene basungu bo Betuleke ya Kabamba, ya Ntambwe babumeyi (2x) Kabamba mulume a Mfute, mulume a Mwadi Masengo, Alala muilondo Kaumbu Kiaba nseke a bilonda Twende Kalamba ka meshi (2x) Lumpungu Kaumbu ya Kitengie Kwibwe Toboile kushi kwa mema Ofwaye, ofwaye, ofwaye, ofwaye na malua e! Ofwaye, ofwaye, ofwaye, ofwaye na malua e!</i>	<i>Rrrr, haan ! Lumpungu Kaumbu, fournisseur d'armes de guerre, Tu es déjà parti sous les eaux, Kaumbu Ntambwe. Époux de Mfute, époux de Mwadi Masengo, Allons-nous en au village Kalamba où il y a des chenilles Lumpungu Kaumbu le bouclier Les Blancs n'ont plus d'opposant Kabamba ya Ntambwe n'est plus (2x) Kabamba, époux de Mfute, époux de Mwadi Masengo, descend dans la cruche, Kaumbu, Fournisseur d'armes de guerre, Allons au village Kalamba où il y a des chenilles (2x) Lumpungu Kaumbu, le grand chef, Tu es déjà descendu sous les eaux, Venez, venez, venez, venez avec la bois- son ! Venez, venez, venez, venez avec la bois- son !</i>
---	---

La chanson exprime le regret devant le vide laissé par le chef Kamanda (qui n'est plus : descendu sous les eaux), le défenseur des intérêts du peuple songye (bouclier), le grand guerrier craint de tous les voisins (fournisseur des armes de guerre), l'opposant acharné des Blancs. Kamanda repose désormais dans le village des chenilles (dans l'au-delà). Le peuple a connu des moments de flottement, d'incertitude quant à son destin. Décapités de leur chef, les Songye n'étaient-ils pas alors à la merci de leurs ennemis ? Ne seraient-ils pas l'objet d'incessantes intimidations de la part des Blancs et de leurs sujets ? Avec quelles armes se battraient-ils en cas d'attaque, étant donné que leur fournisseur d'armes n'est plus ? Qui le remplacerait à la tête des guerriers songye pour repousser les agresseurs hors du territoire (songye) et pour les poursuivre jusque dans leur dernier retranchement ? Le peuple songye ressemblait à une colonne de fourmis décapitée en débandade, à une rame de wagons privés de leur locomotive sur une pente raide.

Malgré sa mort, certains Songye étaient convaincus qu'en invoquant son nom en cas de danger, l'esprit de Kamanda viendrait leur porter secours contre leurs ennemis :

<i>Ofwa mendo, nantapibwa mwishinda</i> <i>A Ndjibu-a-bilonda</i> <i>Nguba bende olama mpiana</i> <i>Kaumbu ka Ngoie-a-Masengo</i> <i>Tshia Ntambwe wadia, natshina tshia</i> <i>Mutshienge.</i>	Viens à mon secours, je risque d'être assassiné en cours de route, Toi, le fournisseur d'armes de guerre, Il se fait tard, garde ton successeur, Kaumbu, fils de Ngoie, fils de Masengo. On mange la part du lion, mais on craint celle du renard.
---	--

Il semble, d'après nos informateurs, que quiconque invoquait le nom du défunt Kamanda était secouru par les partisans de ce dernier partout où il se trouvait.

### 6.2. Qu'a-t-on fait de ses biens (maison, voiture, compte en banque) ?

Pour effacer toutes traces susceptibles de rappeler la mémoire du chef Kamanda, l'administration coloniale confisqua son épée d'honneur (que le prince Léopold lui avait remise en 1925), sa voiture et son compte en banque. Une partie de cet argent aurait servi, selon le commissaire de district, E. Mattelaer, à payer les frais de justice et les dommages et intérêts fixés par le jugement. Le commissaire de district note : « Il est établi qu'il restait de l'argent plus ou moins 5000 francs. Le dossier ne parle pas de la destination donnée à cet argent<sup>100</sup>. » La voiture aurait été vendue à l'ami du défunt, monsieur Jacob, pour une valeur de 15 000 francs. Le commissaire de district ajoute : « On ignore si cette somme fut réellement payée et quelle fut sa destination<sup>101</sup>. » La résidence du chef Kamanda, restée inoccupée depuis la mort du chef songye, fut détruite par l'administration territoriale au cours de la Seconde Guerre mondiale (1940-1945). Les tôles de la maison ainsi détruite seraient vendues à un colon belge du nom de Dumont, tandis que les briques récupérées auraient servi à la construction de la maternité Reine-Astrid de Kabinda, devenue, à l'époque de Mobutu, le Centre médical de la Fondation Maman-Mobutu. Sur les ruines de la résidence du chef Kamanda, l'autorité coloniale construisit, plus tard, une maison modeste pour le chef Mutamba, fils et successeur de Kamanda. Après l'accession du pays à l'indépendance, le chef Mutamba détruisit cette maison et, sur ses ruines, construisit une résidence princière. Mais à la mort de Kamanda, son fils Mutamba était encore mineur. C'est pourquoi la régence fut assurée de 1936 à 1951 par ya Kasongo, un membre de la famille de feu Kamanda.

### 6.3. Kapinga wa Tshiyamba, un être vivant ou un fétiche ?

Cette question pertinente est l'objet de beaucoup de spéculations dans les milieux songye et luba du Kasaï. Pour les autorités coloniales, Kapinga était un être vivant et le réquisitoire du ministère public montre qu'il s'était agi d'un double assassinat. Les Songye et les Luba du Kasaï reconnaissent aussi le double assassinat de Kapinga wa Tshiyamba et de sa fille, mais considèrent ces deux personnages comme un fétiche fabriqué par les ennemis du chef Kamanda pour le piéger. Ces ennemis se sont servis de l'administration coloniale pour éliminer politiquement et physiquement le chef songye. Selon Kamanda lui-même, à en croire le réquisitoire du ministère public, cette affaire était un coup monté par certaines personnes, non originaires du territoire des Bekalebwe, qui avaient du

100. Archives du Parquet de Kabinda, « E. Mattelaer, Note confidentielle relative à la requête de monsieur Maole Laurent, fils de ya Kaumbu », 1959.

101. *Ibid.*

ressentiment contre lui. Nous allons nous pencher sur cette deuxième version, notamment sur ses tendances.

Avant de chercher à comprendre pourquoi les gens ont fabriqué le fétiche contre le chef Kamanda, il est nécessaire, à notre avis, d'identifier d'abord ces ennemis et de répondre à la question de savoir pourquoi ces gens se sont ligués contre Kamanda.

### 6.3.1. Les ennemis du chef Kamanda

#### 6.3.1.1. Les autorités coloniales

##### a) L'attitude d'insubordination de Kamanda

Les relations entre Kamanda et l'autorité coloniale semblent avoir été apparemment satisfaisantes au début de son règne. Mais chacun restait attentif aux faits et gestes de l'autre. L'enchevêtrement des trois pouvoirs politiques à savoir le pouvoir colonial, le pouvoir de Kamanda et le pouvoir traditionnel fit prendre conscience à Kamanda du danger qui menaçait sa souveraineté. Aussi, les relations entre le successeur de Lumpungu et l'autorité coloniale commencèrent-elles à se détériorer au fur et à mesure que Kamanda adoptait le comportement de feu son père. Dans la correspondance adressée au roi Albert I<sup>er</sup>, Kamanda se plaignait du manque de respect des Belges à son égard. Pour les autorités coloniales, Kamanda se comportait en maître absolu, manifestait un esprit d'indépendance et n'était pas puni pour ses nombreux assassinats. Le comportement de Kamanda ne contribuait pas, aux yeux des colonisateurs, au bon fonctionnement de l'appareil administratif colonial. La situation empira à partir de 1928. En effet, durant les préparatifs en vue de l'arrivée du roi Albert I<sup>er</sup> au Congo, le gouverneur de la province du Katanga invita tous les grands chefs coutumiers afin de les préparer psychologiquement à accueillir le roi et à lui manifester, à travers leur attitude, que les relations entre la population autochtone et les autorités coloniales étaient excellentes. À cette occasion, le chef Kamanda, imbu de son esprit d'indépendance comme jadis feu son père Lumpungu, présenta un carnet de doléances dont les points saillants ci-dessous visaient la résurgence de son autorité sapée sur le peuple songye et sur ses hôtes, les Belges.

- « 1. En Belgique, le bourgmestre, le gouverneur, etc. est fils du pays, je demande que la Belgique nomme les Songye au Busongye, car vous ne nous aviez rien apporté. Nous étions habillés et nous mangions lorsque vous étiez arrivés chez nous.
2. Quand le roi va venir à Kabinda, je souhaite que je sois proclamé aussi roi.
3. Le gouverneur habite une maison à étages. Il a une voiture avec chauffeur. Pour le voir, il faut passer au service de protocole. J'exige le même traitement chez moi à Kabinda.
4. L'Union minière du Haut-Katanga a recruté beaucoup de miens qui viennent de mourir dans la mine de Kalukuluku. J'exige les dommages-intérêts<sup>102</sup>. »

Il semble qu'à son retour à Kabinda, le chef Kamanda eut une voiture avec chauffeur, un compte en banque à titre de dommages-intérêts et une maison à étages lui fut construite. Cependant, l'autorité coloniale ne nomma pas un Songye à la tête du Busongye. Si telles étaient réellement les doléances du chef Kamanda, il faut alors reconnaître qu'il était parmi les précurseurs de l'indépendance politique de son pays. Ses doléances avaient été prises en considération pour la plupart sans doute parce que l'autorité coloniale voulait à tout prix l'amadouer pour ne pas trop envenimer l'atmosphère avant la visite royale au Katanga. Lorsqu'en 1932, le roi Albert I<sup>er</sup> visita le centre urbain de Kabinda, le chef

---

102. Mulamba 1986 : 75-76.

Kamanda aurait fait de nouveau montre de son « arrogance ». Un informateur tente d'interpréter cette « arrogance » en ces termes :

« Le chef Kamanda avait une personnalité imposante. Chaque fois qu'une manifestation était organisée par les Blancs et qu'il y était invité, le chef Kamanda arrivait sur le lieu après que tout le monde y soit installé. Il ne serrait la main qu'au seul commissaire de district de l'époque et non à tous les autres Blancs, quel que fût leur rang dans l'administration coloniale.

On reproche aussi au chef Kamanda le fait qu'il courtisait les femmes de ses administrés et même celles des colons blancs installés à Kabinda. Enfin, le chef Kamanda était soupçonné de détenir la chair humaine et accusé d'anthropophagie. En d'autres termes, Kamanda était suspecté de mangeur de chair humaine. Homme cruel et anthropophage, Kamanda disposait d'une équipe de bourreaux qui coupaient la tête des gens et prenaient le sang des victimes pour en asperger mensuellement son fétiche Tshilemba wa Mutombo Katshi mukwa Kalonji. Ce fétiche le protégeait, lui procurait la force et la gloire et lui permettait enfin de dominer d'autres catégories de fétiches. »

Cette somme de comportements du chef Kamanda, arrogants aux yeux des colonisateurs, justifie l'ouverture de la guerre froide entre l'autorité coutumière songye et l'autorité coloniale. Il fallait à tout prix faire disparaître ce chef dont le comportement risquait d'influencer l'attitude des autres chefs coutumiers. Restait donc une occasion. Celle-ci arriva avec Kapinga wa Tshiyamba.

#### b) La réclamation de l'indépendance du Busongye

Tous les témoignages en notre possession concordent que le chef Kamanda a écrit une lettre à l'attention du roi Albert I<sup>er</sup> pour lui demander l'indépendance du Busongye. Mais le contenu de cette dernière est l'objet de plusieurs spéculations. Ngongo Lumpungu raconte :

« Mon père a écrit une lettre pour réclamer l'indépendance. Il l'a confiée à Yamba Yamba pour la poster. C'est Pierre Lukunku, le greffier au tribunal de Kabinda, qui a rédigé cette lettre et mon père l'a donnée à Yamba Yamba pour la déposer à la poste. Alors "mère" Hélène, qui était une métisse, demanda à mon père l'objet de la lettre. Mon père lui dit qu'il venait d'écrire une lettre au roi Léopold III pour lui réclamer l'indépendance. Madame Hélène lui dit que ce qu'il venait de faire était très grave et que les Blancs allaient le tuer. Le chef Kamanda dépêcha quelqu'un pour dire à Yamba Yamba de ne pas poster la lettre, mais ce fut trop tard, car la personne envoyée croisa Yamba Yamba qui revenait après avoir posté la lettre. La mère Hélène dit à mon père qu'il venait de signer sa mort. Alors mon père se rendit chez les Bekalebwe pour leur dire adieu. Pour lui, c'était fini, il allait être tué. Il a commencé par le village de Kamana et est arrivé jusqu'au village de Mukiya. C'est dans ce dernier village que son chien, qui était son fétiche, a disparu. La disparition de son chien signifiait sa mort. C'est du village Mukiya que le chef Kamanda reçut la convocation du parquet de Kabinda. Lorsqu'il rentra à Kabinda, il fut arrêté. L'affaire Kapinga wa Tshiyamba est une machination des Blancs pour couvrir le vrai problème, c'est-à-dire la lettre envoyée pour réclamer l'indépendance. Les enquêtes menées concernant cette femme Kapinga n'avaient abouti à aucun résultat positif. Les gens ne connaissaient pas cette femme. On n'a pas pu trouver d'où elle venait ni où elle se rendait. Les Blancs avaient peur que le chef Kamanda parle de l'indépendance aux autres personnes. Ce sont des gens qui font croire que Kapinga

wa Tshiyamba est le fétiche de Mutombo Katshi. Cette histoire vient de l'imagination des gens<sup>103</sup>. »

La tournée du chef Kamanda, selon le neveu du chef songye, lui aussi du nom de Ngongo Lumpungu, se situe après la condamnation du chef Kamanda par l'autorité coloniale territoriale. Cette tournée avait pour but de calmer la population songye de Bekalebwe qui s'apprêtait à entrer en rébellion contre l'autorité coloniale. Écoutons-le :

« Il devait donc s'expliquer devant le pouvoir colonial. Il fut convoqué et répondit à la convocation. Les Belges lui dirent ceci : “Cher Kamanda, vous nous avez vraiment déçus. Vous avez même eu le courage de vous attaquer aux Blancs que nous sommes. Une femme italienne de passage dans votre territoire a disparu sans laisser de traces. Vous devez savoir où se trouve cette femme. Si vous l'avez mangée, dites-le-nous et nous allons vous juger.” La nouvelle se répandit partout. Tout le monde était informé que le chef Kamanda avait mangé la chair d'une femme blanche de passage dans le territoire de Kamanda. Ceux qui étaient mécontents du pouvoir de Kamanda se frottaient déjà les mains, convaincus que cette fois Kamanda ne s'en sortirait pas. Kamanda était un Blanc à la peau noire. Il était très éveillé et très sage. Il s'adressa au pouvoir colonial en ces termes : “Tout le monde dit que j'ai mangé la chair de madame Kapinga wa Tshiyamba, une femme blanche de passage dans mon territoire. C'est pour cela que vous m'accusez. Mais, je ne peux pas mourir comme cela. Laissez-moi vous démontrer que je n'y suis pour rien. Je vous demande l'autorisation de procéder à un recensement de la population. Ainsi, je saurai l'identité de cette femme. Je saurai également le nom du chef qui lui a délivré la feuille de route. Je demanderai ensuite à ce chef de me dire réellement qui était cette femme, d'où elle venait et où elle se rendait. Je souhaiterai procéder à cela avant d'être jugé.”

Les Blancs étaient quelque peu confus. Ils autorisèrent le chef Kamanda de procéder au recensement de la population. Cela fut fait sans que l'on ait trouvé une trace de M<sup>me</sup> Kapinga wa Tshiyamba. Cela voulait dire que cette mulâtresse n'avait jamais existé. C'était une créature mystique, une créature fantôme inventée pour éliminer le chef Kamanda. Le chef Kamanda brandit les résultats de ses enquêtes pour confondre les Belges et leur prouver qu'il était innocent et victime de la jalousie des gens de mauvaise foi.

En fait, la volonté de Dieu était que Kamanda était à la fin de sa vie. Le pouvoir colonial le jugea, l'arrêta et le condamna à mort. Il était accusé d'avoir offensé le pouvoir colonial, d'avoir troublé l'ordre public. Il fut emprisonné en attendant sa pendaison.

Le peuple s'apprêtait à prendre les armes pour exprimer son mécontentement et venger son chef. Le chef Kamanda demanda aux Belges de le laisser partir pour calmer la tension qui était prête à exploser. Il sortit de la prison et se mit à faire le tour de son territoire pour convaincre son peuple de ne pas se soulever. Voici le discours que le chef Kamanda tenait à son peuple : “Mes chers frères, je vous remercie beaucoup pour m'avoir soutenu jusqu'à ce point. Je vous supplie de vous calmer, de déposer les armes. Je suis condamné pour une cause juste et noble. J'ai réclaté notre indépendance comme

---

103. Ngongo Lumpungu (fils de Kamanda), né en 1928. Interview accordée à Nkongolo Funkwa à Lubumbashi, 15 avril 1990.

cela avait été promis par le roi Léopold II. C'est pour cette raison que je suis condamné à mort. J'accepte de mourir, parce que j'estime que c'est une mort dont la cause est noble. Je suis fier de mourir de cette mort. Soyez donc calmes, ne réagissez pas en vous rabattant contre ces Belges. Laissez-les et sachez que cette cause pour laquelle je vais mourir finira par triompher un jour. Retenez bien cela, mes chers frères."

Après cette tournée, il rentra en prison pour y attendre calmement la mort. »

Le récit de Ngongo Lumpungu est sûrement une mémoire réajustée, réactualisée compte tenu de la situation actuelle au moment de l'enquête. Ngongo Lumpungu voudrait-il faire croire que le chef Kamanda était un prophète et que ce qu'il avait dit s'est réalisé avec Lumumba ? C'est dans ce même contexte que se place l'avis de Kasongo Sungula, selon lequel les Blancs en voulaient au chef Kamanda parce qu'ils avaient trouvé en lui un homme intelligent, un nationaliste passionné, soucieux de l'indépendance du peuple songye en particulier et de celle du peuple congolais en général. C'est Kamanda qui a amené cet esprit d'indépendance et c'est de lui que Patrice-Emery Lumumba avait eu l'idée de réclamer l'indépendance du peuple congolais en général.

Pour Ngoie Mayele, Kamanda ne se laissait pas intimider par les Blancs parce qu'il leur tenait ce discours :

« Vous n'avez rien à nous apprendre et vous n'avez rien apporté de neuf au peuple songye. Avant votre arrivée, nous avions des habits (les pagnes en fibres de raphia appelés *madiba*), nous mangions bien, nous portions des chaussures et nous avions des maisons construites qui ont de tôles, alors votre présence ne vaut rien chez les Songye. »

Alexis Kabundji Yando donne les facteurs qui ont milité en faveur de la réclamation, par le chef Kamanda, de l'indépendance :

« Après avoir reçu une bonne formation de la part des Belges, il était devenu doué et a compris que le peuple songye était déjà évolué. Ce peuple disposait des armes à feu achetées auprès des Arabes et de celles fabriquées par ses propres forgerons. Fort de cela, le chef Kamanda s'était alors permis d'écrire une lettre au roi Léopold III, avec l'aide de son ami belge, commerçant à Kabinda, et qui avait épousé sa sœur. Ce Belge, un nommé Jacob<sup>104</sup>, lui a donné l'adresse du Palais de Laeken, résidence privée du roi à Bruxelles. Le chef Kamanda écrivit donc au roi des Belges une lettre dans laquelle il réclamait l'indépendance du peuple songye et lui précisait que les Songye étaient des intellectuels et capables de tout faire et de se diriger. Cette lettre comportait, en annexe, une photo du chef Kamanda debout à côté de sa voiture, devant sa maison à étages.

À la réception de cette lettre, le roi des Belges et ses sujets étaient inquiets. »

Ngongo Lumpungu, neveu du chef Kamanda, pense aussi que la réclamation de l'indépendance est la cause inavouée de la condamnation à mort du chef Kamanda. L'affaire Kapinga n'étant qu'un prétexte.

---

104. Pierre Jacob, ancien agent Interfina à Kabinda, gendre et ami intime du chef ya Kaumbu, aurait proclamé l'innocence de ya Kaumbu. Ses opinions lui causèrent des ennuis avec l'administration territoriale. À sa demande, le directeur de l'Interfina le muta à Mweka. Jacob aurait acheté la voiture du chef Kamanda pour une valeur de 15 000 francs. On ignore si réellement cette somme fut payée et quelle fut sa destination.

« Les Blancs étaient mécontents de Lumpungu II. Pour eux, le chef Kamanda voulait éveiller la conscience des Nègres et les amener à réclamer leur indépendance. Il n'était plus pour eux un ami, mais un élément dangereux dont il fallait se débarrasser le plus tôt possible. Ils se mirent déjà à réfléchir sur les moyens dont ils pouvaient se servir pour se débarrasser de leur ancien ami. Dans l'entre-temps Kamanda continuait à conscientiser le peuple pour réclamer l'indépendance.

Les Blancs se rendirent aussi compte que les chefs coutumiers que le chef Kamanda avait soumis n'étaient pas contents de lui. Ils boudaient cette domination. Ils étaient donc frustrés. La tension était alors latente. Un autre élément qui avait contribué à faire monter la tension est l'humiliation dont les chefs coutumiers étaient l'objet par le fait qu'ils étaient dirigés par un plus jeune qu'eux. Ils faisaient alors tout pour saboter toutes ses actions. Malheureusement pour eux, le chef Kamanda se défendait valablement.

Les Belges sont allés voir le chef Mutombo Katshi pour lui dire ceci : «Écoute, cher ami, nous ne sommes plus contents de Kamanda. Il est devenu très orgueilleux, c'est pourquoi nous voulons le démettre. C'est toi qui vas le remplacer. Mais nous te demandons de nous trouver un moyen pour nous débarrasser du chef Kamanda. Nous comptons beaucoup sur ton concours.» »

Beaucoup d'autres informateurs pensent que la cause principale de la condamnation à mort du chef Kamanda n'était pas son esprit d'indépendance à l'égard de l'administration coloniale. Nombre de ses contemporains l'avaient fait sans avoir subi le même sort que lui. Le vrai motif inavoué serait, selon eux, la correspondance que le chef Kamanda aurait entretenue avec le chancelier allemand Hitler par l'intermédiaire d'un juif installé à Lusambo. Kamanda, par naïveté peut-être, sollicitait l'aide du gouvernement allemand pour se débarrasser de l'administration coloniale belge. La promesse du chancelier allemand de l'aider en cas de révolte aurait été à l'origine du zèle et de l'arrogance de Kamanda. Et le hasard voulut que la Sécurité de la Colonie belge tombât sur cette correspondance. Feignant de ne rien savoir, l'administration coloniale se serait mise à la recherche d'une quelconque occasion pour éliminer physiquement le chef songye. On comprendra alors sa condamnation à mort, par le tribunal de Kabinda, confirmée par la cour d'appel de Lusambo. « Devant la poule, une graine de maïs a toujours eu tort », dit un adage songye.

### **6.3.1.2. Les Luba du Kasai, adversaires potentiels de Kamanda**

Les actes d'anthropophagie attribués à Kamanda à l'égard des Luba du Kasai justifient la haine que ces derniers vouaient au chef Kamanda. Celui-ci, d'après nos informateurs, considérait les Luba du Kasai comme des esclaves, il n'avait pas pitié d'eux et les mangeait avec des bananes. Kamanda disait ceci : « *Bambu bakudia na makonde* » (« Les esclaves qui doivent être mangés avec des bananes »). Kamanda ne mangeait pas la chair des gens qui buvaient de la boisson alcoolique *lutuku*, parce que cette chair dégageait une forte odeur.

Selon certains informateurs, le terme « *bambu* (sg : *mwambu*) » accolé aux Luba du Kasai signifie « esclaves ». Certains esclaves luba du Kasai étaient troqués contre une chèvre, un chien ou tout autre produit. D'autres esclaves étaient des prisonniers de guerre. Les femmes esclaves étaient utilisées pour la procréation.

Nos informateurs rapportent que les esclaves luba étaient égorgés comme des chèvres. On les empalait ou on leur arrachait le sexe avant de les tuer<sup>105</sup>.

Les informateurs rapportent aussi que Kamanda vendait les femmes luba laides aux Arabes, tandis qu'il distribuait les femmes luba jolies à ses collaborateurs en guise de cadeaux.

Les Luba du Kasai en voulaient aussi au chef Kamanda parce qu'il était le chef le plus intelligent et favori de tous les chefs de la province du Kasai. Pour les Luba du Kasai, Kamanda était un « *mntu mufunkumina munu* » (« une personne pointée du doigt »), c'est-à-dire une personne sur laquelle un mauvais sort avait été lancé.

C'est donc forts de ces alibis que les Luba du Kasai vont préparer l'élimination physique et politique du chef Kamanda.

Certains informateurs déclarent que Mutombo Katshi, le chef des Luba du Kasai, a fabriqué le fétiche Kapinga wa Tshiyamba pour causer de sérieux problèmes à Kamanda qu'il considérait comme un grand ennemi parce qu'il mangeait les Luba du Kasai. D'autres enquêtés prétendent que Kapinga wa Tshiyamba existait depuis longtemps. C'était un fétiche qui avait l'habitude de disparaître et de réapparaître. Kapinga wa Tshiyamba n'était donc pas et ne pouvait être considérée comme un être humain. On l'appelait « *tshilengulengu* » chez les Luba du Kasai, c'est-à-dire « qui se transforme, un être fantomatique<sup>106</sup> ». Les Songye pensent à un *kilengeleshi*, c'est-à-dire un esprit qui lui aurait été envoyé pour lui créer des ennuis. Yvonne Ndalamumba Kikudi, membre de la famille Lumpungu, fait partie des gens qui soutiennent cette thèse :

« Kapinga était une femme du monde invisible, un revenant donc. Cette femme, envoyée du monde invisible, avait la mission d'emmener Kamanda dans l'au-delà. Lorsque ce dernier la vit, il n'a pu se retenir. Il sauta dessus, la prit pour épouse et la garda chez lui avec son fils. Un jour, des gens se faisant passer pour des envoyés de l'autorité coloniale de Kabinda se présentèrent chez Kamanda, porteurs d'un message. Kamanda devait se présenter de toute urgence au bureau de l'autorité coloniale de Kabinda. Et, c'est pendant son absence pour aller répondre à l'appel de l'autorité coloniale que Kapinga et son fils prirent une direction inconnue. À son retour à domicile, Kamanda voulut connaître la direction qu'ils avaient prise. Mais personne n'a su le lui dire avec exactitude. Certaines personnes lui déclaraient les avoir vus prendre telle ou telle direction. Il tenta de les poursuivre en voiture, s'arrêtant de temps en temps pour prendre des renseignements. Partout on lui répondait que les deux personnes venaient de passer. Il accélérât alors, avec l'espoir de les retrouver, mais en vain. Estimant enfin que la distance qu'il venait de parcourir était suffisamment grande pour des personnes allant à pied depuis très peu de temps, il décida de rebrousser chemin. »

105. D'après nos informateurs, Kamanda tuait et mangeait aussi certaines personnes qui venaient lui rendre visite. Un informateur rapporte : « Dans sa maison, il y avait un grand trou, dans lequel le chef avait fait placer des flèches pointues, et couvert par une natte. Lorsqu'un étranger vient lui rendre visite, le chef l'approche, lui offre la chaise placée à côté du trou. Lorsque le visiteur s'assied sur la chaise, il tombe dans le grand trou où les flèches le blessent mortellement. Les serviteurs du chef Kamanda dépiècent [*sic*] le corps du défunt, le préparent et le mangent. Le chef Kamanda mangeait la chair humaine à l'aide d'une tige, il ne touchait pas cette viande avec ses mains. »

106. Les informateurs rapportent que Kapinga wa Tshiyamba se transformait. Elle était tantôt jeune et belle, tantôt vieille et laide. Elle disparaissait dans un village et apparaissait dans un autre village.

Lorsque Kapinga wa Tshiyamba disparut définitivement, les Luba du Kasai ont conclu que le chef Kamanda devait en être l'auteur puisqu'il avait l'habitude de manger les gens. Ils l'ont alors accusé auprès des autorités coloniales. C'était pour eux une occasion de faire disparaître le chef Kamanda.

Ngongo Lumpungu (neveu de Kamanda) prétend que l'affaire Kapinga wa Tshiyamba n'était qu'un prétexte pour éliminer physiquement le chef Kamanda. Les Blancs, mécontents de son comportement, auraient fait recours aux services du chef Mutombo Katshi pour se débarrasser de son adversaire Kamanda.

« Le chef Mutombo Katshi se frotta les mains et se mit à réfléchir. Il trouva une occasion de se venger en éliminant Kamanda. Il consulta ses grands féticheurs. À la fin de la réunion, ils tombèrent d'accord sur le plan à exécuter. Ils parvinrent à inventer, grâce à la magie, une mulâtresse avec un bébé.

Après avoir inventé cette mulâtresse, ils l'envoyèrent à Kabinda auprès du chef Kamanda. Lorsque celle-ci arriva dans le territoire de Kamanda, elle disparut avec son bébé. C'était là le coup. Le nom de cette mulâtresse était Kapinga wa Tshiyamba. Après cette disparition, le chef Mutombo Katshi dit aux Belges que sa mission était accomplie. Selon les messages échangés entre les Blancs, une femme de nationalité italienne venait de disparaître dans le territoire de Kamanda. Ce dernier était donc pris au piège. »

La mort de Kamanda fut accueillie avec beaucoup de joie dans le milieu luba du Kasai, non seulement parce que l'autorité coloniale y avait fait passer Kamanda pour un grand assassin, mais aussi parce que les Luba du Kasai eux-mêmes croyaient retrouver la paix et la liberté et dominer à leur tour leurs anciens dominateurs. Un informateur songye nous rapporte : « Même aujourd'hui, là chez nous, vous trouverez des Luba du Kasai dans certains villages. Ce sont les enfants des esclaves laissés par le chef Kamanda. Les Luba du Kasai ne s'amusaient pas avec nous dans le temps, ils craignaient les Songye. C'est aujourd'hui qu'ils se permettent de se jouer de nous. » Tout cela appartient désormais au passé.

En effet, depuis que la quasi-totalité des hauts postes politiques et administratifs provinciaux est occupée par les Luba du Kasai, ces derniers pensent à un renversement de la situation. « *Nkashama uvua udia mbuji, lelu, mbuji ikadi imuna nkashama* » (« Le léopard mangeait les chèvres, aujourd'hui les chèvres élèvent (dominent) le léopard »), disent-ils. En d'autres termes, les vaincus d'hier sont devenus des vainqueurs d'aujourd'hui et vice-versa.

### **6.3.1.3. Les Ben'Eki à la recherche de leur autonomie**

« *Mpungwe mudia pashi mwiylu akalala, lelunu bodi Kapinga kashipa ka Kakengie kabende nobe !* » (« Aigle, toi qui attrapes tes proies sur la terre ferme, mais passes la nuit sur la cime des arbres, aujourd'hui, tu manges Kapinga, mais le petit poisson Kakiengie t'emporte ! »)

Kashipa ka Kakiengie est le nom d'un petit poisson pourvu de beaucoup d'arêtes qu'on jette ou alors qu'on mange avec beaucoup de prudence, car ses arêtes peuvent s'accrocher dans la gorge et provoquer des douleurs énormes et parfois mortelles. Les informateurs comparent ici le petit poisson à l'enfant de Kapinga wa Tshiyamba. Dans la société songye, tout sorcier qui tue un petit enfant innocent est condamné à mort. La conséquence d'un tel acte est le ballonnement du ventre du sorcier qui finira par mourir. Kamanda, grand sorcier habitué à manger et à tuer des personnes adultes comme Kapinga, a été condamné à mort et pendu parce qu'il a aussi tué le petit enfant (de Kapinga) innocent. C'est l'origine de cette expression qui continue et termine celle qui mettait en exergue la puissance du chef Kamanda ou de l'autre quasi semblable : « *Odia kintu, kintu kia kudia* » (« La chose que tu manges te mangera »), c'est-à-dire « Qui tue par l'épée périra par l'épée ».

Selon les informateurs, de telles expressions n'expriment nullement l'émotion et encore moins la compassion, mais sans doute le sentiment de joie ou, mieux, de moquerie de leurs auteurs.

Kamanda était aussi considéré par les Ben'Eki comme un chef tracassier et anthropophage. Nos enquêtés déclarent que lorsque le chef Kamanda sortait avec son véhicule, il n'empruntait jamais la même route que tout le monde. Il avait sa propre route parallèle à celle fréquentée par tous les villageois et que la population appelait : « *Eshinda dia Kinyongole* » ou « la voie de Kinyongole ». Quiconque était surpris sur la route de Kinyongole devait être tué. Le chef Kamanda consommait la chair humaine de ses victimes. Il offrait aussi des sacrifices humains à ses fétiches pour renforcer sa puissance.

Ces différentes tracasseries ont renforcé la haine et l'opposition des Ben'Eki à la famille Lumpungu venue usurper le pouvoir sur leur territoire. Chez les Ben'Eki, tout chef politique doit être initié au *bukishi*. Le chef Kamanda n'étant pas initié à l'école du savoir ne pouvait pas être considéré comme chef par les Ben'Eki. Ces derniers ont exprimé leur antipathie et leur insoumission à maintes reprises pendant le règne et à la mort du chef Lumpungu a Kikolo, père du défunt chef Kamanda. Il revient de la plupart des informateurs que le chef Kamanda avait été trahi par ses proches collaborateurs d'origine eki.

Les soupçons ont ainsi pesé sur Pierre Lukunku, fils de Mwana Maole, un des chefs de la tribu des Ben'Eki, et comptable du chef Kamanda, qui aurait dénoncé le crime. Un autre doigt accusateur fut pointé sur Lubamba Mutamba, fils de Sendwe Mutamba, un autre originaire de la tribu des Ben'Eki et ancien ministre du chef Lumpungu. Lubamba Mutamba, fatigué de se soumettre au pouvoir de Kamanda, aurait accusé ce dernier non seulement des actes d'anthropophagie, mais aussi d'incitation des Songye à la rébellion contre les Belges. Lubamba Mutamba fut relégué à Kaniama, dans le territoire de Mutombo Mukulu, à cause de son insubordination au chef Kamanda. Les informateurs rapportent que c'est à Kaniama qu'il aurait contacté une femme muluba sorcière en vue de se débarrasser de son adversaire Kamanda.

En dehors de l'espace songye, la lutte pour la reconquête de l'autonomie des Ben'Eki se poursuivait sous la houlette de Mwana Shimbi, relégué à Elisabethville au Katanga. Mwana Shimbi qui sollicitait l'autorisation de rentrer à Kabinda était bien au courant du climat de tension qui régnait entre Kamanda ya Kaumbu et l'administration coloniale au sujet de l'affaire Kapinga wa Tshiyamba. Mais ce climat ne pouvait pas permettre aux colonisateurs de réserver une suite favorable à la requête de Mwana Shimbi dont la présence dans le territoire de Kabinda risquait d'envenimer une situation politique déjà préoccupante. Nous savons que le chef Kamanda ya Kaumbu, jugé et condamné à mort, fut pendu à Kabinda en date du 3 septembre 1936. Mutamba, le fils aîné de feu Kamanda ya Kaumbu, était encore mineur à la date de la pendaison de son père. L'administration coloniale, qui tenait à rendre héréditaire la succession à la tête de la chefferie Lumpungu, désigna Ya Kasongo, un membre de la famille de feu Kamanda ya Kaumbu, pour assumer la régence de 1936 à 1951, année de l'avènement du chef Mutamba. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre pourquoi le commissaire de province, C. Wauters, s'était opposé énergiquement à la levée de la mesure de relégation de Mwana Shimbi. Il écrivait :

« Il est vraisemblable que la mort de Lumpungu a réveillé une fois de plus ses ambitions politiques. J'émet un avis absolument négatif à la levée de la dernière mesure de relégation prise à son égard. Le territoire de Kabinda et l'ex-chefferie de Lumpungu sont en

pleine réorganisation et le moment serait mal venu d'y autoriser le retour d'un élément aussi dangereux<sup>107</sup>. »

Mwana Shimbi est mort empoisonné à Jadotville en 1941, en dehors du territoire de Kabinda. Trois ans après sa mort, le groupement eki fut érigé en chefferie portant le même nom (1944). Onze ans plus tard (1955), la chefferie Ben'Eki fut convertie en secteur. L'autorité coloniale remplaça à cette occasion le nom Ben'Eki, sans doute pour des raisons politiques, par Ludimbi, celui d'un cours d'eau qui arrose cette juridiction. À partir de 1959, le secteur Ludimbi fusionna avec celui de Basanga-Bakankala pour donner naissance au secteur de la Ludimbi-Lukula.

### 6.3.2. Kapinga avait-elle été réellement tuée et mangée ?

L'intervention pertinente de Peter Geschiere au cours du « *Nganda*-mémoire » organisé au Musée national de Lubumbashi sur le chef Kamanda a attiré notre attention. Il dit : « Selon ce que je sais, un homme peut manger un autre homme, un homme peut manger un animal. Un homme mange un autre homme parce que ce dernier est un adversaire, un ennemi. On lui ravit le pouvoir. Mais je n'ai jamais appris qu'un homme pouvait manger une femme. Bien sûr, on peut manger la femme autrement. Comment Kamanda, un homme, pouvait-il manger une femme ? »

À cette question fort pertinente, Kabemba ka Mutamba nous a réservé cette réponse :

« Dans la société songye, les femmes, quel que soit leur âge, ont toujours été considérées comme des mères sans lesquelles la population songye ne peut se reproduire et se perpétuer. Elles sont une force. »

Le vieux Kabemba nous demande : « Savez-vous que chez nous, c'est la sœur et non le frère du défunt qui choisit l'héritier de ce dernier ? » Un célibataire ne peut pas diriger un village chez les Songye. Car, un pouvoir sans l'assistance d'une femme est un pouvoir sans avenir. C'est pourquoi, l'intronisation d'un chef songye se fait au même moment que celle d'une sœur ou cousine choisie par le futur chef laquelle régnera au même titre que le chef homme. C'est la Ndalamumba. Les deux intronisations se font au même moment par des initiateurs hommes et femmes pour respectivement l'homme et la femme. Pendant leur intronisation, le futur chef et la future Ndalamumba suivent des séances d'initiation à leurs fonctions respectives. Ils apprennent les bonnes manières, c'est-à-dire l'art de parler, de prodiguer des conseils, de s'habiller, bref, comment mieux se comporter dans la société en fonction de telle ou telle circonstance. La Ndalamumba joue en fait le rôle de protocole devant l'assemblée.

Le choix d'une Ndalamumba doit être judicieux étant donné ce que la société songye attend d'elle. Ses paroles, ses propos, son maintien font l'objet de beaucoup d'attention. C'est pourquoi, lorsque la Ndalamumba parle ou exhorte la population, le public acclame et hoche la tête en signe d'assentiment et d'admiration (« *Bela bikashi na miitu* », dit-on en kisongye) parce qu'elle ne parle pas comme un *kapungulu* (« un non initié »). Le *kapungulu* se dit d'une personne non initiée au *bukishi*. Ce dernier est une école où les gens vont acquérir la connaissance de la vie, s'identifient avec elle. Le *bukishi* transforme l'homme ignorant en un homme connaisseur, régénéré. Le *bukishi* n'est donc pas un culte, une religion. Il est un espace moralisateur. Quiconque n'a pas été initié est considéré comme un vulgaire personnage, un ignare, un vaurien, un homme en marge

---

107. Fonds Vellut, « Lettre n° 649/40/206/P.1 du 31 janvier adressée au gouverneur général ».

du savoir de la société<sup>108</sup>, un *kapungulu*, comme nous l'indique l'extrait de cette chanson populaire du *bukishi* :

<i>Kapungulu Masengo</i>	Ignare
<i>kadi nkusa ku mwevu</i>	Ta barbe est pouilleuse
<i>ke mu mesu mwifututu</i>	Tes yeux sont barbouillés de noir
<i>Boshala boshadidila</i>	Tu restes et tu resteras (dans ton ignorance)
<i>Mpeshi na ku mutamba</i>	La saison des pluies est à la forêt

Beaucoup de femmes ont peur d'être intronisées pour éviter de devenir sorcières. En effet, pendant la période d'initiation, les novices sont censés ne rien exiger de plus en dehors du repas qui, d'ailleurs, leur est présenté une fois par jour. Les initiatrices (supposées sorcières prêtes à distribuer leur sorcellerie sous forme de repas ou de boisson à quiconque exigerait un repas ou une boisson en plus de celui qui leur est offert) peuvent se régaler et boire comme bon leur semble dans la case d'initiation, au vu et au su des postulantes.

Le pouvoir mystique observé chez certaines femmes songye fait que ces dernières soient craintes et respectées dans la société songye. Lorsqu'un village est profondément affecté par un problème (une épidémie meurtrière, un grand nombre de femmes stériles, rareté de chenilles, de champignons, nombreux cas d'échecs des enfants aux études, feux de brousse successifs et infructueux, etc.), le ya Kitengye (chef du village) ordonne à toutes les femmes de vider leurs cruches d'eau et de ne pas allumer le feu dans leur foyer. Cela veut dire que tout le village observe un jeûne à sec.

De leur côté, toutes les femmes se réunissent et demandent à celle qui, parmi elles, fait ses règles de déposer sur le sol, au milieu d'elles, ses serviettes souillées. Ces dernières serviront d'instrument ou d'arme pour conjurer ce qui les préoccupe, par exemple, la stérilité, les échecs des enfants, l'épidémie meurtrière, la rareté de chenilles, de champignons, de rats, de gibier et de sauterelles en brousse, etc. Elles prononcent alors ces paroles : "Si la personne qui a bloqué les naissances, qui a freiné les études de nos enfants, qui a bloqué les produits de la chasse, qui a envoyé des maladies dans le village, etc. est sortie d'une femme, a séjourné pendant neuf mois dans le sein et est sortie d'entre les jambes d'une femme songye, tout ce que cette personne fait n'aura aucun effet. Que cette personne restitue tout ce qu'elle a bloqué sinon elle connaîtra la mort." Alors toutes les femmes crachent sur les serviettes souillées. Cette salive signifie que ce qui est dit et arrêté par les femmes doit produire des effets. La Ndalamumba Kitenge donnera un coup de *kilonda* (petite hache, symbole de son pouvoir)<sup>109</sup> sur les serviettes souillées. Puis, toutes les femmes frappent le sol de leurs mains en prononçant ces mots : "*Mpaa anka shi kita binu tamutukie kui mwana mukaji anyi shi taatomene meema atape kui mwana mukaji mu mulondo anyi taadile biashi bitekie kui mwana mukaji, kie mbubi*", cela veut dire littéralement ceci : "Quiconque est à la base de cette situation (catastrophique) ne pourra tenir que si et seulement s'il n'est pas sorti d'une femme, ou qu'il n'a jamais bu de l'eau puisée par une femme dans la cruche ou encore qu'il n'a jamais mangé de repas préparé par une femme. Autrement, il connaîtra le malheur (la mort)". »

108. Ngongo Kalumbua 2000 : 40.

109. C'est ce que les anthropologues appellent la hache d'apparat, faite d'une lame mince, très décorative, au fil recourbé.

Signalons en passant que les femmes sorcières stériles et/ou celles qui ont atteint la ménopause bloquent les produits de la chasse, de la cueillette et de la pêche, parce qu'elles n'ont pas ou plus de jeunes enfants pour les leur apporter.

De tout ce qui précède, il résulte que dans la société songye, les gens ne mangent pas la chair de femmes. Nul ne peut pas manger celle qui l'a enfanté. La femme est une puissance dont on ne peut se passer et incarne certaines valeurs. Même s'il arrivait que les femmes et les hommes fussent arrêtés ensemble, les hommes pourraient être tués, tandis que les femmes seraient contraintes de payer des amendes. À l'époque coloniale, les femmes n'étaient pas inquiétées par les *batumbula* à Kabinda de même que sur tout l'espace songye. Cela veut dire que dans la société songye, de tout temps, les femmes ont toujours été protégées. Tuer et manger une femme, c'est enfreindre la coutume songye. Et, quiconque enfreint la coutume est sanctionné proportionnellement à la gravité du délit commis<sup>110</sup>.

Kamanda n'était pas initié au *bukishi*, contrairement à certains de ses notables et proches collaborateurs présents le jour de la disparition de Kapinga et de sa fille. Tous n'étaient pas des personnes initiées. Le *bukishi* est une école de savoir de la société qui prône, entre autres, le respect de la féminité. « Avoir une femme ou plusieurs femmes importe peu. Ce qui compte, c'est la considération envers cet être. C'est par elle que passent tous les pouvoirs naturels dévolus à l'homme. Cela explique la présence de la femme dans tout ce que l'homme fait<sup>111</sup>. » Dans ce contexte, tuer et manger une femme ne veut nullement dire la tuer physiquement, mais la tuer de façon mystique, dans le monde invisible. La tuer et la manger mystérieusement. Les différentes versions que nous allons passer en revue montrent clairement que la femme Kapinga a été effectivement tuée en tant que fétiche ou esprit (*tshilengeleshi*) et non en tant que personne physique vivante. La question qui se pose maintenant est celle d'identifier le ou les auteurs de ce double assassinat.

### **6.3.2.1. Le chef Kamanda enfreint la coutume**

Les Songye désireux de se protéger contre les forces du mal disposent des fétiches (*bwanga*) de toutes sortes : *bwanga bwa Kasongo*, *bwanga bwa ntambwe mukunkuja*, *bwanga bwa lushingi*, *kisheta*, *lukoja*, etc. Cela fait qu'au début de chaque mois ou, mieux, à chaque nouvelle lune, le détenteur de tel ou tel fétiche offre en sacrifice au fétiche protecteur qui une poule, qui une bête. Leur sang est aspergé sur le fétiche, tandis que la chair est consommée par les membres de la famille prétendue protégée.

Les informateurs rapportent que le chef Kamanda aurait reçu son grand fétiche des Arabes soucieux de faire de lui un grand chef. Les cérémonies de l'enfouissement de ce fétiche auraient eu lieu à Nkumba, village natal de sa mère Tshilemba, très loin de Kabinda, sa capitale. Ce fétiche se serait incarné dans son chien de garde selon les uns, dans le léopard qui gardait l'entrée de la cour royale selon les autres.

« À l'entrée de la cour du grand chef Lumpungu, il y avait un léopard *Ngye*. Ce léopard, qui ne mangeait que les poules, symbolisait le pouvoir et aussi la puissance. Quel est cet autre chef du Kasaï qui avait un léopard chez lui ?

C'est-à-dire qu'aucun chef du Kasaï n'a été aussi puissant que Kamanda. Sa puissance se manifestait par les tributs que lui offraient les Luba-Kasaï et les Tetela. Voilà pourquoi

---

110. Kabemba ka Mutamba Nsumbu, menuisier, témoignage recueilli à Lubumbashi, commune Kenya, en date du 25 novembre 2002.

111. Ngongo Kalumbua 2000 : 45.

nous avons tant de Tetela et de Luba-Kasaï à Kabinda. Avez-vous déjà appris que le chef songye avait offert des tributs à tel ou tel chef du Kasaï si ce n'est à lui que ceux-ci les offraient ? »

Le chef Kamanda devait sa renommée et sa puissance à d'autres fétiches dont il disposait. Ces fétiches, source de ses nombreux succès, provenaient des esprits mauvais auxquels le chef Kamanda ya Kaumbu devait offrir des sacrifices humains (le foie) à chaque nouvelle lune. Pour cela, il lui fallait capturer et tuer les gens. Kamanda disposait à cet effet d'une sorte de milice composée de jeunes gens qu'on appelait « *bantomboshi* », une sorte de « *batumbula* », chargés de capturer des promeneurs solitaires.

« Les *bantomboshi* se rendaient en groupe en brousse à la recherche de leurs victimes. Ils s'y cachaient à côté d'un sentier. Un des leurs montait sur un arbre pour épier s'il y avait une victime qui passait par là. Lorsqu'il voyait des gens venir en groupe, ils les laissaient passer. Mais, ils étaient intéressés par celui qui se promenait seul en brousse. C'est alors que celui qui était monté sur l'arbre avertissait les autres. Ceux-ci capturaient alors leur proie. La victime disparaissait ainsi sans laisser de traces. Après l'avoir tuée, on la dépiéçait [*sic*] et le foie était offert en sacrifice au fétiche.

La chair humaine, mélangée à celle de chèvre, de cochon et parfois de chien, était préparée, et le repas était alors servi à tout visiteur de passage à la Cour royale. Ce repas était très bien apprécié. Kamanda goûtait toujours le premier la sauce, succulente, aux dires des gens.

Les fétiches permirent à Kamanda d'étendre sa domination sur beaucoup de chefs du Kasaï. Ces derniers, totalement soumis, lui offraient des tributs *milambu* : des chèvres, des moutons, des poules et même des jeunes filles. Celles-ci étaient toutes logées à la Cour royale et certaines d'entre elles étaient offertes aux visiteurs que le roi recevait chaque jour, pour rendre leur séjour vraiment agréable. Cette hospitalité contribuait grandement au succès du grand chef Kamanda. »

Mais alors, comment un homme si puissant avait-il pu tomber si facilement dans le piège ? Les informateurs sont d'avis que le chef Kamanda a été l'auteur de sa propre défection pour avoir d'une part négligé d'entretenir ses fétiches et, d'autre part, transgressé la coutume et la tradition songye. « La terre songye est hospitalière, mais elle engloutit sans excuse quiconque enfreint ses coutumes. C'est pourquoi le pays songye est appelé "terre d'hibiscus" ou "terre glissante", c'est-à-dire pays où l'on passe facilement du monde des vivants à celui des morts lorsqu'on va à l'encontre des coutumes<sup>112</sup>... » Il est alors logique que Kamanda n'ait pas échappé à la loi. « *Dura lex sed lex* », dit-on.

#### a) Le manque d'entretien des fétiches

Les informateurs reprochent au chef Kamanda le manque d'entretien de ses fétiches : « L'exécution du chef Kamanda trouve ses origines dans la non-observance par ce dernier des interdits vis-à-vis de son fétiche de protection qu'il s'était fait fabriquer. Ce fétiche-là devait être enterré dans sa cour. Et, selon les interdits relatifs à ce fétiche, l'entretien du lieu où il avait été enterré ne devait se faire qu'à la main. Donc aucun outil aratoire ne devait y être utilisé. Par exemple, chaque fois qu'il fallait désherber, il fallait le faire à la main et non à la houe. Mais, lorsqu'il s'était fait construire un nouveau

112. Dibwe dia Mwemba 2001 : 225.

palais, Lumpungu déménagea en abandonnant le fétiche dans la cour de l'ancien palais. C'est alors que ses courtisans lui rappelèrent que le fétiche de protection était resté loin de lui et qu'il fallait aussi le transférer dans la nouvelle cour. Cela ne pouvait se faire qu'en creusant avec un outil (une houe ou une machette). Cela fut fait en violation des interdits du fétiche. D'où la fâcheuse conséquence qu'est l'affaire Kapinga wa Tshiyamba et la condamnation à mort qui s'ensuivit. »

Les informateurs demeurent muets quant à la corrélation entre la violation de l'interdit du fétiche et l'affaire Kapinga wa Tshiyamba.

Alexis Kabundji Yando semble lever un coin de voile de cette énigme : « Kamanda avait son fétiche de protection que lui avait donné une femme "kasaienne"<sup>113</sup> du nom de Tshiyamba. Ce fétiche devait être aspergé régulièrement de sang humain. Après avoir renforcé son pouvoir et protégé d'autres forces magiques, Kamanda refusa d'écouter ses conseillers qui lui rappelaient l'aspersion de son fétiche de sang humain conformément à la coutume. C'est là le début du déclin de la puissance du chef Kamanda. »

Ce témoignage, complété par celui ci-dessous de Kumba Kadiompo, permet d'établir le lien entre le fétiche et la personne de Kapinga wa Tshiyamba. Kumba Kadiompo rapporte :

« La dernière preuve de son arrestation et de sa condamnation fut celle de Tshiyamba wa Mutombo Katshi Mua Kalonji, fétiche transformé en une personne réellement vivante et qui, depuis la cour royale du chef Kamanda, criait ici à Kabinda en disant ceci aux Belges : "Lumpungu Kamanda ya Kaumbu a tué cette nuit dans sa cour une dame blanche avec son fils". Or cette femme fut l'esprit de son fétiche révolté à cause de l'insoumission du chef à ce fétiche. À cause de cette déclaration, le chef fut convoqué par le Parquet de Kabinda et envoyé à Lusambo où il fut définitivement condamné à mort par pendaison. »

Le fétiche protecteur non entretenu se serait alors retourné contre son protégé Kamanda. Une deuxième version fait provenir la défection du chef Kamanda du mécontentement et de la révolte de ses esprits protecteurs. Abandonné par ces derniers, Kamanda fut non seulement réduit à sa plus simple expression, mais aussi, et surtout la proie facile de ses ennemis notamment les Luba du Kasai.

#### b) La révolte des esprits des hommes enterrés vivants avec le fétiche de Kamanda

« Après la guerre, d'abord le chef Kamanda remportait des victoires partout où il combattait, alors après la guerre tous les chefs coutumiers qui étaient aussi puissants que Kamanda se sont retrouvés à Kabinda, plus précisément chez les Bekalebwe (village natal du chef Kamanda), où ils ont creusé un très grand trou dans lequel ils ont mis chacun toutes sortes de fétiches pour la sécurité de leurs villages. Ces fétiches étaient mis dans une très grande casserole. Avant de déposer cette casserole dans le trou, chaque chef a pris deux personnes de son village, les a vêtus à la manière de leurs coutumes, les a hypnotisés, leur a coupé les ongles et les cheveux qu'il a mis dans la casserole. Ces personnes hypnotisées étaient ensuite couchées dans le trou. Les chefs coutumiers ont déposé la grande casserole sur leurs dos. Ensuite ils ont enterré ces personnes vivantes. Et dans une cérémonie coutumière, ils ont tué les chèvres, les poules etc. Après l'enterrement

---

113. Ce terme est impropre pour désigner les Baluba de la province du Kasai-Oriental. Tout originaire (Luba, Songye, Tetela, Kanioka, etc.) de cette province méritant cette appellation, le terme propre serait donc « muluba » comme ils s'appellent eux-mêmes ou « mwambu » comme les nomment les Songye.

de ces gens, les autres chefs ont interdit au chef Kamanda de recréer en aucun cas ce trou pour enlever cette casserole sans leur autorisation, sinon il serait responsable de ce qui pourrait lui arriver. Cette casserole était une casserole magique. Le lieu où s'était produite cette cérémonie était désormais sacré suite à l'enterrement des hommes vivants. Mais le chef Kamanda commit une grave erreur. Lorsque les Blancs ont construit pour lui une maison à étages à Kabinda, avant d'aller habiter cette maison, il a jugé bon de faire ce que ses collègues chefs coutumiers lui avaient interdit : il a autorisé à ses sujets de déterrer les fétiches et de les enterrer de nouveau dans sa nouvelle résidence à Kabinda. Le chef Kamanda justifie sa décision par le fait que c'est à lui qu'on avait confié la garde de cet endroit. Comme il devait quitter son village natal pour s'installer à Kabinda, il devait amener ces fétiches qui y étaient enterrés.

Mais les esprits de ceux qui avaient été enterrés vivants, portant la casserole sur leur dos, se sont révoltés contre lui. Les Luba-Kasaï ont profité de cette occasion pour accuser le chef Kamanda. Ils ont créé une personne (femme mulâtresse) et l'ont envoyée chez le chef Kamanda. Certaines personnes disent que ce sont les esprits des personnes qui étaient enterrées qui se sont transformés en une femme blanche et que c'est elle qui avait causé la mort au chef Kamanda. »

De toutes les façons, les différents témoignages convergent lorsqu'ils établissent un lien étroit entre le fétiche du chef Kamanda et Kapinga wa Tshiyamba. Cette femme ne serait pas une personne réellement vivante, mais un *tshilengeleshi*, un esprit transformé en femme pour piéger Kamanda et le faire éliminer physiquement et, partant, politiquement. S'il est réellement établi que le chef Kamanda n'a pas suivi les conseils de ses collaborateurs et a enfreint la coutume, il a alors lui-même choisi la voie du suicide. « *Shilungulwanga baile ku luendu na tuvi ku bilamba* » (« Un évaporé a voyagé avec des habits souillés des matières fécales »), dit un adage songye.

# CONCLUSION

## 1. L'affaire Kamanda, un conflit hégémonique à trois niveaux

Il est question, à l'origine, d'un conflit hégémonique à trois niveaux. D'en bas vers le haut, le conflit entre le pouvoir dit traditionnel (Mwana Mbô Kankieza) et le nouveau pouvoir militaire, né avec l'avènement des commerçants européens et arabes, qui s'est imposé au premier grâce à l'acquisition des armes à feu. Ensuite, les nouveaux pouvoirs militaires entre eux. Les Songye, représentés ici par le chef Kamanda ya Kaumbu, sont opposés aux Luba du Kasai, représentés à leur tour par le chef Mutombo Katshi IV de Bakwa Kalonji. Les Baluba du Kasai souhaitaient renverser la situation en leur faveur, c'est-à-dire parvenir, avec l'appui des colonisateurs « libérateurs », à égaler les Songye ou alors à les dominer à leur tour. Les Songye, par contre, voulaient non seulement garder le *statu quo*, mais aussi voir leur hégémonie affermie par la présence belge. Enfin, qui étaient les Belges aux yeux des chefs militaires songye et luba du Kasai, sinon des instruments dont ils voulaient se servir pour arriver chacun à leur fin. De leur côté, les colonisateurs, « arbitres » malgré eux, s'investissaient dans ce conflit et utilisaient les uns et les autres en vue d'asseoir leur domination dans la région. C'est en fait des enjeux qui opposaient les différents opérateurs politiques en présence.

Le règlement de ce conflit hégémonique entre les pouvoirs militaires africains, loin de se situer au niveau de la diplomatie ou du discours politique ou de la compétence dans l'art de gouverner, se fait par les forces occultes. Il en résulte l'importance accordée à la sorcellerie, surtout aux fétiches, pour son maintien en même temps que pour l'élimination physique de l'autre, magiquement faible, considéré comme un obstacle à sa propre promotion politique et sociale. Il y a ici, dans l'entendement des opérateurs politiques congolais coutumiers un lien entre la gestion du pouvoir politique et la sorcellerie<sup>114</sup>. Kamanda, le chef des Songye, constituait cet obstacle à l'ascension politique non seulement de Mutombo Katshi IV des Luba du Kasai, mais aussi d'autres Songye autochtones, notamment les Ben'Eki et les Belande, qui supportaient mal la présence des Bekalebwe à la tête de leur territoire.

Cette histoire tente de se reconstituer grâce à la mémoire des Songye et des Luba du Kasai aussi bien de Lubumbashi que du Kasai-Oriental. Il s'agit de la mémoire des rumeurs et des spéculations (?) étant donné que, d'une part, le discours politique de l'État ethnique n'était pas à la portée de monsieur Tout-le-Monde et, d'autre part, que les anciens ont parfois peur de dire la vérité, terrorisés par les fétiches dont disposent les détenteurs du pouvoir.

La force occulte jouant un rôle important dans l'accumulation de pouvoir et de richesse<sup>115</sup>, il est difficile de trouver un chef coutumier congolais en général et songye en particulier sans fétiche, à quelque échelon qu'il appartienne. S'il en existait, un tel chef serait considéré par ses pairs comme un petit enfant impuissant et maniable à souhait, un individu dont « le crâne est ouvert » (« *mutwe wipelele* »), c'est-à-dire « non protégé », au « cerveau ouvert », facilement attaquant. Une famille élargie ou même restreinte sans fétiche protecteur est à la merci de tout sorcier et donc vouée à son extinction. Une telle famille ressemble à une case sans porte, exposée à toute visite des personnes indésirables, des voleurs, des spoliateurs.

Kamanda ya Kaumbu se croyait supérieur aux autres chefs coutumiers du Kasai pour plusieurs raisons visibles et invisibles. Visibles, lorsqu'on considère les problèmes sur le plan matériel. Kamanda avait un niveau d'instruction élevé par rapport au chef Mutombo Katshi IV qui, au moment de

114. Geschiere 1995: 9.

115. Geschiere 1995: 11.

l'intronisation de Kamanda, était âgé de plus de 45 ans, donc pratiquement sans instruction. Mutombo Polydor, petit-fils du chef Mutombo Katshi II, traitait avec mépris les chefs coutumiers illettrés dans la mesure où ils restaient ancrés dans la coutume. Il voulait les faire remplacer par des jeunes instruits, chrétiens et monogames. Ces idées ne trouvaient pas un écho favorable auprès des colonisateurs qui continuaient à soutenir les vieux chefs coutumiers illettrés<sup>116</sup>.

Les autorités coloniales trouvaient prématuré et surtout dangereux de collaborer avec des jeunes intellectuels congolais de cette époque. C'est pourquoi elles les écartèrent de la gestion des affaires publiques. Mwana Shimbi alias André Luce de Ben'Eki et, plus tard, Polydor Mutombo de Bakwa Kalonji ont été relégués.

Kamanda était le chef de la chefferie mère en ce sens que sa juridiction hébergeait le chef-lieu à la fois du territoire et du district de Kabinda, c'est-à-dire la résidence du commissaire de district et de ses collaborateurs. Toutes les réunions regroupant les différents chefs coutumiers avaient lieu dans la chefferie Lumpungu et à Kabinda dont Kamanda était le chef.

Kamanda ya Kaumbu a réuni toutes les caractéristiques révélatrices d'une nouvelle identité pour les chefs coutumiers. Il avait une voiture, était à la mode sur le plan vestimentaire (portait des costumes à l'européenne), disposait d'une maison à étages et d'un compte en banque, etc. C'est un signe d'accumulation de richesse et de puissance dont étaient dépourvus la plupart des chefs coutumiers contemporains, du moins en apparence.

Kamanda ya Kaumbu avait hérité le prestige et le pouvoir politique de son père, feu Lumpungu, chasseur et guerrier redoutable. Lumpungu martyrisait les populations luba du Kasai jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. Cela justifie la présence dans beaucoup de familles songye de nombreux Luba-Kasai, anciens esclaves affranchis et intégrés dans la société songye. Il a fallu l'intervention de l'autorité coloniale pour soustraire la population luba-kasai à l'autorité du chef Lumpungu.

Kamanda doit de ce fait avoir hérité de son père la puissance magico-religieuse, des forces occultes capables de le maintenir et de l'aider à faire face à toutes les attaques visibles et invisibles de ses adversaires tant de l'intérieur que de l'extérieur. Dans ce domaine, il n'était pas un jeune, un enfant. Les gens disaient de lui qu'il était éveillé puisqu'il se sentait fort, c'est-à-dire magiquement supérieur aux autres chefs coutumiers. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre son comportement orgueilleux et ses arrivées toujours tardives aux réunions convoquées par les autorités coloniales, une sorte d'arrivée « après la mise en place terminée ». Kitengie Mulopwe nous raconte :

« En effet, chaque fois qu'il était invité à une manifestation nationale, il arrivait avec un grand retard, longtemps après l'arrivée des autorités administratives coloniales. Ces dernières se tenaient debout à son arrivée et Kamanda ne serrait que la main du commissaire de district. Les autres autorités coloniales disaient de lui qu'il était orgueilleux<sup>117</sup>. »

Dans ce sens aussi, la réclamation de l'indépendance du peuple songye par Kamanda se situe dans la logique même du comportement du chef songye. Kamanda ya Kaumbu avait-il besoin des Blancs pour diriger son peuple ? Il disposait, croyait-il, de tout ce qu'il fallait pour gouverner son pays. Il avait accumulé le pouvoir et la richesse, il avait des armes à feu, il était puissant sur le plan magico-religieux, etc. Il se comportait aussi comme un chef évolué dont les idées étaient opposées à celles des colonisateurs. Il était en fait le précurseur des autorités modernes actuelles qui vivent à cheval sur deux mondes, urbain et villageois, sur deux mentalités moderne et ancienne. Le costume,

116. Kalonji Mashinda 1973: 144 et suiv.

117. Kitengie Mulopwe, interview accordée à Kabinda en date du 22 mars 2002.

la cravate, le pantalon, la voiture, la maison à étages, le compte en banque ne sont-ils pas des indices de richesses de la vie moderne, les caractéristiques d'une autorité moderne par opposition au costume traditionnel, au *tipoi*, à une hutte en paille, etc. propres à une vie villageoise ? Mais, Kamanda ne voulait pas rompre avec sa culture, sa conception du monde, la philosophie songye. C'est pourquoi il demeurait fidèle aux fétiches, source de sa puissance, de son maintien et de sa supériorité. N'assiste-t-on pas actuellement, du moins depuis le régime de Mobutu, à l'émergence de cette classe de chefs coutumiers modernes, coutumiers dans la mesure où ils dirigent la chefferie, font appliquer la coutume, sont chrétiens avec plusieurs femmes, portent les costumes modernes, ont des comptes en banque, passent plus de temps en ville qu'au village, etc. Ils adaptent la chrétienté à leur vie et non cette dernière à la conception chrétienne. La relation ville-campagne sur le plan politique veut dire que les chefs coutumiers peuvent aussi jouer un rôle politique moderne. On a vu des chefs coutumiers députés, membres du comité central du Mouvement populaire de la Révolution, parti-État, etc.<sup>118</sup> Actuellement aussi, peut-on parler de la résurgence ou de la continuité de l'Afrique ancienne où la sorcellerie jouait un rôle important dans la promotion sociale et politique d'un individu ? A-t-on jamais assisté à la fin de cette Afrique culturelle ancienne pour parler de sa résurgence aujourd'hui ? Les violences politiques qui ont caractérisé le début de la période postcoloniale ont vu les jeunesses des partis politiques puiser leurs forces et leur bravoure, pour quoi pas leur victoire, dans des pratiques fétichistes, les *bizaba*. N'a-t-on pas longuement parlé de la « Prima Curia » sous le régime de Mobutu dont des symboles de l'influence satanique auraient été trouvés sur le billet de banque de 50 zaïres<sup>119</sup> ? Ne voit-on pas des autorités politiques, civiles, militaires et même religieuses actuelles recourir, entre autres, à des pratiques fétichistes pour leur maintien ou leur promotion professionnelle ? Nous reproduisons ci-dessous, à titre illustratif, un extrait des bouleversantes confessions d'un dignitaire de la Deuxième République :

« Dans cette expérience, je me rappelle avoir participé à des scènes miraculeuses, toujours à la recherche du pouvoir, à la recherche de la puissance. Je suis allé avec mon magicien toujours très tard la nuit, pendant que vous dormiez paisiblement. Dans les bras de Morphée, il était trois heures du matin, c'était à la veille d'une mission à Dakar, et il fallait que là, comme c'était ma première sortie, je puisse briller. Et à la demande du Grand Maître, c'est-à-dire du Chef des esprits, nous sommes allés [...] vers une chute d'eau après le quartier De Bonhomme, et après laquelle il y a une sorte d'étang. Et c'est là que nous sommes allés faire des invocations avec une casserole vide sur l'eau. Après, nous avons fait une pêche miraculeuse. Nous avons pris un gros poisson (*ngolo*), que nous avons amené au sanctuaire. Nous l'avons déchiré, et nous avons trouvé dans ses entrailles le Buffle, symbole de la puissance et de la force. J'avais appris à invoquer les esprits, j'avais appris à leur parler. Et j'avais appris comment leur présenter mes besoins. Je savais, en cas de difficulté, comment demander et recevoir une bénédiction spéciale,

---

118. Le président Mobutu lui-même avait été investi comme grand chef coutumier dans les provinces de l'Équateur et de Bandundu. Bundjoko (2001 : 56, 96) note : « Les chefs coutumiers lui livrèrent leurs secrets intimes, le conduisirent dans des lieux sacrés. Mobutu monta alors sur leurs épaules pour voir plus loin qu'eux. [...] Sa canne, un signe sans doute de pouvoir coutumier, était, disait-on, chargée d'une puissance magique. »

119. Dans son édition n° 48/4 du 1 au 8 avril 1991, le journal *Cobalt* donne quatre symboles aux effets sataniques sur la monnaie zaïroise : le léopard qui est porté sur une de deux cornes de Lucifer ; l'effigie du « Grand Maître » (Mobutu) ; la figure représentative du siège de la « Prima Curia » en Italie ; le symbole de Lucifer portant sur sa tête les initiales de la Banque du Zaïre.

et, dans ce cas, je recevais des coups de dents sur ma tête, comme un jet de douche. Et c'était ça la bénédiction spéciale.

J'ai plusieurs fois rencontré et parlé avec la sirène dans la brousse, sur la route, pour ceux qui connaissent la route qui conduit de Mont-Ngafula à l'UNIKIN. C'est là que je rencontrais la sirène. Des fois, elle venait nue, des fois elle venait vêtue<sup>120</sup>. »

Nombreux sont des catcheurs congolais qui ne pratiquent pas ce sport sans fétiche<sup>121</sup>. Aussi, combien de joueurs de football congolais peuvent-ils se produire sur le terrain sans fétiche ? Selon l'opinion généralement partagée, les prostituées doivent faire usage des fétiches pour avoir plus de charmes. Le bar et le *nganda* sont ainsi considérés comme des espaces de compétition des fétichistes : d'une part, les prostituées cherchent à s'arracher les clients, d'autre part, les propriétaires du bar ou du *nganda* cherchent à s'attirer le plus de clients possible au détriment des autres bars et *nganda* des environs.

Ouvrons ici une autre parenthèse. Dans le cadre du cours de Critique historique dispensé aux étudiants de premier graduat en Sciences politiques et administratives de l'Université de Lubumbashi, extension de Kabinda, il a été demandé aux étudiants de donner des facteurs explicatifs de la résistance des habitants de la cité de Kabinda à l'avancée des troupes rebelles du Rassemblement congolais pour la Démocratie (RCD) aidées par l'armée rwandaise. Les travaux des étudiants de l'extension de Kabinda révèlent trois tendances qui en fait se complètent, car elles convergent toutes vers une fin commune. La première tendance met l'accent sur la puissance de la prière. Un étudiant note : « Les chrétiens disent que c'est grâce à leurs prières que le Seigneur Dieu a opéré des miracles pour protéger la cité de Kabinda. Les chrétiens veillaient et jeûnaient. Dieu a exaucé leurs prières. » Un autre étudiant renchérit : « Une autre attaque foudroyante pour le contrôle de la cité de Kabinda eut lieu le 7 juillet 1999. Elle se solda par un échec. Des dizaines d'obus de mortier tombèrent un peu partout dans la cité sans faire des victimes. » Un autre étudiant renchérit : « Lorsqu'un obus est tombé près de l'extension de Kabinda, nous étions dans une séance de prière dans l'église de la 30<sup>e</sup> Communauté pentecôtiste située derrière les bâtiments de l'université ». La deuxième tendance regroupe les étudiants alliés à la puissance militaire. Un étudiant écrit : « C'est grâce à la puissante armée zimbabwéenne bien équipée, à la collaboration entre les hommes politiques, les chefs coutumiers, les différents services de renseignements comme l'Agence nationale de renseignement et les Forces d'Autodéfense populaire (FAP) et à la détermination de la population songye que les rebelles n'ont pu envahir la cité de Kabinda ». Certains étudiants sont convaincus que la résistance de la cité de Kabinda tire son origine de la puissance des fétiches enterrés en ces lieux par le chef Lumpungu et les chefs coutumiers songye. Une étudiante écrit : « Pour qu'à l'avenir, la cité de Kabinda ne connaisse plus de guerre sur son sol, les chefs coutumiers organisèrent des cérémonies de protection de la cité appelées "*kibindji*" (d'où le nom de Kabinda), creusèrent un grand trou à la bifurcation de deux routes au centre de la cité, y enterrèrent un homme vivant et d'autres fétiches, puis ils pendirent un chien. Ils prononcèrent ces paroles : "Jamais le sang ne coulera sur le sol de Kabinda". Cette tradition est

120. Journal *Cobalt*, édition nationale de *Le Lushois*, 1991 : 16.

121. Avant le combat, les catcheurs sillonnent les rues et avenues. Suivis de leurs fanatiques, ils portent des statuètes, des peaux de léopard, et autres amulettes, symboles de leur puissance. Autour du ring, ils transforment quelque espace en sanctuaire où ils entreposent plusieurs objets (poule ou coq, statuette, peau de léopard ou de tout autre animal sauvage, cercueil, croix, masques, etc.) censés renforcer leur puissance au cours du combat. Le public qui se rend au stade n'y va pas pour voir le combat, mais pour voir comment les différentes puissances magiques vont se manifester à travers les combattants. C'est le plus puissant sur le plan magico-religieux qui l'emporte.

toujours d'actualité. Et les chefs coutumiers actuels, garants de la sécurité du peuple songye, se sont réunis à Kabinda et ont réitéré ces paroles. » Fermons la parenthèse.

Kamanda a été un des précurseurs de ce type de consommateurs libres de la civilisation occidentale. Ce fut une déception pour l'autorité coloniale qui croyait avoir réussi, grâce à l'éducation chrétienne, à apprivoiser et à transformer à son image le jeune chef. Ce dernier était devenu plus dangereux que son père. Puisqu'il est allé jusqu'à réclamer l'indépendance de son peuple, de son pays.

Dans ce conflit à deux niveaux qui oppose Kamanda ya Kaumbu à Mutombo Katshi IV, l'issue de l'affaire Kapinga wa Tshiyamba est-elle réellement une victoire ou une défaite de Mutombo Katshi IV, s'il est établi qu'il a été réellement l'auteur de ce fétiche ?

La réponse à cette question mérite que l'on se situe à deux niveaux. Au niveau du monde magico-religieux, lorsqu'un fétiche est envoyé et qu'il est intercepté et maîtrisé par le destinataire, il n'est plus opérationnel et le propriétaire est aussi maîtrisé, car désormais connu de son adversaire. L'assassinat de Kapinga et de sa fille, ce double meurtre invisible aux yeux des novices, est une preuve que le fétiche a été anéanti et que Kamanda était puissant. C'est une victoire de Kamanda sur son adversaire. Mais Kamanda a échoué puisqu'il a été condamné à mort et pendu. Il s'agit plutôt d'un suicide en ce sens que Kamanda savait que la transgression des interdits le désolidariserait de ses fétiches et l'amènerait *ipso facto* à sa mise en quarantaine et à sa mort. C'est donc une victoire de la puissance de Mutombo Katshi. Kamanda a été abandonné par sa force occulte, puisque le crime, qui normalement devait passer inaperçu aux yeux des néophytes, a été découvert.

Sur le plan politique, la victoire est partagée. Le chef songye est en effet physiquement éliminé et ne représente plus un danger aux yeux de son (ou ses) adversaire(s). Mais ni le chef Mutombo Katshi IV ni un autre adversaire songye n'a été nommé chef de la grande chefferie Lumpungu. Ce fut aussi un échec pour le (ou les) adversaire(s) politique(s) de feu Kamanda, car c'est son fils, Mutamba Kamanda formé par lui et auquel il a légué sa puissance et sa philosophie politique, qui lui succéda. L'esprit du chef Kamanda a donc, à travers son fils, continué à diriger sa propre chefferie. Après sa mort, la chefferie Lumpungu est restée la chefferie mère où continuaient à se rencontrer les autres chefs coutumiers lors des grandes manifestations du district. Aujourd'hui, par exemple, les adversaires de feu président Mzee Kabila peuvent-ils se frotter les mains et prétendre à une victoire totale ? Ils ont affaire à son fils et ne peuvent prétendre vivre à l'aise, même si ce dernier (Kabila fils) ne pratique apparemment pas la politique de son père. La victoire des Luba du Kasaï sur les Songye a consisté en l'acquisition de l'égalité dans la mesure où chaque ethnie était désormais dirigée par un de ses ressortissants et personne n'offrait des tributs à personne. Mais les Luba du Kasaï et les Songye furent désormais soumis à un maître commun, le colonisateur belge qui présida à leur destinée, à son goût.

Après l'indépendance, les Luba du Kasaï occupèrent de hauts postes dans l'administration provinciale et prétendirent dominer à leur tour les Songye. « *Mbuji wabandi Nkashama* » est une métaphore : « La chèvre est désormais sur le dos du léopard ». Le léopard, animal fort, féroce, redoutable et craint de tous, porte aujourd'hui sur le dos la chèvre, jadis une de ses proies faciles. Le léopard représente le peuple songye, et la chèvre, le peuple luba du Kasaï. Mais cette domination, s'il en est une, est dénaturée et n'égale pas celle de la période pré-coloniale. Il s'agit plutôt de l'occupation des postes de responsabilité basée sur des critères plus subjectifs (le clientélisme et le tribalisme) qu'objectifs.

Victoire des Ben'Eki et des Belande sur Kamanda ? En effet, la famille Lumpungu Kaumbu était en conflit avec les propriétaires fonciers : les Ben'Eki et les Belande. Originaire d'Eshadika, dans le territoire des Bekalebwe, Lumpungu a été appelé au secours de Mwana Kankieza et placé, en tant que grand guerrier et avec l'accord des Belande, sur la colline de Kabinda pour dissuader quiconque

tenterait de s'attaquer aux populations locales vivant en aval. Il jouait donc le rôle de guetteur. Mais, voilà que le chef Kamanda chassait régulièrement sur le territoire mwilande et mwin'eki sans daigner offrir des *milambu* (« tributs ») aux Ben'Eki et aux Belande, propriétaires fonciers. C'est la raison pour laquelle Mwana Kankieza lui disait : « C'est moi qui t'ai fait venir ici et les Belande ont donné leur accord pour te placer en amont de la colline, car le chef n'a jamais été placé en amont ». L'attitude rebelle du chef Kamanda a fait dire aux Belande cet adage : « *Mupele Mwilande atshinke mwetu mwiloba* », c'est-à-dire « Quiconque ne se conforme pas à la coutume des Belande doit quitter leur territoire ».

Mais, épris de paix, les Ben'Eki et les Belande ont préféré mettre en application cet autre adage qui dit : « *Mpolela bakashinama mu mwengie, etu bena nsenga tutadima mwibanda* » (« Les herbes envahissent la colline, tandis que nous, les propriétaires fonciers, nous cultivons dans la vallée »). *Mpolela* est une espèce d'herbes envahissantes difficiles à déraciner. Beaucoup de cultivateurs, pour éviter des travaux de désherbage harassants, préfèrent laisser l'espace occupé par cette herbe pour cultiver ailleurs. Il s'agit en fait de Lumpungu et sa famille qui se conduisent en conquérants et occupent non seulement le sommet de la hiérarchie politique, mais aussi font du pouvoir leur chasse gardée. Les Ben'Eki et les Belande, pourtant propriétaires fonciers, se contentaient du reste du territoire en aval de la colline, c'est-à-dire qu'ils régnaient dans les collectivités, les groupements et les villages, la base de la pyramide. La peur de la guerre ou l'amour de la paix ont poussé les Ben'Eki et les Belande à pratiquer la politique de la non-violence. C'est dans ce contexte que se situe cet adage qui dit : « *Kumatshi talala, mbwanga bwa tulwa* » (littéralement : « La paix des oreilles, c'est le remède du sommeil »). Cela veut dire : la paix engendre la tranquillité.

Les Ben'Eki ont toujours lutté pour l'autonomie de leur chefferie vis-à-vis de Lumpungu. En son temps, nous l'avons vu, le chef Lumpungu a été à maintes reprises secoué par Mwana Shimbi, alias André Luce, jeune intellectuel mwin'eki, qui a terminé ses études à l'athénée d'Ixelles en Belgique. Il fut relégué au Katanga et mourut, empoisonné, à Likasi en 1941.

Sous le chef Kamanda, ce conflit a continué. Les tentatives de Mwana Shimbi de regagner Kabinda à la mort de Lumpungu et même après la pendaison de son fils Kamanda sont restées vaines. La sorcière Kapinga qui se serait métamorphosée en une dame blanche que le chef Kamanda se serait empressé d'épouser et qui réclamait son territoire en compensation de la puissance accordée à Kamanda peut symboliser la situation conflictuelle réelle qui existait entre Kamanda et les propriétaires fonciers qui réclamaient l'autonomie de leurs chefferies. Face au refus de Kamanda, ils auraient alors fabriqué ce fétiche pour se débarrasser de lui. En fin de compte, ils n'ont pas été déçus.

## 2. Le démembrement du royaume Lumpungu

Alors que le procès Kamanda était en cours, il fut créé un centre extracoutumier à Kabinda. Cette juridiction fut éphémère puisqu'il dura du 24 décembre 1935 à 1937.

Le règne proprement dit du chef Kamanda dura exactement du 8 mai 1920 au 1<sup>er</sup> septembre 1936. Le martyre de ce grand souverain songye constitue la consécration de l'émiettement non seulement de la « grande chefferie Lumpungu », mais aussi, et surtout du peuple songye.

Après la mort de Kamanda, l'administration coloniale intensifia la politique de démembrement de la « grande chefferie Lumpungu ». Les sous-chefferies furent supprimées. Les chefferies des Bena Tshofwe et des Bekalebwe Ya Ntambwe, jadis favorables à Kamanda, furent détachées du territoire de Kabinda et rattachées au territoire de Tshofa (= Sentery = Lubao) en 1945. À l'avènement du chef Mutamba en 1951, le démembrement de l'ancien royaume de Lumpungu était déjà consommé. Le territoire de Kabinda comptait neuf circonscriptions « indigènes » dont six chefferies – Ben'Eki,

Belande-Nord, Belande-Sud, Baluba Shankadi, Bena Budja et Basanga – et trois secteurs : Kabinda, Baluba Lubangule et Bena Milembwe. L'autorité du successeur de Kamanda s'en trouvait pratiquement réduite dans la mesure où elle était limitée au seul secteur de Kabinda. Son ascendant sur le peuple songye n'était plus que symbolique. L'administration coloniale venait de mettre un terme à l'existence du royaume de Lumpungu.

Au fil du temps, le nombre de chefferies diminuait, tandis qu'augmentait celui des secteurs. À la veille de l'accession du pays à l'indépendance, le territoire de Kabinda était subdivisé en six secteurs dirigés chacun par un chef de secteur : Kabinda, Ludimbi-Lukula, Lukashi-Lualu, Lufubu-Lomami, Vunayi et Lubangule<sup>122</sup>. Le chef Mutamba dirigeait le secteur de Kabinda.

Qui, de Mutombo Katshi IV ou des Ben'Eki et des Belande, avait envoyé le fétiche Kapinga au chef Kamanda ? Voilà une équation difficile à résoudre. Ces adversaires politiques sont tous accusables, des prévenus. Peut-être pas.

### 3. Que pensent les Songye du sort réservé au chef Kamanda ?

#### 3.1. « *Devant la poule, une graine de maïs a toujours eu tort* »

Cet adage songye veut dire, en d'autres termes, que « La loi du plus fort est toujours la meilleure ». Dans ce conflit hégémonique entre le pouvoir coutumier militaire et le pouvoir colonial, seul le plus fort impose sa loi et le plus faible ne peut que fléchir. Jamais les deux pouvoirs ne peuvent s'égaliser. En voulant défendre son territoire et en réclamant l'indépendance de son peuple, Kamanda venait de signer son arrêt de mort. Le double assassinat de Kapinga et de son enfant mulâtre n'a été, aux yeux des Songye, qu'un prétexte pour éliminer non seulement politiquement, mais aussi et surtout physiquement le chef Kamanda. Le peuple songye base ce jugement sur le fait que le chef Kamanda ne pouvait aller à l'encontre de l'un des principes sacrés et fondamentaux qui respecte la féminité. C'est pourquoi les Songye pensent que Kamanda est un martyr et que toutes les accusations furent une machination de ses ennemis. E. Mattelaer, commissaire du district de Kabinda, note :

« Il semblerait que les dénonciations et les aveux de coprévenus rétractés partiellement à l'instruction préparatoire, partiellement devant le tribunal de district et entièrement devant le tribunal d'appel, auraient été arrachés par persuasion, menaces et violences ; que certains prévenus auraient été soignés à l'hôpital à la suite des blessures provenant de coups de fouet répétés ; qu'un prévenu qui voulait se rétracter fut mis au cachot sur ordre du juge de district et directeur de prison et fut cruellement frappé ; que l'instruction n'avait pas pu établir l'existence même des victimes et que les restes des victimes n'avaient jamais été retrouvés. Quoi qu'il en soit, toute la famille Lumpungu considère ya Kaumbu comme un innocent<sup>123</sup>. »

#### 3.2. *L'avis d'un magistrat congolais sur le réquisitoire du ministère public*

« Il paraît souhaitable de commencer par faire remarquer qu'il ne s'agit *in specie* que d'un réquisitoire du ministère public, lequel comporte une très grande démarcation par rapport à la sentence du juge communément appelée jugement en arrêt selon qu'il est décidé par les magistrats du tribunal ou bien d'une cour.

---

122. Dibwe dia Mwembu 1975 : 41-47.

123. Archives du Parquet de Kabinda, « E. Mattelaer, Note confidentielle relative à la requête de monsieur Maole Laurent, fils de ya Kaumbu », 1959.

En plus, le réquisitoire du ministère public est en réalité une conclusion présentée au tribunal afin que cette institution, ayant classiquement la compétence de condamner ou d'acquitter, puisse la confirmer ou l'infirmer. Bref, le ministère public jouit de la plénitude de lever l'action publique. Il peut agir par ses auxiliaires que sont des officiers de police judiciaire.

Dans le cas sous examen, le ministère public a agi d'abord par le biais de l'officier de police judiciaire de Kumba, le nommé Potvin. Cette première enquête ne donna aucun résultat concret, vu les personnalités des inculpés concernés. C'est ainsi que le ministère public déclenchera les enquêtes fouillées qui ont abouti à la fixation du dossier auprès du tribunal de première instance de Kabinda.

Dans un premier temps, la question relative à la compétence territoriale peut se poser. À ce sujet, les faits s'étant produits dans la circonscription administrative du district de Lomami, le tribunal de première instance de Kabinda était bel et bien compétent territorialement, car il couvre tout le ressort du district. Actuellement il est devenu le tribunal de grande instance de Kabinda.

Sur le plan matériel, les préventions retenues par le ministère public à charge de chacun des prévenus sont des infractions de droit commun. Par conséquent, le tribunal de première instance étant une juridiction de droit commun, sa saisine est valable.

Ensuite, la question relative au délai de poursuite ne se pose pas, car les faits ont été perpétrés dans la nuit du 2 au 3 avril 1935. Sitôt les enquêtes commencèrent sur plainte d'un des parents de la victime, le nommé Kima qui saisit d'ailleurs l'auteur principal, en l'occurrence le chef ya Kaumbu. La prescription est décimale pour ces préventions. Par ailleurs, la compétence personnelle ne pose pas cas si l'on sait que la majorité des prévenus constituaient une catégorie de "semi-civilisés" du Congo.

*In illo tempore*, les Congolais qui parlaient français étaient des évolués et, par conséquent des justiciables des juridictions des Blancs, car ils étaient au contact avec les Blancs. Les prévenus ya Kaumbu, Mwamba Mitanta, Lukunku, Maole, Lumpungu, Kisenga, Yamba Yamba et consorts étaient justiciables devant le tribunal de Kabinda.

Néanmoins, une question demeure, celle de savoir si en son temps, le grand chef Kamanda ya Kaumbu ne pouvait pas bénéficier des privilèges de juridiction. Le constat est que la procédure était peu bloquée, car beaucoup de témoins craignaient de faire leurs dépositions par révérence à leur chef incriminé.

Cela étant, les questions liées à la forme ou à la procédure semblent vidées. La procédure devant le tribunal a bien été respectée. Il est de bon aloi que nous analysions maintenant les questions liées au fond du litige.

Dans l'exercice des fonctions du ministère public, un principe doit nous guider : "Le ministère public instruit à charge et à décharge." Cela veut dire que ce dernier n'a pas uniquement pour mission de charger les éléments constitutifs de préventions retenues, mais également d'annuler telle ou telle prévention à charge des prévenus lorsque celle-ci s'avère non fondée ou douteuse. Après que le ministère public a retenu plusieurs préventions à charge de ya Kaumbu, il l'a déchargé de l'infraction d'actes d'anthropophagie, car un doute subsistait à ce sujet. Il lui paraissait juste de lui en faire bénéficier. Cela est corroboré par le brocard latin "*in dubio pro reo* qui signifie qu'en cas de doute, le doute profitera à l'accusé".

Il a également déchargé sous la même lancée le prévenu Yamba Yamba de la coopération directe à l'assassinat de la victime Musao Kapinga, etc.

Cependant, il est resté également dans sa mission initiale de rechercher les éléments constitutifs des infractions. Dans ce cadre, ya Kaumbu a été trouvé comme l'auteur intellectuel du double assassinat de Musao Kapinga et de sa fillette. Cela découle des déclarations des autres prévenus et des dépositions des témoins selon lesquels ya Kaumbu avait ordonné à Solotshi d'aller tuer la femme Musao Kapinga. Il a retenu plusieurs préventions dont le vol des biens de la victime Musao Kapinga, le recel de ses effets mobiliers, la mutilation.

La sanction réclamée par le ministère public est juste, car l'assassinat est passible de peine capitale. *A fortiori* pour un double assassinat associé d'autres préventions, il ne pouvait comminer que quelques peines dont la principale est la peine de mort. C'est la peine la plus lourde qui s'applique.

En outre, le ministère public dans son réquisitoire estime que le prévenu ya Kaumbu ne doit pas bénéficier des circonstances atténuantes à cause de son attitude à l'audience qui ne pouvait appeler aucun remords.

Il semble souhaitable de renseigner qu'un prévenu peut choisir de plaider coupable ou non coupable. Par voie de conséquence, un inculpé qui plaide non coupable reçoit une sanction grave. Néanmoins le fait pour le prévenu ya Kaumbu de plaider non coupable en niant les faits mis à sa charge n'emporte pas le rejet des circonstances atténuantes, car en dépit du fait qu'il était "semi-civilisé", il demeurait lié à sa tradition l'obligeant de faire des sacrifices humains aux fins d'accroître sa puissance. Il n'était pas détaché de la source. À mon humble avis, la peine capitale réclamée par le ministère public contre ya Kaumbu paraît inefficace. Elle n'est en rien différente de la vengeance privée du code d'Hammourabi de type "œil pour œil, dent pour dent". La meilleure façon de lutter contre les actes de barbarie aurait été de placer ces prévenus en servitude pénale principale tout en militant en faveur de leur réinsertion sociale. La période de détention servirait à éradiquer tout instinct de barbarie.

Le magistrat du parquet a brillé par sa sévérité en présentant un réquisitoire qui incrimine tous les prévenus sans exiger du tribunal aucun acquittement pur et simple ni aucune condamnation avec sursis. Le prévenu principal écope la peine capitale, l'auteur matériel et tous ceux qui ont coopéré à la commission de l'assassinat sont frappés de peines privatives de liberté. Pourrions-nous faire allusion au châtement exemplaire qui servirait de leçon à tous les autochtones tentés de réitérer les mêmes actes de barbarie au nom de leur coutume ?

En définitive, le ministère public présente un réquisitoire fondé en droit, car toutes les préventions mises à charge de chacun des prévenus ainsi que les peines comminées pour chaque infraction rentrent dans le principe de la légalité des délits et des peines. De la peine de mort retenue à charge du cerveau de l'infraction à la peine privative de liberté la plus légère, chacune est proportionnée au fait incriminé. Pour rappel, l'assassinat est sanctionné de peine capitale (peine de mort). Le meurtre, quant à lui, est punissable de vingt ans de servitude pénale au maximum, etc. Bref, il n'est pas allé au-delà de la peine prévue.

Néanmoins, le réquisitoire du ministère public pêche par son application rigoureuse des peines sans tenir compte de la personnalité même des criminels concernés. S'il est vrai que l'assassinat de Musao Kapinga plaçait le ministère public en droit de réclamer du tribunal que la peine de mort soit infligée au prévenu ya Kaumbu, il ne demeure pas moins

vrai que le juge était également en droit de tenir compte de son intime conviction. La condamnation d'un grand chef de la trempe de ya Kaumbu et sa suite de sous-chefs à des peines visant leur réinsertion sociale n'aurait-elle pas mieux réparé le dommage causé ? La peine capitale n'est-elle pas une pratique barbare fondée sur le droit ? La meilleure façon de lutter contre la barbarie des autochtones n'aurait-elle pas été l'application de peines privatives de liberté ? Le ministère public aurait pu réclamer une servitude perpétuelle pour ya Kaumbu. Les modes de preuves usités par le ministère public, à savoir les aveux et les dépositions des témoins, sont amplement suffisants pour asseoir toutes les préventions. Il s'agit là d'un avis qui n'est pas impératif, car on n'a pas besoin de l'autorisation pour réfléchir sur une question<sup>124</sup>. »

### 3.3. Kamanda est un héros national

En principe, chaque individu, de par son appartenance à un groupe ethnique, tribal, clanique et familial donné, a un héros fondateur de sa nation-ethnie ou de sa nation-tribu. À ce dernier, il faut ajouter des héros qu'il s'est choisis lui-même compte tenu de sa conception du monde, de son environnement politique, social, culturel, économique, religieux, éducationnel, familial ; compte tenu aussi de son âge et de son sexe ; compte tenu enfin de la façon dont il perçoit le héros.

Les Songye considèrent le chef Kamanda comme leur héros pour plusieurs raisons que nous présentons dans les lignes qui suivent. Isidore Kalonda Mukonkole raconte :

« Son succès s'est fait remarquer par sa prise de position face à l'homme blanc en lui réclamant l'indépendance du peuple songye. Il a été le premier Noir à avoir posé ce problème à la Belgique qui considérait sa colonie comme sa vache à lait sans partage. Loin de nous l'idée d'extrapoler les sentiments du peuple songye à l'ensemble du peuple congolais au sujet de Kamanda, nous osons croire que ce dernier est un héros d'autant plus que Lumumba, qui a suivi ses traces pour réclamer plus de vingt ans plus tard l'indépendance du Congo, est considéré aujourd'hui comme un héros national<sup>125</sup>. »

José Ngoie Mayele nous donne son avis :

« Pour moi, le chef Kamanda est un héros du peuple songye parce qu'il a combattu les colonisateurs (Belges) en faveur des Songye. Chaque fois que quelqu'un me demande de lui raconter l'histoire de Kamanda, je suis très fier, puisque je sais que nous avons un héros, nous, le peuple songye. C'est pourquoi nous sommes un peuple orgueilleux ; un Songye ne se laisse pas faire par n'importe qui et n'importe comment. Kamanda a remplacé son feu père une année après le décès de celui-ci, et les Luba du Kasai ne voulaient pas de Kamanda, parce qu'il les maltraitait, il les considérait comme les esclaves du peuple songye, il les mangeait et les capturait pour les vendre aux Arabes qui les acheminaient chez eux. Alors, les Luba du Kasai étaient mécontents de ce comportement de Kamanda vis-à-vis d'eux<sup>126</sup>. »

124. Dieudonné Mundala, licencié en Droit, Commentaires du document inédit « Archives MRAC, Parquet de Kabinda. Conclusions du ministère public. Affaire ya Kaumbu et Consorts, 1935 », Lubumbashi, 11 décembre 2002.

125. Isidore Kalonda Mukonkole, témoignage recueilli à Kabinda, mars 2002.

126. José Ngoie Mayele, 60 ans, témoignage recueilli à Lubumbashi, 2001.

Pour Kasongo Sungula, le chef Kamanda est un modèle.

« Pour nous, peuple songye, Kamanda est considéré comme un exemple à suivre, parce qu'il était impartial, il combattait pour la dignité du peuple songye. C'était un chef puissant qui vivait avec des chefs puissants, il était un représentant des Songye (commandant de guerre), mais le chef général était Mwana Mbô<sup>127</sup>. »

Tatiana Nshale Nsaka est frappée par la fière histoire et les qualités du chef Kamanda.

« Donc, c'était ça l'histoire du chef Kamanda ya Kaumbu qui fut pendu non seulement à cause de la mort de Kapinga, mais surtout à cause de son savoir-faire et aussi parce qu'il réclamait l'indépendance dans ses écrits. Il était un bon chef dans ce sens qu'il nourrissait le peuple et supportait même les études des certains enfants. C'est cela même qui fait qu'il soit considéré comme un "héros". Kamanda était sage, il avait pensé à la scolarisation des enfants. Son père n'avait jamais voulu que les enfants du village étudient, il disait ceci : "Il ne faut pas amener les enfants à l'école, parce que les Blancs vont leur apprendre à voler, ils seront voleurs comme les Blancs sont en train de voler les richesses de notre pays pour les envoyer chez eux"<sup>128</sup>. »

La guerre d'agression dont la République démocratique du Congo a été victime pendant près de cinq ans a été une autre occasion pour le peuple songye de revaloriser la mémoire des grands chefs guerriers songye en général et de Kamanda ya Kaumbu en particulier. En effet, la résistance de la cité de Kabinda face aux troupes rebelles du RCD, aidées par les Rwandais, a fait couler beaucoup d'encre et de salive. Selon le journal *Info-Kabinda*, le peuple songye de Kabinda a hérité sa détermination de ses grands guerriers en général et du chef Kamanda ya Kaumbu en particulier :

« Les grands guerriers qu'étaient nos aïeux avaient tenu compte du relief pour bâtir cette cité. Elle devait servir de place forte au chef Lumpungu Kaumbu ka Ngoyi dans ses conflits armés avec ses voisins. La tradition orale affirme que des "cérémonies religieuses" ont été célébrées alors dans cette intention pour que perdure à jamais cette immunité. Le chef Mutamba Lumpungu est vu aujourd'hui comme le symbole de l'inébranlable paix de Kabinda .

Les chefs coutumiers présents à Kabinda sont unanimes. Ils parlent un même langage : "Jamais de guerre à Kabinda. L'ennemi ne franchira pas nos portes. Tout traître ne pourra s'en prendre qu'à lui-même." Leur ferme volonté tire son origine dans la tradition reçue qu'ils veulent à tout prix réactualiser avec compétence. Le chef Mutamba, non seulement pour la raison évoquée ci-dessus, mais également pour sauvegarder la fierté de son père qui est – si pas le premier – parmi les premiers à récuser ouvertement la tutelle blanche au moment de sa plus grande cruauté dans les années trente. La puissante armée zimbabwéenne n'a fait que renforcer la détermination du peuple songye. Une étudiante conclut : "Un adage songye dit ceci : '*Bomono mutwishi, anyisha mwishi*', 'Lorsqu'une personne vient vous aider à piler, redouble d'ardeur avec ton pilon'<sup>129</sup>."»

---

127. Kasongo Sungula, 60 ans, fonctionnaire de l'État, témoignage recueilli à Lubumbashi, 2001.

128. Tatiana Nshale Nsaka, témoignage recueilli à Kabinda, mars 2002.

129. *Info-Kabinda* 1999 : 1.

### 3.4. L'avis des artistes musiciens de la diaspora

Le conflit kasaïen-katangais du début des années 1990 et surtout l'expulsion des originaires du Kasaï en général et des Songye en particulier ont interpellé la conscience des musiciens songye de la diaspora. Le moment leur était alors favorable pour fustiger le comportement des Songye de la diaspora, c'est-à-dire ceux qui habitent en dehors du territoire songye et ne songent pas à construire et à développer leur région d'origine. Les expressions telles, par exemple, « *Bomba ngoma, otadisha kwenu* » (« Si tu bats le tam-tam, oriente-le en direction de ton pays d'origine ») ou encore « *Okuna makonde, olekiela obovuidile* » (« Si tu plantes les bananiers, sache que tu les laisseras un jour aux propriétaires fonciers ») etc., invitent les Songye de la diaspora à être fiers de leur ethnie et à revaloriser leur territoire d'origine<sup>130</sup>.

Aujourd'hui, à l'heure de la résurgence des identités collectives tribales, ethniques et provinciales, les Songye de la diaspora parlent aussi de leur héros, Kamanda ya Kaumbu, l'initiateur, selon eux, de l'indépendance du peuple songye et, partant, du peuple congolais.

En fait, que sont devenus aujourd'hui les Songye, ce peuple qui avait fait parler de lui sur les plans politique, économique et artistique ?

Dans le cas qui nous concerne, le rôle de suiveurs que jouent la plupart des Songye dans tous les domaines de la vie politique, économique, sociale et culturelle amène les artistes musiciens à évoquer avec beaucoup de regret la mémoire des beaux vieux temps glorieux au cours desquels les chefs songye faisaient la fierté de leur peuple. Cette longue chanson populaire empruntée à un artiste musicien urbain, Musongiela Lumumbe Nkonko, est un témoignage éloquent.

*Basongye nuelene binango, nupusheyi uno mwanda wa Kaumbu ka Ngoie Masengo. Yaya n'kaye badi mushale, etanyina banshaye kushi na kunundu : « Basongye nkumbaneyi boso bulela ».*

*Kya Ntambwe badi muele binangu muishimba, atala kushi mpa na kunundu : « Bakwetu kapumba nkumbaneyi boso bayaye, nguba ande bapu kukumbana babo, nguba ande ngiawa bakumbana yayo ».*

*Belände na Bekalebwe-a-Kitoto yayo, Belomeneyi boso bakwetu kapumba, talangayi kuno kwetu tankwa kunoka mase pashi, sunka namo nenka tandi mulale muifula nyama.*

*Musongye sunka nkwanyi kwende, nakitunduilo kyaye yayo, bikitshino byaye abileshe anka busongye bulela.*

*Atwe Basongye tatuina bilumbo na muntu. Pabafiki Basungu, babasanganayi bintu bintu mbikumbane bioso munsenga.*

Peuple songye, réfléchissez et posez le problème de Kaumbu, fils de Ngoie Masengo. Le chef était assis. Il fit appeler ses aînés du sud et du nord (de tous les coins) : « Peuple songye, rassemblez-vous autour de moi ».

Le lion (Kamanda) avait réfléchi, et ayant fait un tour d'horizon, (il dit) : « Chers amis, réunissez-vous autour de moi, mon heure est arrivée, mon heure arrive ».

Peuple Belände et peuple Bekalebwe-a-Kitoto doivent être compatissants. Tenez, que le sang ne coule pas chez nous même après ma mort.

Le Songye, partout où il ira, ses caractéristiques et son savoir-faire témoigneront son appartenance à l'espace songye.

Nous, les Songye, nous n'avons de problèmes avec personne.

130. Dibwe dia Mwemba 2001 : 223-224.

*Musongye nkusanganwa ena bintu biaye bulela : aye na bilamba, na kifulu kiaye bulela, bilato ku mikolo, nkaye tadi mufwale na mabwe.*

*Basungu namo abatalayi namo lele, abapuku nya namo ku mitue. Abu shi bano bantu bena kinangoyi kikile.*

*Twalukileyi namo ku Katanga,*

*Mfumu Lumpungu alungula 'nka Basongye, aye shi : « Kinango kietu nkileke bamashetu bulela. Sunka kalakala, Musongye takukenga namo nya, n'kaye na mwenyi nyi ena kinango. »*

*Ungi mwanda ubetumweshwa mpombo n'Katanga ngwa province ababetunyengiele namu Basongye bena Kabinda betuipayishayi namo.*

*Twende kwetu, atufwiya mwishinda, badiena.*

*Atwe Basongye, tatwina kilumbu na muntu nya. Talanga bamashetu, tembela nyinaye muntu aku mwimbi bilamba bia mpeku.*

*A kya Ntambwe lelo anka tui mu mioshi lele,*

*Yayo lele anka tui mu mioshi bulela.*

*Musongye anka tena kilumbu na muntu nya.*

*Naye uno emu mioshi mu Buikalebwe.*

*Longa luendo tualalengie kwetu, lele.*

*Katundu ka mwenyi kalele kalongye, Musongye, longa luendo tualalengye, yayo ae O longa luendo, leka tualalengye kwetu babo.*

*Ku Kabinda kui musase, nabetwitanyina, balumiana.*

*Kya Ntambwe naye uno tadi mulale bulela. Lwenyi lui mu mpembe, lele, kitambala kunshingu, bakwetu kapumba, tubapombo na bana, lele.*

*Kya Ntambwe nkuitanyina Basungu bena mikandu. Efuku dia lelo, Musongye eyifukena bulela.*

*Dipanda diaye dibatekiele, dibamwipayisha, Basongye.*

*Ayayo, ayayo yayo, ayayo yayo, ayayo yayo.*

*Nami mwita wa kuyiba taudibwa na mpyanyi*

*Akitemba na nyinaye Kabemba Kwibwe.*

*Kya Ntambwe tadi mwende, nkuyimbanga nami mulunda, mulunda a ba Kyabu.*

*Ayayo anka lelo ne kobe nkweite nkuyimba.*

*Aboshi anka bwemuna mfumu odia kantu, byankuimuna luembe.*

*Ayayo Topusha bya nkusengie biobio.*

*Mwanana anka nkweite kukienga bulela. Ngela meshi, tangelele kinangu mwishimba.*

*Musongye bashala mwimane mwikunka dia nshibo, takiebe kualuka kwabo bulela.*

*Kamaja maja maja, kamaja maja maja...*

*Nguba bende tadi atuele ee*

*Nguba bende tadi atuele, bakwetu kapumba. Nguba na lwendo, muntu na lwaye mu kalongo.*

*Eshina diande Musongiela Lumumbe Nkonko*

*Yaya bende tubapombo na bana*

*Yaya bende tubapombo na bana ee<sup>131</sup>.*

131. Musongiela Lumumbe Nkonko, cantique populaire chanté à Lubumbashi, 6 septembre 2003 ; traduction : Roger Ndjibu Kitenge (étudiant de 2<sup>e</sup> licence en Psychologie, faculté de Psychologie et de sciences de l'Éducation, Université de Lubumbashi).

À leur arrivée, les Blancs ont trouvé que nous disposions de tout sur notre territoire. Le peuple songye avait des habits, le chapeau, portait des souliers (claquettes en bois) et des colliers.

Les blancs, ébahis, ne cessaient de secouer la tête d'étonnement. Ils se dirent que ces gens sont très intelligents.

Le chef Lumpungu Kamanda s'adressa de nouveau aux siens : « Nous sommes très évolués par rapport à nos semblables. Même à l'avenir, le peuple songye ne pourra souffrir, car il n'y a que lui et les visiteurs qui sont intelligents. »

Un autre problème qui fait pourtant souffrir le peuple songye est celui de notre province qui nous a été arrachée. Les Songye de Kabinda nous feront tuer.

Rentrons chez nous, nous risquons de mourir en cours de route. Nous les Songye n'avons pas de problèmes avec personne. Regardez les frères qui rendent régulièrement visite à leur mère, portant des tissus en raphia.

Lion, aujourd'hui, nous sommes emprisonnés

Le Songye n'a de problème avec personne. Le voici emprisonné dans le territoire Bekalebwe

Préparez vos bagages et rentrons chez nous.

Les biens du visiteur sont toujours emballés.

Songye, préparez vos bagages et rentrons.

Oh, préparez le voyage, rentrons chez nous.

À Kabinda, un message nous réclame, chers compatriotes.

Le lion, lui, s'est déjà endormi (est déjà mort), avec la plante odorante dans le nez et le foulard au cou. Chers compatriotes, nous souffrons avec les enfants.

Le lion appela les Blancs et leur dit : « Aujourd'hui, le peuple songye entendra de ses propres oreilles. L'indépendance qu'il avait réclamée lui apporte la mort. »

Ayayo ayayo...

C'est moi la viande volée que la femme ne peut manger

Toi qui te promenais avec sa mère, Kabemba Kwibwe.

Le lion est déjà dans l'au-delà. Je te chante, moi le mari, l'époux de Kyabu.

Père, aujourd'hui, je suis chez toi en train de chanter.

On dit que quiconque vient saluer le chef, mange quelque chose. Je te salue, chef.

Père, n'entends-tu pas que je te supplie ? Chef, je souffre beaucoup.

J'ai déjà longuement réfléchi. Le Songye se tient debout dans le coin d'une maison, attendant l'heure de son retour dans son pays d'origine.

*Kamaja maja maja, kamaja maja maja...*

Il se fait tard, le soleil va se coucher

Il se fait tard, le soleil va se coucher, mes chers compatriotes.

L'heure de départ a sonné, chacun doit se mettre en rang.

Je m'appelle Musongiela Lumumbe Nkonko

Mon père est mort, nous souffrons avec les enfants. Mon père est mort, nous souffrons avec les enfants.

L'artiste musicien Musongiela Lumumbe Nkonko projette son regard dans le passé lointain du peuple songye. Le sort réservé aujourd'hui à son ethnie et le rang que cette dernière occupe parmi les autres nations ethnies lui laissent un goût amer dans la bouche. Il regrette la disparition de Kamanda (Kya Ntambwe ou le Lion), l'un des constructeurs de la grandeur du peuple songye. L'indépendance que ce guerrier avait réclamée lui a causé sa perte. L'image du peuple songye dans la mémoire de l'artiste musicien Musongiela se situe au niveau politique, économique, social et culturel. Les Songye étaient un peuple évolué et capable de s'autosuffire. C'est pourquoi leur gestion de l'espace s'était attiré l'admiration des premiers Européens arrivés sur place. Aujourd'hui, ce peuple jadis glorieux est devenu l'ombre de lui-même. L'inversion des valeurs et des rôles a commencé avec la colonisation qui a privé le peuple songye de son chef Kamanda ya Kaumbu. Depuis, les Songye, décapités, n'ont plus connu de chef aussi fougueux que Kamanda. La série de frustrations dont le peuple songye est actuellement l'objet n'est-elle pas la conséquence de la colonisation qui a consacré son déclin au moment où elle favorisait la libération, l'émancipation et l'émergence des nations ethnies jadis assujetties. Cette situation héritée de la colonisation a été entretenue par le pouvoir postcolonial. Une autre humiliation que le peuple songye a subie a été la disparition de sa province de Lomami.

L'artiste musicien évoque, entretient cette mémoire et s'en sert alors comme d'un instrument de mesure dans la lutte pour la redécouverte de l'identité perdue du peuple songye. L'évocation de la mémoire de Kamanda ya Kaumbu lui permettra, espère-t-il, d'exciter l'amour propre des Songye de la diaspora et de les inciter à réhabiliter leur pays d'origine. Quoi de plus beau que de voir son pays remonter à la surface et redorer son blason !

La chanson de l'artiste peintre Musongiela Lumumbe Nkonko est un produit de la mémoire urbaine qui justifie la position sociale, politique actuelle des Songye par le cumul des injustices politiques et sociales que ce peuple a subies depuis la période coloniale jusqu'à ce jour. Elle revêt le caractère d'une interpellation face à une société qui semble avoir rompu avec sa tradition de peuple évolué, inventif et donc objet d'admiration et de jalousie. Interpellation aussi face à l'élite songye actuelle apparemment distraite et incapable de sortir son peuple et son espace de la léthargie dans laquelle ils se sont enlisés depuis la mort du chef Kamanda ya Kaumbu.

## BIBLIOGRAPHIE

- Bontinck, F. 1980. « Mfumu Paul Panda Farnana (1888-1930). Premier (?) nationaliste congolais ». In *La Dépendance de l'Afrique et les moyens d'y remédier. Actes du Congrès international des Études africaines de Kinshasa*. Paris : Berger-Levrault, pp. 591-610.
- Bundjoko, B. 2001. « La canne de Mobutu et le sens de l'histoire ». *Likundoli, Histoire et Devenir* III (1) : 56-108.
- Conseil colonial*. 1910. « Décret du 5 juillet 1910 relatif à l'institution de la rélégalion au Congo belge » : 5-21.
- Delaye, Y. 1991. « L'éclipse mexicaine ». *Science et Vie* 886 (VII) : 34-40.
- Delcommune, A. 1922. *Vingt années de vie africaine*. Tome II. Bruxelles.
- Dibwe dia Mwembu, D. 1975. « Histoire de l'organisation administrative et de la population de la sous-région de Kabinda (1885-1960) ». Mémoire de licence en Histoire, Université nationale du Zaïre, campus de Lubumbashi.
- Dibwe dia Mwembu, D. 1985. « Un chef songye face au pouvoir colonial : cas du chef Lumpungu (1892-1919) ». *Les Cahiers de Tunisie* XXXIII (133-134) : 49-70.
- Dibwe dia Mwembu, D. 2001. *Bana Shaba abandonnés par leur père : structures de l'autorité et histoire sociale de la famille ouvrière au Katanga, 1910-1997*. Paris : L'Harmattan.
- Flament, F. 1952. *La Force publique de sa naissance à 1914*. Bruxelles.
- Franck, L. 1930. *Le Congo belge*. Bruxelles.
- Frobenius, L. 1906. « Explorations du Kasai ». *Le Mouvement géographique* : col. 392.
- Geschiere, P. 1995. *Sorcellerie et Politique en Afrique*. Paris : Karthala.
- Gilain. 1887. « Les tribus du Kasai ». In *La Belgique coloniale*, pp. 91-92.
- Guebels, L. 1928 « Une société indigène au Lomami en 1916, Lumpungu à Kabinda ». *Revue juridique du Congo belge* 1: 62-67.
- Hinde, S.L. 1897. *The Fall of the Congo Arabs*. Londres.
- Info-Kabinda*. 1999 (septembre). « La résistance de Kabinda face aux troupes du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD) » Kabinda, paroisse Saint-Pierre, Kamukungu, pp. 1-2.
- Jewsiewicki, B. 1976. « La contestation sociale et la naissance du prolétariat au Zaïre au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle ». *Revue canadienne d'études africaines* 10 (1) : 47-70.
- Kalonji Mashinda. 1973. « La Dynastie de Mutombo-Katshi et le concept du pouvoir chez les Baluba-Lubilanji ». Mémoire de licence en Histoire, UNAZA, Lubumbashi.
- Kibingani Mpesha, M. 1984. « La société songye sous le règne de Lumpungu a Kikolo (1886-1919) ». Mémoire de licence en Histoire, UNILU, Lubumbashi.
- Kitengye, A. 1953. « Lufu lua mfumu Lumpungu aa kabidi ». In L. Stappers, *Zuid-Kisongye Bloemlezing Milembwe-Teksten*. Tervuren : MRAC (coll. « Annales de Sciences humaines, série in 8° »), pp. 20-28.
- La Belgique coloniale*. 1895-1896.
- La Belgique coloniale*. 1895-1896. « Les troubles de Luluabourg », p. 5.
- Le Marinel, P. 1891. « L'Expédition Faul Le Marinel au Katanga ». *Mouvement géographique* : 9-31.
- Lohaka, O. 1974. « Ngongo Leteta ». *Likundoli. Enquêtes d'Histoire zairoise (EHZ)* 2 (1) : 53-62.

- Lufungulo Mundeke, A. 1980. « De la relégation dans l'ancien territoire de Kabare (1920-1960) : étude des motifs ». Mémoire de licence, ISP, Bukavu.
- Merriam, A.P. 1975. *Culture History of Basongye*. Indiana : Indiana University.
- Mulamba, K.B.M.Y. 1986. « Le démembrement politico-administratif et la participation à la vie politique du Zaïre. Le cas de l'ethnie Basongye ». Mémoire de licence en Sciences politiques et administratives, UNILU, Lubumbashi.
- Mundala, D. 2002 (11 décembre). Commentaires du document inédit : « Archives MRAC, Parquet de Kabinda. Conclusions du ministère public. Affaire ya Kaumbu et Consorts, 1935 ».
- Musangilayi Mukendi K., R. 1974. « Notes sur la société et l'économie songye (1929-1934). Rapports d'archives de la sous-région de Kabinda (Kasaï-Oriental) ». Mémoire de licence, UNAZA, Lubumbashi.
- Muteba Kabemba, N. 1973. « Le recrutement de la main d'œuvre dans le district du Lomami à destination du Haut-Katanga Industriel 1912-1933 ». Mémoire de licence en Histoire, UNAZA, Lubumbashi.
- Ngongo Kalumbua, R. 2000. « Impact socio-culturel des croyances religieuses. Cas des Songye de Kabinda, 1913-2000 ». Mémoire de licence en Histoire, Université de Lubumbashi.
- Ola, E.A. 1981. « L'administration coloniale et la question de succession de Ngongo Leteta au Sankuru (1893-1956) ». Mémoire de licence en Histoire, UNAZA, Lubumbashi.
- Rosoux, V.-B. 2001. « Poids et usages du passé dans les relations franco-algériennes ». *Annuaire français de relations internationales* II : 451-465.
- Stappers, L. 1953. *Zuid-Kisongye Bloemlezing Milembwe-Teksten*. Tervuren : MRAC (coll. « Annales de Sciences humaines, série in 8° »), 79 p.
- Timmermans, P. 1962. « Les Sapo Sapo près de Luluabourg ». *Africa-Tervuren* VIII (1/2): 29-52.
- Tshibambe Tshikutu. 1994. « L'archétype du chef : cas de Lumpungu I<sup>er</sup>. Kabinda, 1852-1919 ». *Annales de l'ISP Kananga* 1: 290-310.
- Vansina, J. 1966. *Kingdoms of the Savana*. Madison.
- Vansina, J. 1992. « Comment l'histoire se construit : la conquête du royaume Kuba (1899-1900) ». In G. Thoveron & H. Legros (éd.), *Mélanges Pierre Salmon*. Tome I : *Méthodologie et politique africaines*. Bruxelles: E. Guyot, pp. 41-49.
- Von Wissmann, H. 1891. *Second Journey through Equatorial Africa*. Londres.

## Archives

Archives de la division régionale des affaires politiques du Kasaï-Occidental :

-« Lettre n° 53/AI. du 24 mars 1918 ».

Archives de la sous-région de Kabinda à Kabinda (ASRK) :

-« Rapport politique du district du Lomami », 1913.

-« Rapport politique du district du Lomami », 1915 (1<sup>er</sup> trimestre).

-« Rapport politique du district du Lomami », 1916a (1<sup>er</sup> trimestre).

-« Rapport politique du district du Lomami », 1916b (2<sup>e</sup> trimestre).

-« Rapport politique du district du Lomami », 1918 (1<sup>er</sup> trimestre).

-« Rapport sur l'administration générale ». Mod. B, 1919 (2<sup>e</sup> trimestre).

-« Rapport sur l'administration générale ». Mod. B, 1920 (1<sup>er</sup> trimestre).

-« Rapport sur l'administration générale », 1921 (1<sup>er</sup> trimestre).

Archives du Parquet de Kabinda :

-« E. Mattelaer, Note confidentielle relative à la requête de monsieur Maole Laurent, fils de ya Kaumbu », 4 octobre 1959 ». Document photocopie.

Bibliothèque générale, Université Laval, Québec, Fonds J.-L. Vellut, « Documents pour servir à l'histoire sociale du Zaïre » :

-Microfiches n° 2576, 2579 et 2583

-« Lettre du 9 mars 1918 adressée au commissaire de district par André Luce », microfiche n° 2586/1.

- « Lettre du 15 juin 1918 adressée au commissaire de district par l'administrateur territorial de Kabinda », microfiche n° 2580.

-« Lettre d'André Luce du 8 juillet 1918 adressée au commissaire de district, Gaston Heenen », microfiche n° 2586/1.

-« Lettre du commissaire de district adjoint Paul Orbon, 7 décembre 1918 ».

-« Lettre du 15 février 1919 n° 279/8 du commissaire de district de Lomami, Gaston Heenen, au vice-gouverneur général du Katanga ».

-« Lettre du commissaire de district, Gaston Heenen, Kabinda, 18 juillet 1919 », microfiche n° 2578.

-« Déposition d'André Luce du 22 mars 1920 ».

-« Lettre du 27 mars 1920 du V.G.G. du Katanga au commissaire de district Gaston Heenen ».

-« Lettre du 13 avril 1920 du commissaire de district au vice-gouverneur général du Katanga ».

-« Lettre du major Heenen du 28 décembre 1921 adressée au ministre des Colonies ».

-« Lettre du major Heenen du 24 février 1922 adressée au vice-gouverneur général du Katanga ».

-« Lettre du vice-gouverneur général Gaston Heenen du 11 octobre 1928 au 9 août 1935 ».

-« Lettre d'André Luce du 13 mai 1936 adressée au commissaire du district du Sankuru ».

-« Lettre de l'administrateur de territoire du 19 mai 1936 adressée à André Luce ».

-« Lettre n° 649/40/206/P.1 du 31 janvier adressée au gouverneur général ».

GCM. Archives du Département du Personnel, Lubumbashi :

-Strythagen, R. 1921. « Note sur les Bekalebwe », Dossier 10, D. 9.

Musée royal de l'Afrique centrale :

-« Parquet de Kabinda. Conclusions du ministère Public. Affaire ya Kaumbu et Consorts », registre du ministère public n° 5592, 6 décembre 1935.

# TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS .....	4
PRÉFACE .....	5
PROLOGUE .....	7
INTRODUCTION .....	9
I. LA SOCIÉTÉ SONGYE À L'AVÈNEMENT DU CHEF LUMPUNGU A KIKOLO .....	13
<b>1. L'espace songye</b> .....	13
<b>2. L'émergence de la famille Kaumbu ka Ngoyi</b> .....	14
<b>3. Origine du nom Lumpungu</b> .....	15
<b>4. Lumpungu dans le territoire des Ben'Eki et des Belande</b> .....	18
<b>5. Organisation politique de l'espace songye</b> .....	23
<b>6. Lumpungu et le pouvoir colonial</b> .....	24
<b>6.1. L'alliance de Lumpungu avec l'État indépendant du Congo</b> .....	24
6.1.1. Les faits .....	24
6.1.2. Les causes .....	24
<b>6.2. Lumpungu au service du pouvoir colonial belge</b> .....	25
<b>6.3. Les relations conflictuelles entre Lumpungu et les Ben'Eki (Mwana Shimbi)</b> .....	27
6.3.1. Mwana Shimbi de retour dans son terroir .....	27
6.3.2. La difficile coexistence avec les deux pouvoirs .....	28
6.3.3. La relégation de Mwana Shimbi .....	30
<b>6.4. Lumpungu prend ses distances vis-à-vis du pouvoir colonial</b> .....	31
II. LA SOCIÉTÉ SONGYE SOUS LE RÈGNE DE KAMANDA YA KAUMBU (1920-1936) .....	34
<b>1. Le problème de succession</b> .....	34
<b>2. Portrait de Kamanda ya Kaumbu</b> .....	36
<b>3. La réorganisation de la « chefferie Lumpungu »</b> .....	39
<b>4. La construction de la puissance de Kamanda</b> .....	43
<b>5. Le martyr de Kamanda</b> .....	49
<b>5.1. L'affaire Kapinga d'après la mémoire populaire</b> .....	50
5.1.1. Les épouses du chef Kamanda ont assassiné Kapinga et sa fille .....	50
5.1.2. Le chef Kamanda est l'auteur du double assassinat .....	56
5.1.3. Comment la nouvelle est-elle parvenue auprès des autorités coloniales ? .....	56
<b>5.2. La version officielle</b> .....	59
5.2.1. Le procès et la reconstitution des faits d'après le réquisitoire du ministère public du parquet de Kabinda .....	59
5.2.2. Le verdict .....	60
<b>5.3. La pendaison</b> .....	62

<b>6. Après la mort du chef Kamanda</b> .....	68
<b>6.1. Les différentes réactions</b> .....	69
6.1.1. Les militaires .....	69
6.1.2. Le peuple songye .....	70
<b>6.2. Qu'a-t-on fait de ses biens (maison, voiture, compte en banque) ?</b> .....	71
<b>6.3. Kapinga wa Tshiyamba, un être vivant ou un fétiche ?</b> .....	71
6.3.1. Les ennemis du chef Kamanda .....	72
6.3.2. Kapinga avait-elle été réellement tuée et mangée ? .....	80
CONCLUSION .....	86
<b>1. L'affaire Kamanda, un conflit hégémonique à trois niveaux</b> .....	86
<b>2. Le démembrement du royaume Lumpungu</b> .....	91
<b>3. Que pensent les Songye du sort réservé au chef Kamanda ?</b> .....	92
3.1. « <i>Devant la poule, une graine de maïs a toujours eu tort</i> » .....	92
3.2. <i>L'avis d'un magistrat congolais sur le réquisitoire du ministère public</i> .....	92
<b>3.3. Kamanda est un héros national</b> .....	95
3.4. <i>L'avis des artistes musiciens de la diaspora</i> .....	97
BIBLIOGRAPHIE .....	101